JOU
2996


# LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mardi 26

*Neige légère avec dégagement partiel l'après-midi*

Fahrenheit (°F) Celsius (°C)

Min.: 5 Min.: -15
Max.: 25 Max.: -4

Vol. 1 — 16 pages — 20 cents — mars 1974


# Baie James: tout le monde enquête

## ▪ *Duhamel refuse de témoigner* ▪ *Bourassa consulte deux ministres* ▪ *La FTQ et sa version des faits*

**par Gisèle Tremblay**

Après les incidents eux-mêmes, ce sont maintenant les enquêtes, les demandes d'enquêtes et les versions des faits qui se multiplient dans l'affaire de la Baie James.

Hier, au Palais de Justice de Montréal, l'agent d'affaires (FTQ) Yvon Duhamel, que la CSN a accusé d'avoir à lui seul cause la moitié des dommages, a été condamné à huit jours de prison pour refus de témoigner, cinq minutes après le début de l'enquête du commissaire aux incendies. (Voir le reportage de Pierre Bertrand en page 2)

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a réuni hier à ses bureaux de l'Hydro-Québec à Montréal ses collègues de la Justice et du Travail, MM. Jérôme Choquette et Jean Cournoyer, ainsi que des représentants de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Aucun commentaire officiel n'a suivi la réunion, mais on croit que si la comparution d'Yvon Duhamel a été retardée par deux fois dans la seule journée d'hier, c'est qu'on attendait les instructions du ministre de la Justice, après cette consultation au sommet.

Entre-temps, la FTQ a convoqué pour ce matin à 11 heures une conférence de presse où elle présentera sa version des faits survenus à la Baie James (et ses témoins), répondra aux accusations de la CSN et fera entendre la bande enregistrée de l'assemblée syndicale tenue mercredi dernier (le 20 mars) au chantier LG-2, sous la présidence d'Yvon Duhamel.

De son côté, l'Association de la construction de Montréal (ACM), qui dit représenter la plupart des entrepreneurs de la Baie James, réclame la tenue d'une enquête royale sur l'utilisaiton de la violence "par les unions" sur les chantiers de construction.

L'Association révèle que dès novembre dernier, elle a vainement demandé à rencontrer M. Bourassa pour lui parler de l'augmentation des actes de violence, dans une lettre où elle le prévenait que la situation risquait de s'étendre aux projets gouvernementaux de construction. Cette lettre n'eut pas de suite, indique l'Association.

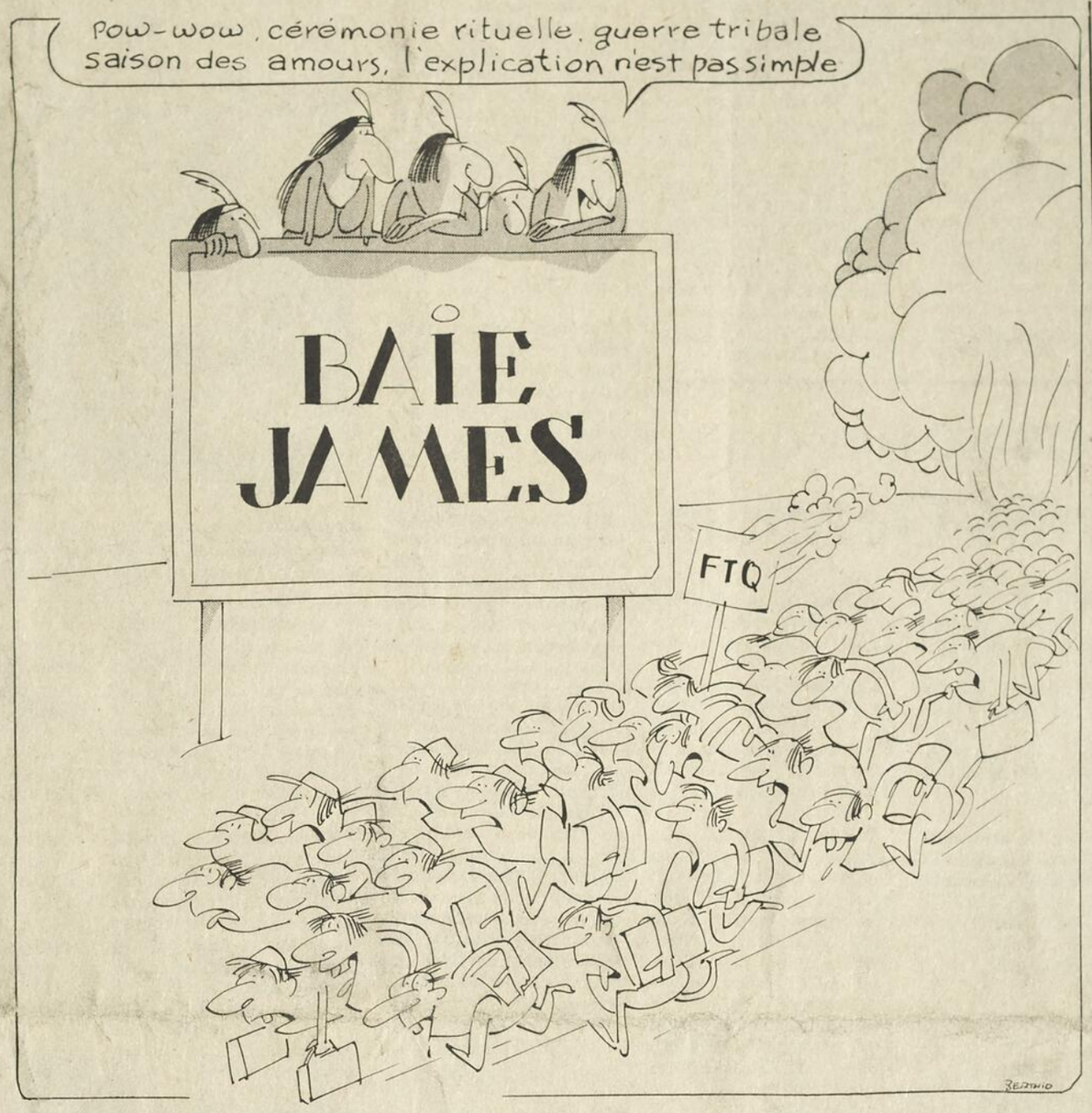
La CSN a aussi demandé, dimanche, l'institution d'une enquête, mais limitée aux événements de la Baie James et présidée par un comité où toutes les parties concernées seraient représentées.

Le président du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), M. André Desjardins, a protesté vigoureusement hier contre "l'enlèvement" et la "séquestration" arbitraires d'Yvon Duhamel par les agents de la Sûreté du Québec, avant qu'il ne soit tout simplement appelé à témoigner devant un commissaire enquêteur.

M. desjardins indique qu'Yvon Duhamel, représentant à la Baie James de l'Union des opérateurs de machinerie lourde, section locale 791 (FTQ), a été arrêté dans la nuit de jeudi à vendredi quand les policiers détournèrent vers Matagami l'avion dans lequel il avait pris place. Il fut alors conduit à la prison d'Amos et devait comparaître samedi.

Par ailleurs, le Front commun intersyndical de Joliette a lui aussi convoqué une conférence de presse pour aujourd'hui à 14 heures, afin d'expliquer sa position sur les conflits de chantiers surgis en une semaine à Québec, Saint-Hyacinthe et LG-2.

Enfin, le chroniqueur syndical du quotidien montréalais "The Gazette", M. Brian Johnson, a annoncé hier qu'il démissionnait pour dénoncer le recours à des sources uniquement "patronales, policières et gouvernementales", a-t-il précisé, dans la relation qu'a fait le journal, samedi, des événements de la Baie James.




## Les actionnaires du JOUR: réunion dimanche 31 mars

L'assemblée des actionnaires de la société éditrice du journal LE JOUR, aura lieu dimanche le 31 mars à 13h30 (1h30), à l'auditorium Lafontaine, au 1301 de la rue Sherbrooke, à Montréal. Ces derniers, dont le nombre atteint les huit cents, répartis dans tous les coins du québec, auront à élire six (6) administrateurs en plus de prendre connaissance du déroulement des affaires de la Société, notamment l'adoption du budget.

La réunion se déroulera exactement un mois après la publication du premier numéro du JOUR, le 28 février. Les comptes préliminaires d'exploitation révèlent la justesse des prévisions de départ. Les inévitables difficultés de démarrage, au plan de la production technique du journal et de sa diffusion sont en voie d'être résorbées.

Nous serons heureux, il va sans dire, de tenir nos lecteurs au courant des résultats de la réunion de dimanche prochain. Pour tous renseignements, appelez au JOUR, tél: 331-8961.

*Ecole "franglaise" à Laval*

# "Vous allez créer un autre St-Léonard"

**par Paule Beaugrand-Champagne**

C'est un des nombreux actes du drame de la langue qui s'est joué hier soir à ville de Laval.

Malgré le profond désaccord de centaines de parents, on y fera en septembre, l'expérience d'une nouvelle sorte d'école: une école "mixte" pour francophones. La moitié des cours y sera diffusée en anglais et l'autre moitié en français, mais pour les étudiants francophones seulement...

C'est ce que les commissaires de Chomedey de Laval ont décidé hier soir au cours d'une assemblée houleuse à laquelle plus de 400 parents ont non seulement assisté mais aussi "participé".

Des parents du comité d'école de l'État de la Présentation de Marie, à Duvernay, étaient contre l'idée de faire de leur école française une école mixte. Le président du comité a rappelé que son comité avait proposé une solution française pour l'école et que les commissaires n'en tenaient aucun compte. "Est-ce que les "franglais" auraient des droits supérieurs aux nôtres à Chomedey de Laval?" a-t-il demandé.

Une femme de la salle, Mme Solange Léonard, membre de la Société Saint-Jean-Baptiste, a saisi le micro en s'écriant à l'intention des commissaires: "Vous rendez-vous compte de ce que vous faites? Êtes-vous conscients que si vous faites de la Présentation-de-Marie une école bilingue, vous préparez un autre "St-Léonard" dans la région? C'est la bataille que vous allez avoir".

Le commissaire Gagnon lui a répondu qu'il ne souhaitait pas un autre "St-Léonard" mais que si cela avait lieu, ce serait la faute des parents. La salle a crié en réponse: "non", ce sera la faute des commissaires".

Quand le vote de 11 à 2 voix eut confirmé la décision des commissaires, la salle en ébullition a traité ceux-ci de "traîtres". Le drame n'est pas pour autant terminé; au moment de mettre sous presse, les échanges violents se poursuivaient entre parents et commissaires au sujet de ce que les parents appellent une "vaste campagne d'anglicisation des francophones à ville de Laval".

## le point du jour

On a trop longtemps considéré l'affaire Watergate comme un passionnant roman policier, puis comme un microscope permettant de découvrir les recoins les mieux dissimulés des officines du pouvoir et enfin comme une histoire trop longue qui risque de se désamorcer dans le labyrinthe des procédures juridiques.

Il est temps de reconnaître que les effets de Watergate ne justifient pas de telles attitudes. La bataille de tranchée que mène M. Nixon contre la recherche de la vérité a des conséquences qui débordent le cadre de la vie interne de la "démocratie américaine".

Samedi, un des grands spécialistes de la politique internationale américaine, M. George Ball, ancien sous-secrétaire d'État dans l'administration Johnson, confirmait à Bruxelles ce que plusieurs craignaient: la politique extérieure américaine est maintenant conditionnée par l'absence de crédibilité qui caractérise l'administration Nixon depuis Watergate. M. Nixon n'a plus rien à gagner à l'intérieur de ses frontières. Le Congrès accueille avec une méfiance toute stratégique les projets de loi qui lui sont présentés par la Maison Blanche. M. Nixon le sait et à plus d'une occasion il a tenté de se servir de la politique étrangère pour prouver au peuple américain que l'homme qui les dirigeait avait encore la poigne, la vigueur et la force de caractère qui sont les vertus d'un grand président. Jamais, malgré les démentis du représentant américain à l'ONU, on ne saura si l'alerte totale décrétée par le président lors de la guerre du Kippour était justifiée par une réelle menace russe ou par les besoins politiques de M. Nixon. Et pourtant, le risque était considérable...

Plus récemment, M. Nixon, devant des auditoires résolument conservateurs, a pris plaisir à manier le gourdin et la masse. Dans un climat tendu, il a vilipendé ses alliés européens, a menacé de retirer les troupes américaines qui y sont stationnées et a pointé un doigt menaçant vers les pays arabes qui s'apprêtaient à lever l'embargo pétrolier. "Quel président courageux" dirent ces braves américains oubliant que ce courage se dissimulait derrière les arguties juridiques pour pouvoir encore continuer de coucher à la Maison blanche.

Quant on est prêt à poser de tels gestes pour sauver la face, on devient un homme dangereux. Peu importe les reproches précis qu'on peut lui faire à propos de Watergate, M. Nixon est un homme traqué, en s'accrochant au pouvoir, met dans la balance les relations des États-Unis avec le monde. Il n'y a pas que George Ball qui a senti le danger: nombreux sont les sénateurs et représentants qui pensent maintenant que M. Nixon doit être écarté du pouvoir non pas tellement parce qu'il est un criminel, ce qui serait suffisant, mais parce qu'il est prêt à n'importe quel pari pour terminer son mandat. C'est un à côté de Watergate qui devrait faire réfléchir.

**Gil Courtemanche**

# *Trudeau devrait survivre*

(G.C.) Les conservateurs en choisissant le problème de l'habitation comme sujet du débat hier et en présentant aujourd'hui une motion de non confiance sur le même sujet, tentent à nouveau de tendre un piège au Nouveau parti démocratique et surtout de prouver à la population que leur appui aux libéraux est inconditionnel.

### Piège conservateur

Car du côté des conservateurs on serait les premiers surpris si le NPD encore une fois, ne trouvait pas moyen de sortir de cette impasse qui pour eux n'est pas nouvelle. Rejoint hier soir, tard en soirée, MM. Wagner et Lasalle, n'ont pas caché qu'ils ne s'attendaient pas à ce que les néo-démocrates appuient la motion conservatrice qui s'en prend au projet de M. Ron Basford qui veut consacrer $100 millions à un programme qui doit financer des projets-témoins dans le domaine de l'habitation. "J'ai bien l'impression que le NPD va encore faire une pirouette, nous a déclaré M. Wagner". Et c'est probablement ce que les conservateurs veulent démontrer.

M. Basford a peut-être doré la pillule hier, en annonçant qu'il entendait consacrer une somme de $190 millions au financement de projets coopératifs de logement.

Quoiqu'il en soit, les néo-démocrates ne pourront dire qu'ils sont d'accord avec les projets-témoins de M. Basford. Ils les ont sévèrement critiqués lors de leur présentation ainsi qu'hier en Chambre lors du débat sur ce sujet.

Cependant, M. John Harney, député de Scarborough-Ouest a répété ce qu'il avait déclaré à Politique Atout dimanche. C'est l'inflation qui sera le cheval de bataille de son parti et le gouvernement Trudeau passera le test crucial lors du budget. Quant à M. Lewis, le chef du parti il est revenu d'urgence de Nouvelle-Écosse où il faisait campagne pour le NPD provincial. Il ne faudrait donc pas attendre de surprise aujourd'hui... à moins que les conservateurs aient tendu un piège plus efficace qu'ils ne le croient eux-mêmes.

## sommaire


Opinion ..... 4
Vous avez la parole .....4-5
Économie .....8-9
Informations
Internationales .....10
Petites annonces .....11
Mots croisés .....10
Sports .....14-15-16
Vie et culture.....13
Horaires spectacles.....13
Horaires télévision .....14


## *HLM et projets-citron!*

Les normes de la Société centrale d'hypothèques et de logement découragent les constructeurs qui envisagent de se lancer dans l'habitation à loyer modique. Alors que des propriétaires individuels se trouvent à toutes fins pratiques subventionnés par la SCHL, les entrepreneurs ne peuvent bénéficier que de prêts de celle-ci, ce qui en décourage bon nombre et ce qui explique finalement le peu de chantiers de HLM ou de maisons résidentielles à coûts abordables dans la province.

Après l'assemblée convoquée par les propriétaires de maisons du projet-citron de Rivière-des-Prairies, notre reporter a rencontré le négociateur du service des prêts à la SCHL et fait part de ses réactions. Lire en page 12 le texte de Marie Vallée.

## justice

*"L'affaire LG2 Baie James "*

# On cherchait un tribunal pour Yvon Duhamel

## *"C'est la règle du pelotage"*

*– selon le juge Charles Cliche*

par Pierre Bertrand

**"Vous savez comment ça marche des fois au Palais de Justice: c'est la règle du pelotage!"**

**Ces paroles ont été prononcées hier à la salle 307 du Palais de justice, par le juge de paix Charles Cliche, au beau milieu d'une journée passablement mouvementée dans les corridors du Palais en relation avec ce qui est en passe de devenir l'affaire LG2 Baie James.**

Les événements de jeudi dernier à la Baie James trouvent désormais leur écho en la personne de M. Yvon Duhamel, "gérant d'affaire" de l'Union des opérateurs de machines lourdes (local 791, FTQ), mis sous arrêt sans mandat, à Matagami, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier.

**Au centre Parthenais**

On a appris par la suite qu'il avait été transféré au centre Parthenais à Montréal samedi soir vers 17h.

Dimanche à 13h., Yvon Duhamel put recevoir la visite d'un avocat de la FTQ et d'un cadre du local 791.

Hier matin, à 10h. 20, dans les locaux de la Sûreté du Québec au Palais de justice Le JOUR fut témoin de multiples téléphones de l'avocat d'Yvon Duhamel au centre Parthenais afin de savoir d'une part, si son client y était toujours et le cas échéant, si son transfert au Palais de justice était prévu.

En effet, la comparution devait avoir eu lieu 20 minutes auparavant, mais pas la moindre trace d'Yvon Duhamel au Palais de justice.

Insatisfait, l'avocat de la FTQ, Me Michel Jasmin, se rend donc au bureau des substituts du procureur général. Il est 10h. 40 a.m. Là, on l'informe qu'un procureur ad hoc vient d'être nommé, Me Gérard Girouard. Celui-ci s'occupe de rédiger les charges contre Yvon Duhamel dont la comparution est maintenant anoncée pour 14h. 30 devant le Juge Cliche à la salle 307.

À 15h., à la salle 307, le procureur Girouard informe le Juge Cliche qu'Yvon Duhamel ne comparaîtra pas devant lui, mais devant un commissaire aux incendies.

**Furieux de ces jeux de coulisses**

Furieux de ces jeux de coulisses, Me Michel Proulx, avocat de Duhamel, demande au Juge Cliche de ne pas tolérer cet état de fait: "Il s'agit d'un homme arrêté depuis trois jours; or, où est l'application de la règle d'habeas corpus (comparution devant juge dans les 24 heures suivant l'arrestation)."

Le Juge Cliche semblait perdu dans cet imbroglio: "Depuis le matin qu'on me raconte qu'un certain Yvon Duhamel doit comparaître devant moi. Hors je n'ai, à cette heure, aucun dossier à son sujet".

Heureusement pour le Juge, un autre procureur de la couronne, vint l'informer qu'une enquête spéciale devrait débuter plus tard dans l'après-midi sous la présidence d'un commissaire enquêteur aux incendies.

En étant ainsi appelé devant une commission d'enquête, plutôt que devant une cour criminelle, le statut d'Yvon Duhamel passait "d'éventuel inculpé" à celui de "témoin à l'enquête". Mais ce changement signifie surtout qu'Yvon Duhamel, à titre de témoin, est contraint de répondre à toute question (pouvant bénéficier de la protection de la Cour) alors que devant une cour criminelle, il n'est pas forcé de témoigner contre lui-même.

Enfin à 16.55 hres, un communiqué parvient à la presse judiciaire à l'effet que "le ministère de la justice du Québec annonce la nomination de Me Cyrille Delage, commissaire-enquêteur sur les incendies survenus au chantier LG2 de la Baie James, jeudi le 21 mars 1974."

Le même communiqué précise, à 16.55h., que "l'enquête a débuté à 17.00h". De fait, le commissaire-enquêteur, dépêché de Québec, est arrivé presqu'à l'heure, mais après 17.00h., il ne reste plus de sténographes au Palais de justice. Il fallut plus d'une demi-heure pour en dénicher une à son domicile.

Enfin l'enquête fut déclarée officiellement ouverte peu après 17.45h.

**Le témoin refuse de répondre**

Son avocat, Me Michel Proulx, intervint immédiatement afin de demander au commissaire en vertu de quel "mandat", son client avait été mis sous arrêt. Réponse du commissaire: "Je viens d'être nommé aujourd'hui; ce qui s'est passé avant ne me concerne donc pas." Le commissaire a cependant ajouté qu'un agent de la paix a toujours le droit d'arrêter une personne qu'il soupçonne d'avoir commis un acte criminel. Le procureur de la Couronne, Me Gérard Girouard, procède ensuite à l'interrogatoire d'Yvon Duhamel.

Celui-ci explique qu'il travaille à la Baie James depuis 14 mois à titre de gérant d'affaires du local 791, c'est-à-dire "le trait d'union entre les travailleurs de la construction (FTQ) et les dirigeants de la compagnie".

Le procureur s'engage ensuite dans une série de questions relatives aux sources d'énergie des installations du chantier LG2, à leur localisation et à la connaissance qu'en a le témoin.

Le témoin, Yvon Duhamel, déclare alors ne plus vouloir répondre aux questions et refuse de témoigner davantage. Quinze minutes d'interruption lui sont accordées par le commissaire pour fins de consultation avec son avocat.

La consultation a lieu et le témoin revient devant le commissaire pour confirmer son refus de poursuivre son témoignage.

La réaction du commissaire ne se fait pas attendre: "Outrage au tribunal, huit jours de prison, et ce en vertu de l'article 22 de la loi des enquêtes sur les incendies".



(Photo: Antoine Désilets)

*Le juge, les avocats, les procureurs, le public, tous étaient présents hier après-midi à la salle des comparutions, tous sauf celui qui devait être inculpé, M. Yvon Duhamel. On ne le verra qu'à la fin de la journée, non pas devant une Cour, mais devant "l'enquête publique sur les incendies de la Baie James".*

# Un an de prison pour le Dr St-Germain

(par P.B.) — Une année de prison, telle est la sentence prononcée hier à l'endroit du Dr Jacques St-Germain, reconnu coupable d'avoir, par négligence criminelle, occasionné ou accéléré la mort de Paul Emile Demers, le 2 novembre 1972 "en omettant de lui prodiguer les soins médicaux qu'il était de son devoir de lui prodiguer."

La peine maximale prévue à l'article 203 du code criminel relativement à cet acte est la prison à perpétuité.

Dans les notes explicatives de sa décision, le juge Roche a déclaré ne pas vouloir accréditer la thèse de fabuliste La Fontaine à l'effet que la loi du plus fort soit toujours la meilleure!

"Le Tribunal doit se montrer aussi sévère envers un médecin, un ingénieur, un comptable, un avocat ou un notaire qu'envers un ouvrier, mais pas plus."

Cependant, à bienvouloir traduite les commentaires du public entendus à la sortie de l'audience, force est de constater que le peu de sévérité de la sentence en a déconcerté plusieurs.

Le juge Roche avait précisé que le critère d'exemplarité (effet exemplaire de la peine imposée pour ceux qui seraient tentés de suivre l'exemple d'un accusé) ne s'appliquait pas en l'espèce: "D'innombrables médecins savant se dévouer sans compter et sont soucieux d'accomplir loyalement et fidèlement leurs devoirs d'état," a-t-il déclaré.

L'affaire du Dr St-Germain n'est pas terminée par la sentence d'hier. En effet, un appel est déjà logé concernant le jugement de culpabilité et le Dr St-Germain a obtenu hier après-midi sa liberté sous la double condition d'aviser la Cour de tout changement d'adresse et de se présenter à tout appel de la même Cour.

## les régions

# Maire en tête, tout Montmagny manifeste

MONTMAGNY (PC) — Maire en tête, une centaine de citoyens de Montmagny ont bloqué l'autoroute 20, samedi, pour protester contre la lenteur des gouvernements fédéral et provincial à accorder des subventions pour la réalisation d'un programme de rénovation du quartier sud de la ville.

Les manifestants ont immobilisé leurs voitures sur les deux voies de l'autoroute, bloquant complètement la circulation dans les deux sens.

Le blocus a duré une demi-heure, suffisamment pour provoquer un embouteillage monstre, alors que voitures, camions et autobus se sont entassés en triple rangée sur une distance de plus d'un mille, sur chacune des deux travées.

"Nous avons présenté aux autorités concernées les plans et devis de ce programme de rénovation, mais les gouvernements ne bougent pas et la population du quartier-sud a décidé que c'en était assez", a déclaré le maire, M. Cajetan Gauthier.

**Un début**

"Ce n'est qu'un début, qui sera suivi d'autres mesures de protestations", a-t-il ajouté en précisant que Montmagny en avait assez d'attendre en vain, depuis des années, des gouvernements supérieurs, une aide qu'on verse à coup de millions à toutes les autres municipalités.

M. Gauthier a souligné que la ville était dans l'impossibilité de procéder à ces travaux de rénovation, évalués à quelques $4 millions, sans l'aide des gouvernements supérieurs.

Selon lui, l'avènement de l'autoroute a contribué à aggraver une situation déjà intenable puisque les voies d'accès à la voie rapide passent par ce quartier, ce qui a provoqué une détérioration rapide des rues.

Depuis le dégel est commencé, les bris de conduites d'aqueduc et d'égouts se sont multipliés et plusieurs rues sont devenues impraticables.

*Valleyfield*

# Les négociations sont rompues à la Canadian Electrolytic Zinc

VALLEYFIELD — Les négociations sont rompues entre la compagnie Canadian Electrolytic Zinc, une filiale de Noranda Mines, à Valleyfield, et ses 450 employés qui sont représentés par le Syndicat des Métallos (FTQ).

Au cours d'une assemblée générale, les travailleurs ont confié à l'unanimité aux dirigeants de leur syndicat le mandat de régler d'abord les cas d'arbitrage (qui sont en suspens en vertu des dispositions de l'ancienne convention collective) avant de reprendre les négociations.

Les représentants des Métallos, M. Raymond Sliger, a déclaré que plusieurs cas d'arbitrage ont été réglés lors d'une récente session de négociations mais qu'il reste encore "plusieurs griefs importants à solutionner".

Les cas en litige touchent principalement aux exigences de qualification professionnelle que veut imposer la compagnie. Le syndicat demande que les griefs soient d'abord réglés et qu'ensuite les exigences de qualification professionnelle soient négociées.

Avant que les négociations ne soient rompues, les parties avaient pu s'entendre sur la majeure partie des clauses normatives.

M. Sliger a déclaré qu'en plus de toutes les clauses à implication monétaire, il restait encore à négocier certaines clauses, notamment les clauses relatives aux sous-contrats, à la période d'essai (ancienneté), à la sécurité et à la santé, et aux prérequis de scolarité.

La grève peut être déclenchée légalement à Valleyfield le 18 avril prochain.

## Les cours ont repris au Vieux Montréal

**Le Syndicat des professeurs du Collège du Vieux-Montréal a suspendu ses journées pédagogiques et accepté une proposition du collège visant à régler une partie du conflit sur les mises en disponibilité et les non-réengagements.**

**Cependant, l'assemblée générale a donné, à une très grande majorité, un mandat de négociation à son exécutif pour en arriver à une entente avec l'administration sur l'interprétation rigoureuse de la proposition patronale.**

**Si l'exécutif n'en n'arrive pas à une entente rapide sur cette question, il est également mandaté pour convoquer une assemblée générale spéciale où l'on étudiera les moyens de pression à utiliser pour appuyer ces négociations.**

**En conséquence, pour l'instant, les cours ont repris au collège, hier soir.**

# L'église de Clermont détruite par le feu

**CLERMONT (PC) — L'église pariossiale de Clermont, à 70 milles au nord-est de Québec, a été la proie des flammes en fin de semaine.**

**Le feu a pris naissance un peu après 3 heures dans la nuit de samedi à dimanche et s'est propagé rapidement jusqu'à la toiture, qui n'a pas tardé à s'effondrer.**

**Le temple, évalué à quelque $650,000 avait été construit en 1961 pour remplacer la première église de la paroisse, détruite dans des circonstances identiques en 1957.**

**Seuls les murs extérieurs sont demeurés debout. Le presbytère attenant à l'église a aussi été lourdement endommagé. Personne n'a été blessé. Une enquête a été instituée pour déterminer la cause de l'incendie.**

**LA SOCIÉTÉ DE MARKETING DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

donnera un dîner causerie le 27 mars à 11h.30 à l'hôtel Bonaventure, salon Outremont. Le dîner sera présidé par M. Robert Prévost et M. Yvan Dubois.

Sujet: les jeux olympiques et ses implications toutistiques, sportives, culturelles et autres.

**SCULPTEURS — QUÉBÉCOIS**

**Dans le cadre d'une participation des Sculpteurs-Québécois au Festival International de la Jeunesse Francophone qui se tiendra à QUÉBEC du 13 au 24 août 1974.**

**L'Association des Sculpteurs du Québec invite tous ceux qui désirent apporter une PARTICIPATION QUALITATIVE à bien vouloir nous faire parvenir le coupon ci-dessous:**

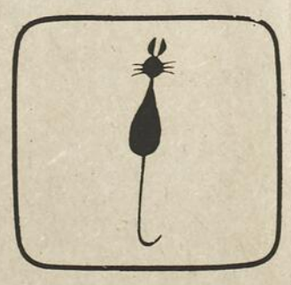
NOM .....
ADRESSE .....
TÉLÉPHONE .....
IDÉE DE PARTICIPATION .....

**N.B. Les inscriptions doivent parvenir avant le 28 mars 1974:**

**A.S.Q.**
**1237 Sanguinet**
**Montréal X2X 3E8**

**Tél: 866-8126**



**LE JOUR**

**TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)**

**collaborateurs**

**Rédaction**

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas
Chef de pupitre: Pierre Godin
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation et affaires sociales: Marie Vallée, Marcelle Bourque
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay.
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux
Économie et finance: Jean Chartier
Vie et Culture: Alain Pontaut
Information générale: Pierre Bertrand, Pierre Tanguay.
Sports: Jean-Pierre Fournier, Alain Gerbier.
Christian Nobert.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentaire: Ginette Hétu

**Administration**

Administrateur délégué: Jacques Léonard
Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Conception graphique: Henri-Paul Bronsard

**Publicité**

Coordonnateur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Francine Tremblay
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

**Tirage**

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent. Code postal: H4N 1S2. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 pour six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LE JOUR

*Les transports sur la Rive-Sud*

# La nouvelle Commission lance une enquête sur les besoins

(CTRS) qui a annoncé, hier, le lancement d'une vaste enquête Origine-Destination destinée à mieux cerner les besoins actuels et prévisibles de ce vaste territoire de 300,000 âmes.

Selon le président de la CTRS, M. Jean-Jacques Lemieux, cette étude, au coût de $45,000, constitue une première sur la Rive-Sud, où les besoins en transport n'ont jamais été étudiés d'une manière systématique: c'est une façon de dire que la nouvelle Commission de transport va de l'avant et qu'elle entend faire de cette étude l'élément capital de son programme d'implantation d'un réseau de transport urbain.

(Par R.-A.G.) Sur la Rive-Sud, qui prend et veut prendre l'autobus? pour aller où? en quelles circonstances? le matin, le soir ou l'après-midi? à l'occasion ou régulièrement? etc...

Depuis des années qu'ils rêvent d'un système de transport en commun, les citoyens de Boucherville, Longueuil, Saint-Hubert, Greenfield Park, Lemoyne, Saint-Lambert, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et Brossard viennent de faire un autre pas dans cette direction, du moins selon la nouvelle Commission de transport de la Rive-Sud

Rappelons que ce réseau doit se bâtir, entre autres, à partir de celui de Chambly Transport Inc., qui doit devenir la propriété de la CTRS à partir du premier juillet prochain.

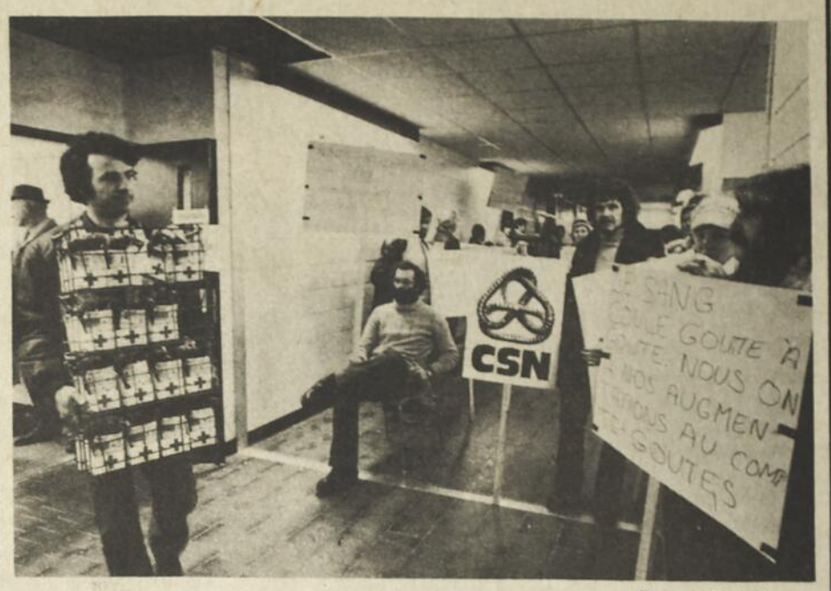
Quant à l'enquête Origine-Destination, qui doit commencer au début d'avril, elle vise deux types de répondants: la première, plus spécialisée, s'adressera aux usagers actuels de Chambly Transport et de Métropolitain Sud.

La deuxième, plus globale, se fera par téléphone, sous forme de sondages auprès de la population en général: par rapport à la première, qui vise à préciser les besoins actuels, elle devrait permettre, à moyen terme, de planifier le réseau et les opérations de la CTRS.

**Pas de subventions, pas de réseau?**

Le président de la Commission, M. Lemieux, a tenu à préciser que cette enquête ne doublera pas une autre enquête du genre qui a été lancée, récemment, à Longueuil, puisque les deux enquêtes se greffent l'une à l'autre. Éventuellement, les renseignements obtenus permettront d'esquisser des hypothèses de tracés ou de circuits d'autobus, qui seront présentées aux divers conseils municipaux concernés, pour approbation ou discussion.

L'enquête a été confiée à la firme d'ingénieurs Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés. Enfin, soulignons que le président de la CTRS, M. Lemieux, "espère toujours des subventions de Québec" pour financer "son" système de transport urbain.




(Photo Michel Giroux)

*Les employés de Brossard en colère*

***Les employés de la ville de Brossard ont manifesté publiquement, hier soir, leur "écoeurement face à l'attitude de l'administration municipale qui fait trainer en longueur les négociations, qui congédie des employés pour activités syndicales et qui continue à faire preuve d'une mauvaise administration". La manifestation a eu lieu sous la forme d'une marche qui est partie de l'aréna municipal pour se rendre à la polyvalente Antoine-Brossard.***

*Les écoliers ne sont pas du "matériel "à déplacer*

# Il faut remettre leur transport au ministère de l'Éducation

*– les commissaires*

QUEBEC (PC) — Les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation devraient être les seules instances à décider de ce que doit être le transport des écoliers au Québec parce que le ministère des Transports n'a ni la compétence ni la préparation nécessaire pour s'en occuper.

C'est ce qui ressort d'un mémoire que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) a fait parvenir au premier ministre Robert Bourassa, en février dernier, et qu'elle vient de rendre public à Québec.

Dans ce mémoire, la FCSCQ demande que le ministère de l'Éducation reprenne en main la coordination des politiques de transport scolaire au Québec, dans l'intérêt de l'éducation des jeunes Québecois et de l'autonomie des commissions scolaires.

L'organisme reproche au ministère des Transports de nuire, par ses politiques et sa façon de procéder, à la mission pédagogique des écoles publiques, en plus de contribuer à une diminution de l'efficacité administrative des commissions scolaires.

**Matériel à déplacer**

"Pour le ministère de l'Éducation, le transport des écoliers ne peut être considéré autrement que comme un moyen de réaliser les objectifs de formation et d'éducation des jeunes Québecois, alors que pour le ministère des Transports, les écoliers ne sont de toute évidence que du matériel à déplacer", précise le mémoire.

Soulignant que le transport des écoliers doit être envisagé comme un service connexe à l'éducation, la fédération affirme qu'il ne peut être combiné, dans un grand nombre de régions, au transport en commun, sans léser les écoliers sous différents aspects, notamment la sécurité, la priorité, les horaires, les circuits et le genre de véhicules.

**Régionalisation?**

La fédération propose d'autre part que la régionalisation du transport soit retardée d'une année, à cause des modifications qui se préparent, du territoire des commissions scolaires, et que le transport inter-écoles à l'élémentaire et au secondaire soit entièrement subventionné toutes les fois que le programme d'enseignement ou que l'utilisation des locaux et de l'équipement le nécessitent.



*"Espaces verts" et le Carré Saint-Louis*

# La ville doit empêcher toute construction sur le terrain des Soeurs du Bon Pasteur

(Par R.-A. G.)—Pour l'association "Espaces verts", il n'y a aucun compromis possible face aux entrepreneurs de la société Procan Finanz qui veulent construire deux immenses tours d'habitation et à bureaux sur l'ancien terrain des Soeurs du Bon Pasteur, à proximité du Carré Saint-Louis: peu importe que le projet ait 23 ou 17 étages, "il ne devrait tout simplement pas y avoir de construction sur ce terrain".

C'est ce qu' "Espaces verts" fait valoir dans un communiqué, où l'association précise qu'au "lieu de permettre à des financiers peu scrupuleux d'entasser des centaines de personnes privées d'espace et de verdure, la Ville devrait immédiatement homologuer le terrain de la rue Sherbrooke pour y aménager un parc annexe au Carré Saint-Louis".

Bref, "Espaces verts" va beaucoup plus loin que les citoyens du Faubourg Cherrier qui se sont opposés au projet de Procan Finanz en proposant une solution de rechange visant à limiter la hauteur des bâtiments, suivant les normes de la ville, car selon "Espaces vert", le Carré Saint-Louis (2.89 acres) est depuis longtemps insuffisant, dans ce quartier très densément peuplé, où il n'y a que 0.15 acre de verdure par 1,000 habitants. Le

*Trois-Rivières*

# Vote de grève unanime à la municipalité

C'est par un vote de grève de 100 pour cent que les employés de la ville de Trois-Rivières-ouest ont décidé de rejeter les dernières offres patronales, vendredi soir dernier.

Cette décision a été prise à la suite d'une dernière séance de conciliation vendredi en présence du conciliateur M. Roland Martel. Tous les employés étaient présents à l'assemblée et le vote s'est pris après un rapport complet des négociations et de la conciliation.

La grève sera effective mercredi, le 3 avril prochain. La convention collective qui couvre les employés de bureau et ceux de la voirie au nombre de 18 a pris fin le 31 décembre 1973.

Les principaux points en suspens sont la procédure de règlement des griefs, les heures de travail, les fêtes chômées et payées, les vacances, les jours de maladie, le régime supplémentaire de retraite et les salaires.

## au jour le jour

● **9h**
Séminaire d'un jour sur "l'énergie et ses problèmes" présenté par la Société des Ingénieurs Civils de France, et l'Institut canadien des Ingénieurs section Montréal, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, 1455 rue Peel.

● **12h30**
Déjeûner-causerie organisé par la Chambre de Commerce de Montréal, à la salle Champlain de l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Raymond Mailloux. Sujet : "l'implantation d'un système de transport collectif rapide, entre Montréal et Mirabelle".

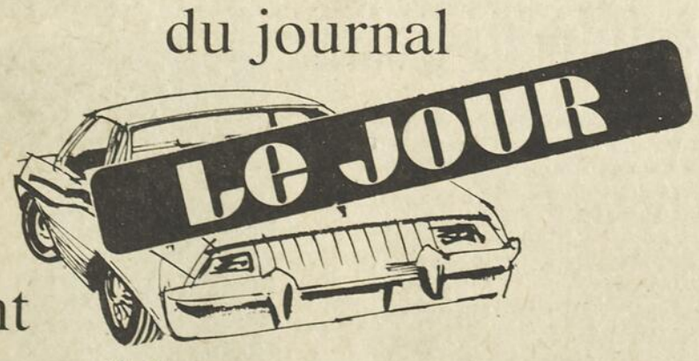
● **16h**
Ouverture officielle du 37e Grand Salon Culinaire du Québec, à l'hôtel Windsor, par M. Claude Simard ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

● **20h**
La Société culturelle Québec présente: "La Balleri ne Lydia Kroupenina" et "la jeune Garde" de S. Guérasimov, au 6827 de la rue Saint-Hubert

● Campagne de souscription organisée par la paroisse Saint-Sauveur, rue Viger, pour la création d'un centre communautaire.

● Exposition (photographies et document audio-visuel) sur l'Île d'Orléans, du 26 au 30 mars, au Pavillon Athanase-David du Cegep du Vieux-Montréal, 1430 rue Saint-Denis.

À la suggestion de plusieurs de nos lecteurs les **auto-collants** du journal




sont disponibles au prix de **$1.00** pour deux (intérieur et extérieur)

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir_____auto-collants du journal LE JOUR. Ci-inclus mon chèque au montant de $_____. (payable à l'ordre de LE JOUR)

Adressez à:
Quotidien LE JOUR
387 Boul. Lebeau
Montréal. H4N 1S2

Nom

No Rue

Ville ou municipalité

## Quoi faire au Québec?

**CANTONS DE L'EST**

● Le 26 mars à Disraëli: émaux sur cuivre de Mimi Dupuis.

**MAURICIE ET BOIS FRANCS**

● Le 29 mars au Centre culturel de Trois-Rivières: concert de cuivres et percussions par les élèves du conservatoire de musique de Trois-Rivières.

● Pierre Calvé: le 28 mars, à Saint-Félix de Valois. Le 29 mars, à Grand-Mère. - le 30 mars, à la Tuque - le 31 mars, à Shawinigan.

● À Plessisville le 30 mars: "Approche en Mouvement".

**RIMOUSKI**

● Dernière phase de la première session d'informatour, au Centre d'achats la Grande Place, jusqu'au 31 mars.

● Séance d'information sur les mécanismes de contrôle de l'assurance-maladie, avec projection de diapositives, suivie d'un forum, dans le cadre de la "semaine de la Famille et de la Consommation", à l'école Paul Hubert, boul. Arthur Buies, le 26 mars.

● Le 30 mars: projection du film "les Jeux d'un bel Été", suivie d'un exposé sur le Régime des Rentes, devant les membres du Club Camping Caravaning, à la salle Neigette, à Sainte-Blondine de Rimouski.

**QUÉBEC**

● Musicéducanima: Le 26 mars à Deschambault et à Pont-Rouge. - le 27 mars à Donnacona et à Neuville. - le 28 mars à Cap Santé, Portneuf et à Saint-Basile. - le 29 mars à Saint-Raymond et à Saint-Casimir - le 31 mars à Donnacona.

● À la salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre de Québec: Les 26 et 27 mars, à 20h30: Orchestre symphonique de Québec. - le 29 mars à 20h30: le Club musical de Québec présente: "Tokyo String Quartet". - les 30 et 31 mars, à 20h30: Léo Ferré.

● Musée du Québec: Collection permanente: Art traditionnel et art contemporain. La femme-photographies - jusqu'au 1er avril. "Marie Caron" - jusqu'au 1er avril.

● À la Maison Chevalier de la Place Royale: exposition de meubles canadiens.

● Le Dr. Jacques Brunet, participera aux "entretiens du Doyen", le 26 mars, dans le cadre d'une série de conférences organisées par les étudiants et professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université Laval.

29e CONGRÈS

**LA SEMAINE DE TRAVAIL DE 5 JOURS: NÉCESSITÉ OU TRADITION?**

**22 et 23 avril 1974**
**CHÂTEAU FRONTENAC, QUÉBEC**

**PROGRAMME**

**LUNDI, le 22 avril 1974**
**Avant-midi**
**9:00 Inscription**
**9:30 Allocution d'ouverture**
Larkin KERWIN, recteur, Université Laval, Québec
Jean-Paul DESCHÊNES, directeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec.

**10:00 L'aménagement du temps de travail**
Laurent BÉLANGER, professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec

**11:15 L'horaire flexible: anarchie ou désordre organisé?**
Marie-Claire BOUCHER, Conseillère en horaires flexibles, Montréal

**Après-midi**
**2:00 Les horaires flexibles: quelques conséquences**
Jean-Pierre HOGUE, professeur, École des Hautes Études Commerciales, Montréal

**3:15 Les horaires flexibles: quelques expériences vécues**
**ATELIER A** (Salle de bal) — Michel CÔTÉ, directeur des relations industrielles, Air Liquide Ltée, Montréal
**ATELIER B** (Salle Bellevue) — Gérard LEDUC, chef, relations du travail, Ministère de la consommation et des corporations, Ottawa
**ATELIER C** (Salle Jacques-Cartier) — Jean-Claude BEAULIEU, directeur du personne, Assurance-vie Desjardins, Lévis

**POUR TOUTE INFORMATION, VOUS ADRESSER A:**
**Département des relations industrielles**
**Faculté des sciences sociales**
**Université Laval**
**Québec, P.Q.**
**GIK 7P4**
**Tél.: (418) 656-2468**

**MARDI, le 23 avril 1974**
**Avant-midi**
**9:30 La semaine de travail comprimée dans l'entreprise québécoise: progrès ou anachronisme?**
Bernard TESSIER, agent de recherche, Ministère du travail et de la main-d'oeuvre, Montréal

**10:45 Les horaires comprimés et l'adaptation du travail à l'homme**
Florian OUELLET, conseiller en relations industrielles, Institut de recherche appliquée sur le travail, Montréal

**Après-midi**
**1:30 La semaine comprimée: quelques expériences vécues**
**ATELIER A** (Salle de bal) — Paul DAEMAN, directeur des services administratifs, Gulf Oil Canada Limitée, Varennes
**ATELIER B** (Salle Bellevue) — Jean MERRILL, directeur des relations industrielles et du personnel, Ronald Federated Montréal
**ATELIER C** (Salle Jacques-Cartier) — Michel CÔTÉ, directeur des relations industrielles, Air Liquide Ltée, Montréal

**2:45 Réactions gouvernementales et syndicales**
Jean BEAUDRY, vice-président, Congrès du travail du Canada Ottawa
Jean-Louis HARGUINDEGUY, président, Syndicat des fonctionnaires de la Province de Québec, Québec
Réal MIREAULT, sous-ministre, Ministère du travail et de la main-d'oeuvre Québec.
L.-P. LEVAC, division des relations de travail, Conseil du Trésor du Canada, Ottawa

**4:15 Prendre le temps de vivre...**
Jacques DE CHALENDAR, président des groupes d'étude sur l'aménagement du temps en France, Paris.

**Soirée**
**6:30** Cocktail (Salon Verchères)
**7:30** Banquet (Salle de bal)

# LE JOUR

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas


# Le droit de crever de faim

Dans le débat qui entoure la question du relèvement du salaire minimal, il n'est pas étonnant de voir s'affronter encore une fois les forces de ceux qui possèdent et les voix de ceux qui réclament. De tout temps et de toutes les époques, nos gouvernements ont été la propriété et ils le sont encore, des puissances de l'argent et des coteries financières. Le peuple se donne l'illusion d'élire des hommes politiques pour défendre ses intérêts. En réalité, il ne fait qu'obéir aux consignes de la propagande et abandonne la gestion de ses affaires à des hommes de main.

Le plus triste dans cette affaire est de voir courir à la rescousse des possédants des hommes qui bénéficièrent un temps de la sympathie de l'opinion publique et qui se servent aujourd'hui de leurs anciennes intimités politiques pour mieux asseoir leur carrière personnelle. Oserons-nous dire ici, ce que la presse officielle a enveloppé jusqu'à maintenant du plus religieux silence? La curée de M. Claude Castonguay, ancien ministre des Affaires sociales du Québec, vers les directorats de compagnies et les prébendes gouvernementales.

Pareille question ne s'aborde pas sans un certain malaise, mais il faut dire que l'ancien député de Louis-Hébert a couru après. Sa toute récente déclaration au sujet du salaire minimal procède à la fois d'un tel simplisme et d'un tel agenouillement devant le pouvoir qu'elle laisse planer de forts doutes sur la qualité de son administration alors qu'il occupait le fauteuil de ministre des Affaires sociales du Québec.

Intervenant dans un débat où il est à la fois juge et partie en sa qualité de conseiller auprès du ministre du Travail, M. Castonguay affirme que le salaire minimal a augmenté plus que le coût de la vie au cours des dernières années. Et il ajoute sur la même lancée que sa firme commence à peine l'étude qui lui a été commandée par le ministère du Travail sur les effets économiques du relèvement du salaire minimal. De deux choses l'une: où M. Castonguay sait où il s'en va en intervenant immédiatement dans le débat, ou il ne le sait pas. On comprend dans la première hypothèse qu'il ait voulu prendre rang dans les troupes gouvernementales. Quant à la seconde, si l'étude est à peine commencée, il eut mieux valu, ce nous semble, que l'actuaire se tût.

D'autant plus qu'il y a à boire et à manger dans la riposte de l'ancien ministre à ceux qui exigent un salaire plus décent pour les quelque quatre cent mille Québécois affligés par la loi actuelle du salaire ''minimum''. On s'attendrait à un peu plus de rigueur et de nuance chez un homme dont la réputation ne sera plus bientôt à défaire, au rythme où les directorats lui tombent dessus. Par exemple, il y a telle chose que la progesssion d'un salaire minimal en chiffres absolus et a telle autre chose que le pouvoir d'achat réel des plus démunis d'entre les Québécois. A cet égard, s'il est vrai que le salaire minimal au Québec a passé de 70 cents en 1961, à $1.85 en 1974, il est non moins vrai qu'il stagne depuis quatre ans entre $1.12 et $1.21, compte tenu de l'érosion du dollar fédéral depuis 1960.

Aussi, le Groupe de réflexion et d'information politique (GRIP) qui recoupe la Fédération des associations de coopératives d'économie familiale et le Conseil de développement social, pose-t-il le problème en termes clairs:

> ***''Comment peut-on juger suffisant un revenu de $74 par semaine ($1.85 l'heure) pour une famille de quatre personnes alors qu'il en coûte maintenant autour de $1.59 la livre de steak haché.''***
>
> ***''De toutes façons, ajoute le groupe, les citoyens les plus défavorisés ont bien assez subi les inégalités de revenus absolument flagrantes que l'on observe au sein de notre ''société d'abondance''. Quand on sait que 20% de la population québécoise doit se contenter de partager 5% du revenu total des Québécois, il ne nous apparait que fondamentalement légitime de procéder au relèvement du salaire minimum à $2.50 l'heure, ce qui permettrait enfin aux plus démunis de participer un peu plus aux fruits de la croissance économique que la grande entreprise ne se gêne jamais d'accaparer.''***

Il va sans dire que LE JOUR appuie cette proposition sans réserve. Que le gouvernement du Québec procède comme il l'entendra, en imposant une surtaxe sur les profits abusifs, en exigeant davantage des compagnies américaines ou multinationales qui exploitent nos matières premières, en sabrant au besoin sur le revenu imposable des hauts salariés, en réduisant le patronage sur les honoraires d'architectes, d'ingénieurs et d'avocats, mais qu'il accouche au plus pressé d'une décision favorable au bénéfice des milliers de Québécois qui vivent à la frange de la misère et de la pauvreté.

Le gouvernement social-démocrate (sic) du Québec peut toujours commander des études, appeler à son secours toute la batterie qu'il voudra d'actuaires-conseils et de technocrates enlisés, d'économistes à la gomme et de porte-parole prébendés, il demeure à l'évidence que le salaire minimal actuel correspond tout juste au droit de crever de faim pour des centaines de milliers de Québécois.

Que l'ancien ministre des Affaires sociales perde du poil dans cette affaire, peu nous chaut. Son jupon dépassait depuis longtemps, au vrai, au moment précis où abandonnant le combat québécois à la frontière de la priorité législative du Québec en matière d'affaires sociales, il ne trouva rien de mieux que de se livrer avec armes et baggages à son opposant fédéral, M. Mark Lalonde. Acceptant comme prix de son abandon, le poste de conseiller du ministre outaouais, quelques semaines après sa reddition.

Tout cela s'est fait, bien sûr, au nom des bons principes et des bons sentiments. Voire avec la certitude du devoir accompli. M. Castonguay prend peine à ce qu'on lui reproche ses directorats. Nous en éprouvons autant devant le triste spectacle qu'il donne.

**Yves Michaud**

## billet

# *Debout, les pédés de la terre!*

*Au moment où le satrape Bourassa, ayant engrossé l'Assemblée nationale d'une idée générale, s'apprête à la faire accoucher d'une Charte des droits de l'homme, il me paraît d'une importance souveraine que notre principal Robert soit mis au courant d'un possible péché d'omission dont il risque de se rendre coupable: celui d'oublier les droits des minorités.*

*La minorité linguistique d'abord. L'anglais la première, car chacun sait qu'elle est menacée de mourir. Déjà ébranlée par les ruades du ''joual'', elle risque d'être exterminée sous les coups de l'impérialisme québécois. Au nom de notre séculaire réputation de générosité chrétienne — ''Gesta Dei per Francos'' — il faut prévenir l'avènement d'une pareille Apocalypse culturelle.*

*Mais il est une autre minorité, monsieur Bourassa, qui depuis un temps immémorial est persécutée et est contrainte de vivre dans un ghetto parce que tous les tabous se sont acharnés sur son dos, et qui de ce seul fait mérite une protection de l'État québécois, c'est, j'ose le dire, la minorité érotique... En un mot comme en cent: les tapettes. Le soleil de la démocratie ne luit pas pour elles comme pour leurs concitoyens. Elles veulent vivre au... jour.*

*Un gouvernement qui s'est fait élire comme libéral ne serait pas digne de cet adjectif s'il arrêtait son libéralisme aux frontières d'un simple fruit défendu. ''Ecce homos''... ils sont là, ils existent, en chair et en os. C'est une question de fait, donc aussi une question de droit. Ils sont là, personne ne peut le nier. Leur existence se perd dans la nuit des tantes et leur persécution est une honte pour la démocratie. Le Tiers-Sexe a les mêmes droits civils que les affreux normaux que nous sommes. Ce n'est pas parce qu'une minorité de citoyens sont partisans de l'amour à l'envers que la majorité peut se permettre d'être injuste à leur endroit.*

*S'il faut invoquer des titres à leur existence légale, pensons à monsieur Trudeau qui leur a ouvert la porte de son ''omnibus''. Pensons aussi à toutes les grandes Pédales qui ont activé le moteur de l'humanité depuis les tout débuts de son histoire: de Socrate à Henri Norbert en passant gaiement par Caligula, Horace, le divin Virgile, Frédéric 11, Michel-Ange, Léonard de Vinci, peut-être le cardinal de Mazarin, Gide, Rimbaud, Oscar Wilde, Montherlant et Michel Girouard, Comme les grandes communautés historiques, elles ont leurs apôtres, leurs théoriciens, leurs martyrs et même leurs Judas.*

*Allez, enfants de la Pédale, le jour de gloire est arrivé!... Soldats obscurs de la grande Armée de la Jaquette flottante, levez-vous et marchez, sabre au clair et flamberge au vent, à la conquête des droits de l'homme pour l'homme!... Debout fifis, tapettes, minets, tantouses, mignons, vicaires lubriques, pédés militants, pédés honteux, pédéputés, pédémocrates de droite, de gauche et ''d'extrême centre'', pédépossédés de tout droit de se coucher en rond, fils de Sodome et filles de Lesbos, pédés de tous poils, à l'attaque!... Oubliez vos arrières et allez de l'avant!...*

*Si la Charte à Bourassa ne vous montre que ses griffes, et vous refuse votre place au soleil, il n'y a plus qu'un chemin à prendre: montez à l'assaut de sa Bastille, au son de l'hymne ''La plume de matante'' ou en chantant sur un air connu:*

*Debout, les pédés de la terre!*

*Debout, les forçats du plaisir!*

*C'est la lutte finale,*

*Serons-nous et demain.*

*Notre internationale*

*Sera le genre humain...''*

*Notez que moi, je n'en suis pas. Pas encore. Du moins pas pour l'instant. Mais si Bourassa ne fait pas bien vite un geste pour donner un statut légal à votre minorité, je ne réponds de rien pour l'avenir. Il se peut même que je bascule de votre côté...*

*Parce que mon âme me jette toujours du côté des opprimés et qu'en général mon corps la suit...*

**Juvénal**

## vous avez la parole

*LE JOUR est votre journal. Ecrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal, H4N 1S2*

# La représentation de la violence

Beloeil, le 18 mars 1974

Monsieur Jacques Godbout,

J'ai lu avec intérêt l'article ''Violence réelle et représentation de la violence'' dans LE JOUR du 16 mars 1974.

Je n'ai malheureusement pas lu le livre mentionné ''Attention les enfants regardent''.

La conclusion de votre article m'a frappé, et c'est à ce sujet que je voudrais faire une remarque: c'est moins la violence à la télévision qui est dangereuse que la **distance** que celle-ci établit entre soi et la réalité''. Je suppose que ''celle-ci'' vise la ''distance'' et non pas la ''violence''. Ma remarque provient du fait que, professeur de Cegep, j'ai noté une particularité dans le comportement des étudiants actuels. Ceux-ci sont presque tous nés avec la télévision. Cette session, j'ai donné à 110 étudiants une liste de 250 adjectifs parmi lesquels il devaient d'en choisir 6 pour se qualifier. Comme prévu, certains adjectifs sont revenus plus souvent que d'autres. Voici la liste de ceux qui sont apparus plus de 10 fois: -sensible 40, -rêveur 34, émotif 27, -nerveux 19, -franc 17, sentimental 14, -timide 13, agressif 12, -sociable, paresseux, compréhensif 11 (chacun).

Ce qui me frappe, ce sont les adjectifs: sensible, rêveur, émotif, sentimental, timide, qui reviennent 128 fois (notons que le même étudiant peut en avoir choisi plus d'un parmi ceux-ci). Il y a aussi un écart assez net entre les trois premiers (sensible, rêveur, émotif) et les suivants. Il me semble que certains adjectifs seraient revenus plus souvent chez les gens nés avant la télévision. D'après moi, on y aurait retrouvé plus de: nerveux, franc, agressif, sociable, compréhensif (pour reprendre des adjectifs de la même liste). Mais la contre-épreuve - chez les personnes âgées de plus de 25 ans - n'a pas été faite. En tout cas, le résultat de ce mini-sondage semble aller dans le même sens que l'ex-professeur de Cegep, Yves Doré dans ''Zoogep''.

A mon avis, c'est la **distance** établie par la télévision entre le spectateur (surtout s'il est jeune) et la réalité qui amène les étudiants actuels à se définir comme, sensibles, rêveurs, émotifs, nerveux, etc. (voir liste plus haut).

Peut-être qu'une analyse plus approfondie nous en apprendrait beaucoup sur le genre de société qui nous attend: société majoritairement composée de doux rêveurs!

Bien à vous,

**Paul Potters**
**Professeur de psychologie**
**Beloeil, Qué.**

# Madelinots et Ethiopiens...

Permettez-moi d'exposer mon point de vue sur le soit disant massacre des phoques. J'affirme et je soutiens qu'il n'y a pas de barbarie ni de massacre à la chasse aux phoques, aux Iles-de-la-Madeleine. N'en déplaise à M. Maurice Bertin.

Vous avez sans doute vu à la télévision un film truqué nous montrant certaines cruautés dans l'exercice de la chasse aux phoques. Tout avait été manigancé avec quelques individus. Après qu'on eu joué ses cartes aux dépends des chasseurs de phoques, le détenteur de ce film est allé exhiber son truc dans certains pays d'Europe. Cette fausse représentation lui permit de se faire une petite fortune.

Le permis de chasse aux phoques est de très courte durée, soit quelques semaines en février et début de mars. Les règlements sont très sévères. Pendant les mois de février et mars les phoques affluent dans le golfe Saint-Laurent; ils consomment trente milles tonnes de poissons par jour pour se nourrir! Et au delà de quatre-vingt pour cent des Madelinots vivent de l'industrie de la pêche!

Après extermination du poisson, sommes-nous prêts à ce que quatorze milles Madelinots subissent le même sort que les Ethiopiens en 1973!

J'ai vécu aux Iles pendant dix ans, et il m'arrive de temps à autres, d'y retourner. Je suis encore allé quinze jours, en octobre dernier. C'est vous dire que je parle en connaissance de cause.

Un acadien pur sang.

**Edwin Harvey.**
**Montréal.**

# Chasseurs de sentiments

Il y a quelques jours déjà, j'écoutais tôt le matin, une émission de ligne ouverte. Le sujet était d'actualité: ''Le Français, langue officielle''.

Deux invités, étudiants d'universités anglophones, répondaient aux questions. Tout semblait d'ores et déjà intéressant, jusqu'au moment crucial: ''S'il y a législation forçant tous les immigrants à fréquenter les écoles francophones, il y aura des troubles au Québec!'' ou ce dicton bien familier: ''Parlez donc Anglais, cela ne fait pas de tort''. Enfin, ''On devrait forcer les francophones à apprendre l'anglais, ainsi que les anglophones, le français''.

Après de tels propos, ma réaction ne peut qu'en venir à ceci: le mouvement d'un Québec français provoquera une contre-offensive de la part des assaillis, entre autres, les anglophones. Or, il semble que nous soyons, comme lors des élections du 29 octobre, aux prises avec les chasseurs de sentiments: Ayez pitié de nous... Ce n'est plus un fédéralisme dans lequel nous pourrions survivre. C'est notre langue, notre raison d'être, notre milieu. Qui sont les vrais assaillants?

Enfin, ce sera une lutte sans merci, un aboutissement inévitable, en somme, des naufragés au milieu d'une mer houleuse!

**Gilles Etcheverry,**
**Rosemont.**

# L'''affaire'' des boîtes à l'Université de Montréal

Vous voulez savoir pourquoi LE JOUR ne pénètre pas encore sur le campus de l'Université de Montréal? Voici ce qui est écrit, en toutes lettres, dans LE DEVOIR du 12 mars, au dernier paragraphe de l'article de Jean-Pierre Proulx: Les étudiants de l'Université de Montréal réclament feu vert pour les imprimés politiques: ''LE JOUR fait l'objet de la même interdiction au grand scandale des étudiants. Il pourrait être mis en vente dans les boîtes à journaux, mais les étudiants prétendent que le dépositaire des boîtes est un **libéral** qui exigerait une commission de 60%!''

Vous le saviez peut-être, mais professeurs et personnel non enseignant ne le savaient pas! Est-ce encore connivence des grands pouvoirs de la presse, déjà étouffée par le succès du JOUR, qui voudrait minimiser les effets de ce journal libre?

A quand DONC les boîtes du JOUR à toutes les entrées de tous les pavillons de l'Université de Montréal?

Bravo! malgré sa jeunesse, le bambin se porte déjà bien et, malgré ses balbutiements et ses fautes de typographie, il va triompher, car le peuple du Québec est sorti de ses limbes! et veut toute la VÉRITÉ!

**Madeleine Gervais,**
**bibliothécaire**
**Université de Montréal.**

# Le sort de notre école m'inquiète

En tant que parent de futurs élèves de l'école Madame de la Peltrie (St-Nicholas d'Ahuntsic), je veux vous faire part de mon inquiétude et de ma réprobation face au sort que réserve la CECM à notre école paroissiale.

On nous parle d'annexion pour le moment, mais qu'arrivera-t-il dans un avenir rapproché? Les enfants, doivent-ils souffrir des conséquences du phénomène de dénatalité, donc de la diminution du nombre d'enfants à l'école? Doivent-ils être privés des services d'une directrice qui, à mon avis, est l'âme dirigeante et l'intermédiaire irremplaçable entre élèves, professeurs et parents?

Pour moi, l'école élémentaire doit faire partie du milieu nautrel de l'enfant. C'est là, qu'il apprend à préparer sa vie future, à travailler, à évoluer et à se développer. Pour y arriver, l'enfant a besoin de stabilité, de sécurité, d'attention, de surveillance et de direction de la part des professeurs, de la directrice et des parents spécialement. L'éloignement ne favorise pas tout cela. Les jeunes enfants ne sont pas des pions que l'on déménage ou déloge au gré et à la fantaisie des adultes.

On parbe beaucoup de décentralisation afin d'humaniser l'école. Je vois difficilement comment l'annexion de l'école Madame de la Peltrie à une autre qui dessert déjà un assez grand nombre d'élèves, pourrait servir le principe d'humanisation de ladite école. Je crois qu'il est essentiel de regarder un peu au-delà du point de vue administratif et faire en sorte que l'école soit là pour former l'élève et non que l'élève soit là pour servir l'administration scolaire.

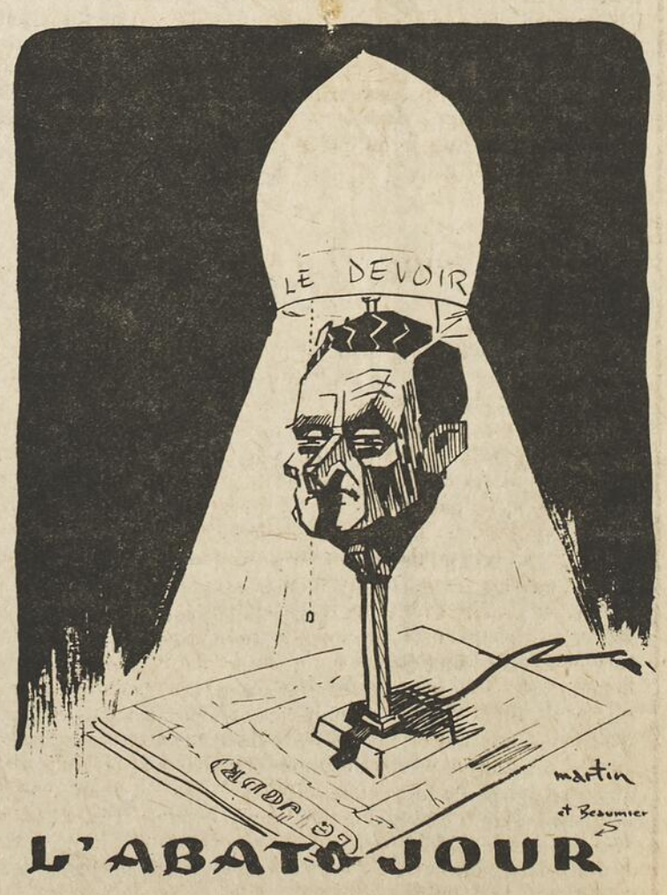
L'éloignement de l'enfant de l'école élémentaire, l'oblige à du voyagement fatiguant, inutile et inquiétant pour les parents. De plus cet éloignement le prive d'une période de repos, de relaxation et de contact parental nécessaire au milieu de sa journée d'étude.

En tant que parent de futurs élèves de l'école Madame de la Peltrie, j'appuie entièrement le comité des parents qui travaille à conserver notre seule école dans la paroisse.

Voici donc, les principaux points que je désire porter à votre attention, en tant que mère de famille soucieuse du développement, de la formation, du bien-être et de la sécurité de mes enfants. Pour moi, avoir une école élémentaire rattachée à la paroisse, est nécessaire au bon équilibre du milieu.

**Madeleine Deslierres Morais**
**Montréal**

## Le dessin du lecteur



# Lettre de Paris

(Par Christopher Malonc.

*Les Québécois à Paris.*

**C'est décidé: le chef de notre administration "provinciale" sera reçu avec un certain éclat à Paris au début du mois de mai. La préparation de cette visite avait été ardue, étant donné l'emploi de temps très chargé des principaux interlocuteurs français de M. Bourassa. Le premier ministre désirait lui-même, semblerait-il, donner plus d'éclat à son séjour dans la capitale parisienne que cela n'avait été le cas en avril 1971, lors de son précédent séjour. A la Délégation du Québec, on nous a souligné que dans l'optique de l'acquisition par le Québec de sa "souveraineté culturelle", les relations franco-québécoise prenaient une importance plus grande, et les passages dans le dernier discours inaugural traitant des relations internationales tendraient à confirmer cette analyse. Le programme de la partie officielle de la visite est important; même le "Kissinger" français, M. Jobert, laissera tomber pendant quelques instants ses préoccupations atlantiques pour s'entretenir avec le chef du gouvernement québécois. On n'a toutefois pas voulu dévoiler à la Délégation quels seraient les sujets abordés par les deux parties. On peut penser cependant que l'on évoquera une coopération décénaire, et son éventuel élargissement. Peut-être traitera-t-on aussi, de façon ô combien discrète, des relations très spéciales existant entre le Service de Documentation Extérieur et de Contre-Espionnage (le DEC pour les intimes) et notre CAD, aspect de la coopération franco-québécoise sur laquelle les porte-parole officiels se montrent très peu prolixes. Monsieur Bourassa doit, bien entendu, rencontrer des hommes d'affaire français; mais on peut se demander si la date retenue pour ces rencontres (le 1er mai, jour férié) est particulièrement bien choisie. Des observateurs français ont émis des doutes à ce sujet.**

## *"Le Champ des Morts"*

**Ces derniers jours ont vu plusieurs manifestations culturelles québécois à Paris. Le lundi 12 mars avait lieu au Biothéâtre, petite salle située au centre du quartier des Halles, la première d'un spectacle québecois, "Le Champ des Morts" ou une veillée chez les défunts trépassés de p'tite rivière librement adapté de l'américain par Roland Lepage; la pièce a été présentée à Montréal à l'École Nationale de Théâtre il y a quelques années. La mise en scène est assurée à Paris par Gabriel Gascon, bien connu des Québécois sous les traits d'Alexis dans les "Belles Histoires". M. Gascon habite la France depuis quelques années, et il a d'abord présenté la pièce au Centre Culturel Canadien au mois de décembre 1973, ou elle avait été très bien accueillie, ce qui le décida à la lancer sur la scène parisienne. La pièce ressuscite une quarantaine de morts enterrés dans un petit cimetière situé à quelques milles de Québec; elle passe en revue les ambitions, les gloires et les échecs de chacun, en accentuant leur aspect dérisoire. Le langage est celui des campagnes québécoises au tournant du siècle. Dans sa présentation de la pièce, Monsieur Gascon la caractérise comme étant une "science fiction sans voyage interplanétaire, sans autre science que la philosophie, où la fiction serait réalité". On peut applaudir l'excellente mise en scène de Gabriel Gascon, et son jeu d'acteur chevronné. On peut déplorer, par contre, le fait que la plupart des comédiens soient des non-Québécois, chez qui l'accent campagnanrd québécois sonne manifestement faux et qui ne parviennent pas à "passer" Sur un autre plan, l'inconfort extrême des lieux a indisposé sérieusement l'assistance, au demeurant assez clairsemée. M. Gascon ne paraissait pas content à l'issue de la pièce, et se proposait d'y apporter des modifications, en prévision de la "Générale", qui avait lieu quelques jours plus tard. Nous retournerons donc voir la pièce, qui est à l'affiche au Biothéâtre jusqu'au 29 avril.**

## L'Aventure du cinéma direct

**Le jeudi 16 mars vit le lancement au Centre Culturel Canadien d'un fort volume (500 pages) du critique québecois de cinéma Gilles Marsolais intitulé *L'Aventure du cinéma direct*, édité chez Seghers dans la collection "Cinéma Club" et tiré à 600 exemplaires. Professeur à l'Université de Montréal, critique cinématographique, poète et romancier, Gilles Marsolais a réuni la matière de ce livre pour une thèse de doctorat-ès-lettres qu'il a soutenu à la Sorbonne. Intime de longue date de practiciens du "cinéma direct" comme Michel Brault, Jean Rouch, et Joris Ivens, ces deux derniers étaient présents au lancement, Gilles Marsolais a cherché à effectuer dans cet ouvrage une synthèse sur le cinéma direct, considéré comme un domaine cinématographique autonome. L'auteur considère qu'il est presque impossible de faire du cinéma aujourd'hui sans assimiler l'expérience du cinéma direct, étape décisive et déterminante dans l'évolution du cinéma moderne. Il cherche surtout à cerner le "moment effervescent" de ce cinéma, qu'il situe entre 1958 et 1965 et qui est géographiquement circonscrit aux États-Unis, au Canada et à la France. Après avoir souligné les difficultés d'en arriver à une définition du cinéma direct, l'auteur conclut que ce cinéma a favorisé l'évolution des techniques (plus grande mobilité), commandé une nouvelle façon de travailler (équipes réduites) et dicté une nouvelle attitude de recherche et d'observation (à même la vie "en acte"). M. Marsollais prépare actuellement un ouvrage sur les expériences "vidéo" en cours chez nous, question capitale qui n'est pas longuement abordé dans ce livre. La présentation de l'ouvrage a été suivie de la projection du film "Chi Si Bi" produit par l'Association des Indiens du Québec, décrivant la vie des Cris menacés de génocide culturel par suite de la construction de LG-2 à la Baie James. Une discussion très animée opposa ceux qui estimait que ce film desservait plus la cause des Indiens qu'il ne la défendait, ceux qui étaient frappés par la beauté des lieux et le mode de vie des Cris.**

## *La boîte "La Québecoise"*

**Plusieurs Québécois se demandent ici ce qu'il en advient de la boîte "La Québécoise", dont on avait annoncé le lancement avec beaucoup de fracas au début de janvier à Montréal. La perspective de pouvoir aller siroter une petite "50" en plein coeur de Paris, en mangeant une bonne portion de tourtière n'était pas pour déplaire à de nombreux expatriés qui ressentent parfois un brin du mal-du-pays malgré les attraits de la vie parisienne. On vit même annoncé dans les journaux une soirée d'adieux pour l'animateur de la boîte de nuit, Raymond Lemieux. Mais l'état des locaux situés au 14 rue du Jour indique que la boîte n'ouvrira ses portes avant plusieurs semaines au bas mot. Un ouvrier que nous avons interrogé était d'avis que les travaux, qui viennent de commencer, prendraient au moins deux mois. Par ailleurs, les Québécois ici sont assez sceptiques quant aux chances de réussite de la boîte, et surtout du restaurant; la capacité de la boîte (350 places) et du restaurant (175), et surtout les prix annoncés paraissent nettement trop élevés pour que les Parisiens s'y ruent en masse. Il ne manque pas, en effet, de maisons ici où l'on mange fort bien pour la moitié du prix du menu en soirée de la "Québécoise" (75 francs), et de petites boites intimes. Il appert à plusieurs que les promoteurs de ce projet connaissent très mal les habitudes parisiennes et l'état du marché de la restauration; même si le Québec "est à la mode" ces temps-ci, les chances de viabilité de l'ensemble paraissent faibles. C'est dommage.**

## vous avez la parole

*LE JOUR est votre journal. Ecrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal, H4N 1S2*

# On a "assassiné" la garderie de Rimouski

**La nouvelle de M. Jacques Guay, intitulée "Pour obtenir des garderies, on compte sur le Statut de la Femme** parue dans LE JOUR, édition du 12 mars, où il est fait état "des grandes difficultés internes vécues par la Garderie de Rimouski" appelle une mise au point.

La mission assumée par LE JOUR de diffuser l'information exacte impose plus de rigueur et de recherches qu'à d'autres journaux québecois: écrire trop souvent n'importe quoi sur la foi de ragots plutôt que sur des faits vérifiés aux sources. Sinon, en quoi LE JOUR serait différent et plus crédible?

Le dossier de la garderie de Rimouski est devenu honteux, non pas par la grâce des gouvernements d'Ottawa et de Québec mais

par la bêtise de quelques citoyens frustrés, complexés du pouvoir, qui ont allumé, par une astucieuse campagne systématique de salissage, le feu de la zizanie où fut immolé la garderie QUI FONCTIONNAIT TRES BIEN

par l'inaccessibilité pour la soussignée du permis municipal pour 1974, après résolution de la Ville de Rimouski, entérinée par plusieurs groupement socio-économiques (qui avait vérifié les dires des détracteurs?)

La Garderie de Rimouski serait encore là si on ne l'avait pas stupidement assassinée. Elle était utile et elle avait la possibilité d'attendre l'application d'une politique généralisée des garderies au Québec. Les crédits ne lui faisaient pas défaut. Il n'y avait pas de combat à mener à cet égard.

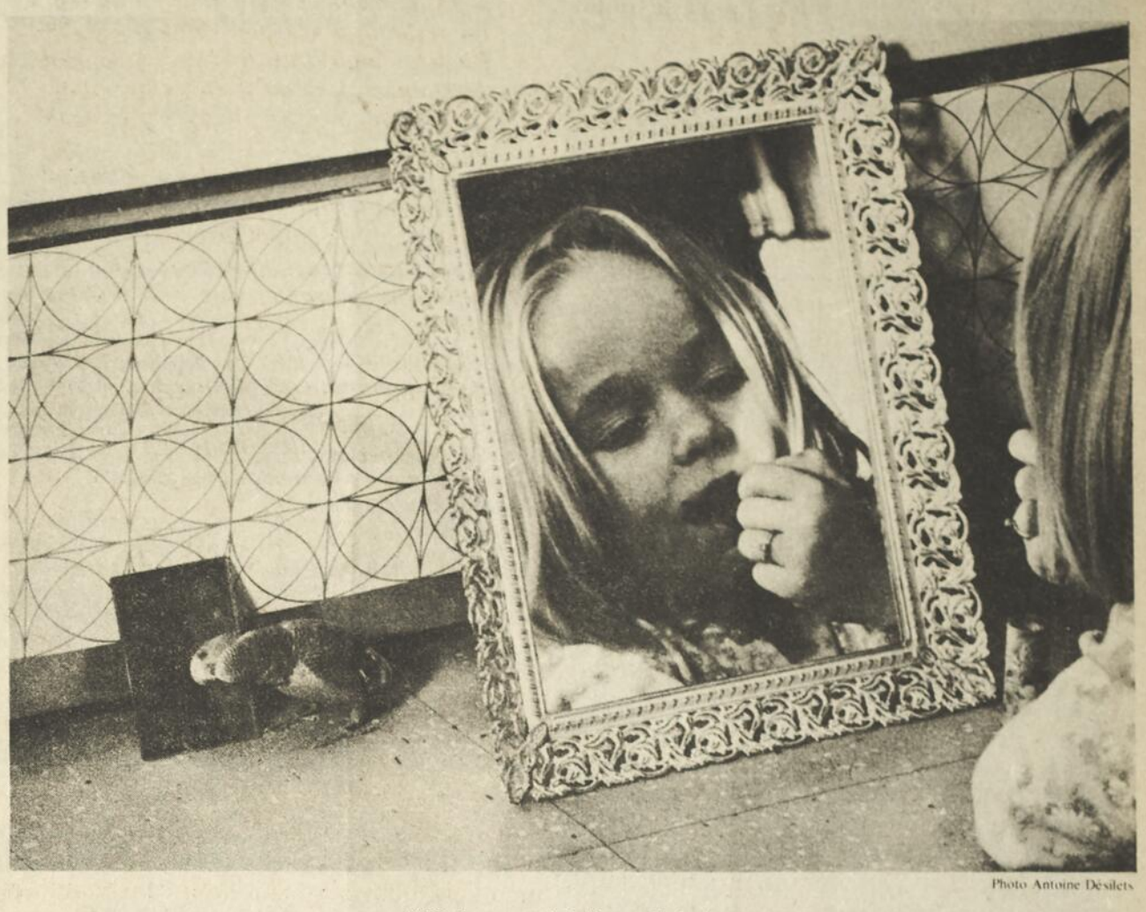


Photo Antoine Désilets

### Des détails et des faits

La bonne réputation de la garderie de Rimouski à Ottawa et à Québec, aux plans de l'administration, des structures, de la compétence du personnel, de la qualité des services et de la fonctionnalité des lieux ne L'écartaient par d'une autre subvention, à long terme même, pour poursuivre l'expérience. Il fallait, hélas, l'appui des autorités municipales et des élites locales au lieu de ce climat de doute et de dénigration entretenu si patiemment dans des assemblées publiques et par une certaine presse depuis le début de 1973.

Le venin pénétra jusqu'à la Mairie de ma ville natale où j'ai fait, plusieurs fois, la preuve d'intégrité et d'un travail social communautaire positif et valable.

La résolution municipale fut adoptée le 23 juillet 1973. Elle requérait du Ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre le retrait dans l'immédiat de la subvention à une corporation sans but lucratifs.

On aurait dû savoir les exigences d'un PIL (projet d'initiative locale). Qu'un PIL était sans but lucratif et qu'on ne disposait pas des argents à sa guise comme l'écrivait ladite résolution.

On suivait de très près le cheminement de la garderie sous toutes formes aussi bien au Ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre qu'au Ministère des Affaires Sociales du Québec.

Celui-ci fut même prié instamment d'annuler le permis provincial et, aberration, de mettre la garderie en tutelle alors qu'elle était alimentée des deniers du fédéral. La confusion était dans les exprits et la rage, dans certains coeurs. La conscience sociale, de la littérature.

On ne voulait pas savoir que les surplus budgétaires retournaient au fédéral, comme ce fut le cas pour le projet de 1972 et celui de 1973, et le produit de la liquidation des immobilisations de la garderie.

La vigilance était trop aigüe pour des déficits possibles.

Heureusement que les dossiers, reflet du vécu à la garderie, comptent encore pour certains.

Des spécialistes en administration d'Ottawa et de Montréal échouèrent même dans l'amorce d'un dialogue avec les autorités locales.

La guérilla d'usure était en marche. Ses leaders, qui n'avaient rien à perdre, pas même les services de garderie, inutiles pour eux, étaient écoutés. On se souciait peu d'aller au fond des choses. Un nouveau sport était né: démolir une garderie et la réputation de la directrice. Bien peu de roitelets piailleurs se souciaiaent du lendemain pour le peuple.

Mais ce **jeu mondain** se déroulait HORS LES MURS DE LA GARDERIE.

Le personnel, spécialisé en sciences infirmières, sociales et de l'éducation, accomplissait sa tâche avec une conscience professionnelle rare en accord avec la soussignée et ses adjoints à la Direction.

Les esprits furent si pollués qu'en octobre certains parents, pourtant satisfaits de la garderie, écartèrent définitivement la promotrice (bien consentante jusqu'à la nausée) de toute participation à un projet de continuité des services de la garderie. Elle collabora à fond avec le Comité des véritables parents-usagers de la garderie. Celui-ci essaya VAINEMENT, au début de novembre, de faire l'unité de pensée et d'action avec l'autre groupe de citoyens, aspirant à la Direction de la garderie.

Il était devenu utopique, le défoulement collectif en cours, de lutter davantage contre vents et marées. La décision de fermer la Garderie de Rimouski, au terme de la 5e subvention fédérale, le 30 novembre, fut prise par l'Equipe. Celle-ci poursuivit sans faillir sa tâche dans la joie et la sénérité jusqu'au dernier jour. Le défi était de taille. Il fut réussi. Les quelque 250 familles usagères de la garderie y amenaient quotidiennement de 80 à 90 enfants, de 1 mois à 6 ans: 17,256 présences d'enfants enregistrées en 1973. La capacité d'accueil était atteinte.

Chaque subvention suscitait nervosité, inquiétude, remous. Tous les PIL au Canada vivaient le même stress. Les PIL ont un caractère provisoire. Ils sont un moyen et non une fin avec les lacunes inhérentes à un système né de l'urgence.

Comme tout organisme ou toute entreprise, un projet PIL, mené rigoureusement, n'a pas à souscrire à des éléments extérieurs, belliqueux ou revanchards, voulant s'emparer de la gestion financière en réclamant la tête de celui-ci ou de celle-la. Comme dans toute entreprise sérieuse, il y a des gestes administratifs à poser pour le bien général: accepter des démissions, des départs, et procéder à des mises à pied justifiées.

La solidarité reste à inventer. Avant de détruire la Garderie de Rimouski, pourquoi n'avoir pas structuré le prototype rêvé? Pourquoi deux clans réclamaient-ils une subvention pour une garderie. Où était le mal? A l'intérieur de la garderie ou à l'extérieur? Dehors...

L'ambition et la haine sont de mauvaises conseillères que le Comité du Statut de la Femme aura à neutraliser pour que le monde ordinaire n'encaisse pas toujours les plus durs coups des bien-nantis.

**Mme Andrée Gauthier,**
**ex-directrice-promotrice**
**de la Garderie de Rimouski**

## Un peu d'histoire

Merci monsieur Jérôme Proulx de suggérer pour nous, lecteurs, de pouvoir lire à chaque jour un peu d'histoire dans notre journal.

Que nos professeurs, à tour de rôle, dans nos colonnes, au jour le jour, racontent notre histoire, nos frontières.

Voilà monsieur Proulx qui est fait. Mon journal fera pression à sa manière, les professeurs aidant. "Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci."

**Guy Beauchemin Pont-Viau.**

## Vous vous améliorez

Depuis le tout premier numéro je vous regarde et examine. C'est très bien. Vous vous améliorez. La mise en page est décente, belle même. Bravo. Pourquoi se mettre à éviter les compliments!

Votre idée de nous éviter d'éternellement passer de la première page à la sixième pour finir la lecture est des plus intelligentes. Elle nous montre comment le Devoir était illogique de ce côté. Vive le résumé de la première page qui nous permet de faire une sorte de survol du journal du matin devant un café.

Il serait peut-être bon de savoir au jour le jour le nombre de copies vendues. On considère que ce journal, votre journal est un peu le nôtre. On aimerait savoir sa croissance.

Il faudrait peut-être pousser un domaine plus qu'un autre. Tous ceux qui s'intéressent à ce domaine sauraient qu'en lisant le Jour ils vont avoir toute l'information possible. Un peu comme fait le "Journal de Montréal" avec ses pages de sport. Même les anglais lisent ce journal parce qu'il est complet de ce côté. De même vous avez réussi à avoir les services d'Antoine Désilets. Il a abandonné un tas de lecteurs de sa chronique de photo de La Presse. En publiant une chaque semaine vous pourriez récupérer une bonne partie des lecteurs de ce journal à éditorial fédéraste... En passant l'autre soir, sur le cable, je l'ai entendu parler du "bilinguisme" à la Trudeau qui fait qu'on ne parle ni le français ni l'anglais parfaitement. J'aimerais en savoir plus long. J'ai déjà ma petite idée ladessus mais pour les autres...

**Marc Brière**
**Montréal**

P.S. Il serait bon de nous recommander, nous lecteurs, de laisser trainer notre Jour dans le métro après en avoir fini la lecture. On pourrait alors avoir au lieu d'un lecteur par journal, trois ou dix, même...

*L'Homme et la Terre*

# Pourquoi créer des déserts?

**Gilles Boileau**

Dans son éditorial du 20 mars dernier "Le Québec n'est pas un paillasson", Evelyn Dumas indiquait très clairement quelques-uns des dangers qui pouvaient se cacher derrière la récente entente Québec-Ottawa, entente par laquelle, semble-t-il, l'on veut tenter d'assurer à Montréal et à sa région un rythme de croissance égal à celui de Toronto.

Un tel objectif de la part des autorités provinciales tient beaucoup plus de l'orgueuil et de l'irresponsabilité que d'une politique de développement cohérente, rationelle et équilibrée. Vouloir tenir, artificiellement, Montréal au même niveau économique on lui conserve une vitesse de croissance équivalente à celle de Toronto relève d'une grave ignorance des problèmes socio-économiques et même politiques du Québec. En raison de leur contexte géographique et économique différent, on ne peut comparer Montréal à Toronto sans commettre de graves erreurs.

La région métropolitaine de Toronto compte dans ses limites 30% de la population de l'Ontario alors que le grand Montréal réunit sur son territoire 45% de la population du Québec. Ces chiffres nous montrent nettement que Toronto ne constitue pas le seul pôle de développement de la province voisine alors que Montréal occupe une place unique dans l'économie québécoise. L'Ontario peut appuyer son développement économique sur l'axe Toronto - Hamilton alors que le Québec n'a pas la charnière correspondante. De là le problème et le drame.

Vouloir développer Montréal à tout prix, c'est vouloir du même coup reléguer la majorité des autres régions du Québec à l'arrière-plan définitivement et les confirmer dans leur rôle habituel de réservoir de population et de main-d'oeuvre pour Montréal, voire même l'Ontario et les États-Unis. Les chiffres sont d'ailleurs là pour le prouver. Cette "prospérité" dont nous parlent si souvent les hérauts déguisés de **l'establishment** ne se traduit pas dans la réalité par un développement équilibré et harmonieux de toutes les régions du Québec.

Il n'est pas inutile de rappeler, même à ceux à qui la vérité peut faire mal, qu'au cours de la dernière décennie la population a diminué aux quatre coins du Québec. Par ailleurs, de 1966 à 1671 seulement, la région métropolitaine a enregistré une augmentation du double, soit près de 15%. Depuis 1961, la Gaspésie a perdu 8% de ses effectifs de l'Outaouais, en excluant Hull, ont été de 2.5% et celles du Nord-Ouest québécois de 1% Le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est à peine maintenu avec une très faible augmentation de 1%.

Et ce ne sont là que des pertes brutes. En réalité si l'on tenait compte de l'accroissement naturel, - c'est l'intérêt par rapport au capital - on verrait que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a perdu au cours de la seule période 1961-1971 le total effarant de 43,000 personnes. À peine imaginable! Et un tel calcul pourrait s'appliquer à beaucoup d'autres régions du Québec, surtout la Gaspésie et le Bas-du-Fleuve.

Une telle situation n'aurait rien d'alarmant ou de catastrophique si cette population avait pu s'intégrer à l'intérieur d'un vaste plan d'aménagement national voulu et conçu dans l'intérêt de toutes les parties composantes du Québec. Mais tel n'est pas le cas. L'échec de l'expérience du B.A.E.Q. et l'absence d'une loi générale sur l'Urbanisme et l'Aménagement du territoire nous obligent à reconnaître que le développement du Québec est encore anarchique. Il en résulte de regrettables pertes d'énergie et un malheureux gaspillage de ressources à la grandeur du territoire.

*Avis à Suco, Oxfam, Développement et Paix, etc*

# *L'ACDI refusera de subventionner les programmes d'action politique*

**par Maurice Giroux**

Il faut maintenant considérer comme officielle (et quelque peu paradoxale) la décision de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) de ne pas subventionner les programmes d'action et d'éducation politique mis au point par des organismes privés de développement comme le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO), Développement et paix, Oxfam, les Rallyes Tiers-Monde.

Le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, l'a fait clairement savoir le 14 mars dernier lors d'une rencontre à huis clos entre les dirigeants de l'Agence fédérale et les administrateurs du Conseil canadien pour la coopération internationale.

(Le CCCI est un organisme de documentation, de référence et de liaison qui est au service des organismes et individus au Canada engagés dans le développement international).

Le but de la rencontre était d'approfondir la consultation entre l'Agence gouvernementale ACDI et les porte-parole des principaux organismes non gouvernementaux. Plusieurs de ces organismes reçoivent des fonds de l'ACDI pour mettre en oeuvre des projets de développement dans les pays du Tiers Monde.

**L'action politique**

Mais depuis quelque temps, les ONG (abréviation pour "organismes non gouvernementaux") mettent de plus en plus l'accent sur l'action politique et l'éducation du public canadien et québécois dans le but de faire comprendre aux "payeurs de taxes" et aux "fournisseurs de dons" les véritables causes du sous-développement.

Insensiblement, mais d'une façon certaine, les ONG sont ainsi amenés à dénoncer l'action de certains gouvernements étrangers dans les pays du Tiers Monde. L'exemple de l'Angola montre que le Portugal, appuyés par certains pays membres de l'OTAN, continue impunément d'opprimer la population, à 95 p.c. noire, de ce pays colonisé d'Afrique.

De la même manière, toujours dans le but d'éduquer le public, les ONG doivent attirer l'attention sur les contradictions de l'aide canadienne aux pays en voie de développement et de la politique extérieure (sous-entendu commerciale) du Canada envers ces mêmes pays.

**Même si la cause est louable**

Dans l'allocuation qu'il a prononçée au début de la rencontre ACDI-CCCI, M. Gérin-Lajoie a notamment déclaré (traduit de l'anglais):

**"Les organismes volontaires sont libres de mener leurs propres affaires comme ils l'entendent et de choisir à leur gré le type de leurs interventions. Cependant, ils ne devront pas s'attendre à recevoir de l'ACDI des fonds destinés à financer des actions politiques contre le gouvernement ou contre d'autres ministères du gouvernement ou contre des gouvernements étrangers, même si la cause poursuivie est très louable".**

Comme justification, le président de l'ACDI a dit que son organisme était responsable devant le parlement canadien tandis que les ONG étaient responsables seulement devant leurs membres. Il a également affirmé qu'un organisme non gouvernemental avait la possibilité d'être plus "créatif et plus d'avant-garde" que le gouvernement, lequel est habituellement plus lent et ne peut aller de l'avant que lorsque l'opinion publique est suffisamment préparée.

**Le double paradoxe**

La prise de position de M. Gérin-Lajoie arrive à un moment où, paradoxalement, l'ACDI tente de libéraliser sa politique d'aide en comptant sur l'appui d'une opinion publique éclairée, sur l'appui des ONG en particulier qui travaillent au niveau du public.

Dans son allocution du 14 mars, M. Lajoie mentionne que l'ACDI est en train de réduire le pourcentage de son aide qui est liée (à des achats d'équipement au Canada) et d'augmenter les crédits affectés au financement des dépenses locales dans les pays en voie de développement.

Elle arrive aussi au moment où M. Mitchel Sharp tente de résister aux pressions de l'opinion publique conservatrice en appuyant le projet d'une aide humanitaire aux populations et aux maquisards des pays colonisés de l'Afrique australe.

Mais du même souffle l'ACDI, aiguillonnée sans doute par le ministère des Affaires extérieures, refuse de subventionner Oxfam pour deux films sur l'Angola et Haïti et attend de pied ferme le budget d'éducation politique de SUCO.

Le conflit qui vient d'éclater à SUCO semble d'ailleurs avoir pour motif principal un désaccord fondamental entre la direction des ONG à l'ACDI, direction assumée par M. Lewis Perihbam, et les organismes francophones de développement international sur le thème de l'éducation politique.

Ainsi, en refusant de subventionner les projets d'éducation politique par crainte de déplaire au gouvernement, l'ACDI est en train de donner raison à ceux qui critiquent la libération de ses politiques.

## Extrait d'un programme de l'ACDI pour la sensibilisation du public

**La société canadienne commence à saisir plus clairement son rôle dans le contexte du développement international. C'est particulièrement la jeune génération qui a le plus contribué à cette ouverture; les volontaires du SUCO ainsi qu'un bon nombre d'itinérants ont adopté une nouvelle vision et plus de compréhension des problèmes des pays en voie de développement. Eux et bien d'autres encore cherchent de nouvelles formes de participation à la coopération internationale.**

**Les Nations-Unies ont aussi lancé un appel pour mobiliser l'opinion publique en faveur du développement international à l'occasion de la Deuxième décennie de développement.**

**De nombreuse initiatives ont également été prise par des organismes nationaux et locaux pour intéresser le public à différents programmes de développement international. L'ACDI reconnait la valeur du travail accompli et appuiera davantage les projets de sensibilisation du public expérimental qui s'inscrit dans son effort global en faveur du développement.**

# Trudeau admet qu'il faut reviser la loi des transports

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a reconnu, hier aux communes, que la politique de son gouvernement en matière de transports n'est pas adéquate et qu'une révision de la loi s'imposerait.

Il répondait ainsi aux questions du chef de l'Opposition, M. Stanfield, qui a tenté de faire dire au chef du gouvernement qu'il n'existait tout simplement pas de politique des transports au pays.

Le premier ministre n'est pas allé jusque là, mais il a indiqué que son gouvernement et les autorités provinciales, surtout celles de l'Ouest, poursuivent les consultations en vue de mettre au point une nouvelle approche de tous le domaine des transports, principalement en ce qui regarde les chemins de fer.

Depuis une dizaine de jours, il est souvent question du rôle et de l'efficacité du ministère des Transports, que dirige M. Jean Marchand.

Ce dernier, dans un discours au Communes, la semaine dernière, s'est plaint que le ministère ne dispose pas d'une autorité nécessaire face, par exemple, aux organismes paragouvernementaux de transports, telle la Commission canadienne des transports.

M. Trudeau a précisé que son gouvernement fait des prévisions sur la circulation des marchandises et le nombre de wagons qui seront nécessaires dans quelques années mais que, d'un autre côté, les compagnies ferroviaires ne trouvent pas rentables le transport du grain dans l'Ouest et refusent d'y investir plus d'argent.

*Les sables de l'Athabaska*

# Goyer revient à la charge

**par Fay La Rivière**

CALGARY (PC)—À deux jours de l'ouverture de la deuxième conférence fédérale-provinciale sur l'énergie, et pour la deuxième fois en un mois, le ministre des Approvisionnements et des Services, M. Jean-Pierre Goyer, prêchait, lundi, dans l'ouest canadien, les bienfaits d'un plan d'emprunt massif de capitaux étrangers pour la mise en valeur immédiate et accélérée des sables bitumineux de l'Athabasca.

Selon M. Goyer, il serait possible d'emprunter, principalement sous forme de biens d'équipement, $20 milliards à des pays affamés de pétrole, tels les États-Unis et le Japon, pour construire 20 usines de traitement de pétrole synthétique albertain, dont la production, qui s'élèverait à 2.5 millions de barils par jour, permettrait de satisfaire les besoins canadiens et de rembourser les emprunts sous forme de pétrole.

Les sables de l'Athabasca renferment 65 milliards de barils de réserves dont 60 pour cent environ sont récupérables grâce aux techniques actuellement mises au point, ce qui donne 40 millions de bruts "qui suffiront à nos besoins pendant plus de 50 ans", sans compter la production de pétrole conventionnel, a dit M. Goyer.

"Notre consommation quotidienne de pétrole sera, en 1973, d'environ 3 millions de barils par jour et notre production de 1.6 millions de barils par jour. Vingt usines de traitement de pétrole brut synthétique produiraient plus de 2.5 millions de barils par jour, ce qui suffirait à combler l'écart et à rembourser notre prêt en nature", a dit M. Goyer.

"Il serait évidemment beaucoup plus simple de rejeter cette idée d'emblée, a dit le ministre, lundi, au début de ses remarques, mais "mon but est simplement de convaincre les experts d'étudier cette proposition afin d'en déterminer objectivement la rentabilité".

**Mise en garde**

"On a souvent reproché aux Canadiens de ne pas voir les grandes possibilités de leur propre pays et d'avoir permis à des étrangers d'exploiter ses richesses. Ne pouvons-nous pas faire mentir ces censeurs?" a demandé M. Goyer.

"Ne nous leurrons pas, a dit M. Goyer. Que le gouvernement définisse ou non sa propre stratégie d'exploitation en fonction des objectifs nationaux, ces entreprises multinationales mettrons leurs programmes à exécution. Le ministre faisait remarquer plus tôt que ces entreprises "préfèrent y aller lentement, par exemple ne construisant qu'une usine par an, voir tous les deux ans de façon à ne pas grever leurs finances ou créer des problèmes d'administration."

**Le plan Goyer**

En plus des 65 milliards de barils récupérables immédiatement à 60 pour cent, l'Alberta possède des réservoirs de l'ordre de 500 milliards de barils récupérables à 30 pour cent environ, mais qui ne pourront être extraits que lorsque les techniques appropriées de minage auront été mises au point.

Le plan de M. Goyer consisterait à emprunter, sous forme d'équipement, $20 milliards pour la construction de 20 usines de traitement des sables bitumineux, et de rembourser ces emprunts par du pétrole, ce qui a "l'avantage de minimiser les pressions sur le dollar canadien en atténuant les problèmes de trésorerie et de balance des paiements".

Le ministre des Approvisionnements et des Services, croit qu'un tel projet servira les intérêts de l'Alberta, en lui apportant la possibilité de développer ses ressources naturelles, de se ménager des recettes supplémentaires, d'exploiter une industrie secondaire, et d'équilibrer son marché intérieur.

*Les négociations du GATT*

# Québec aura un "pion" à Genève

**par Maurice Giroux**

**M. Yvan Bernier juriste de 33 ans spécialisé dans le droit économique international, sera en poste à Genève à partir de juillet prochain pour effectuer des recherches et informer le gouvernement du Québec sur les négociations du GATT qui s'y dérouleront.**

**La nomination de M. Bernier fait partie de la stratégie québécoise pour s'impliquer, comme jamais auparavant, dans le processus de négociations économiques internationales où les provinces n'ont juridiquement aucun rôle à jouer.**

**En prévision des négociations multilatérales du GATT qui se dérouleront possiblement à Genève au cours des prochains mois, un comité consultatif canadien a été créé où les provinces, les industries et les autres groupes d'intérêt pourront faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement canadien.**

**C'est par le truchement de ce comité que le Québec entend participer aux négociations du GATT, non seulement en y recueillant les informations nécessaires mais en faisant les représentations nécessaires aux autorités fédérales.**

**Celles-ci conservent toutefois la pleine autorité dans la conduite des négociations économiques internationales. Le Québec pourra toutefois envoyer à Genève un observateur non accrédité qui assurera aux fonctionnaires québécois un complément d'information pouvant permettre de nouvelles représentations auprès de la délégation canadienne.**

**Ce "spectateur", un juriste spécialisé dans le commerce international qui est actuellement professeur à l'Université Laval, ne fera pas partie de la délégation canadienne et n'aura pas non plus le titre d'observateur officiel.**

**À Québec, on affirme qu'il s'agit là d'un progrès considérable comparativement à l'attitude abstentionniste du gouvernement québécois lors du Kennedy Round. De plus, un comité québécois interministériel appelé Québec-Gatt a été formé entre le ministère de l'Industrie et du Commerce, l'Agriculture, les Affaires intergouvernementales, etc.**

**Programme conservateur**

**Hier à Ottawa, en réponse à M. Claude Wagner qui souhaitait la mise sur pied d'un comité consultatif national, le premier ministre Trudeau a répondu qu'un tel comité existait déjà et que le ministre Alastair Gillespie avait déjà lancé des invitations aux provinces pour qu'elles fasse connaitre leurs positions.**

**La création du comité faisait partie du programme du parti conservateur.**

**M. Wagner a demandé au gouvernement d'adopter une attitude moins paternaliste et d'aller plus loin que simplement entendre les revendications des provinces et de permettre à ces dernières de participer de façon active à l'élaboration de la politique fédérale.**

**M. Trudeau a répondu qu'Ottawa n'était pas disposé à céder aux provinces le pouvoir de négocier les ententes commerciales internationales à la place du gouvernement fédéral.**

**En fin de semaine, à Montréal, M. Jean Deschamps, délégué général du Québec à Bruxelles, a affirmé que le Québec devait prendre une part cative aux discussions entre la Communauté économique européenne et le gouvernement canadien.**

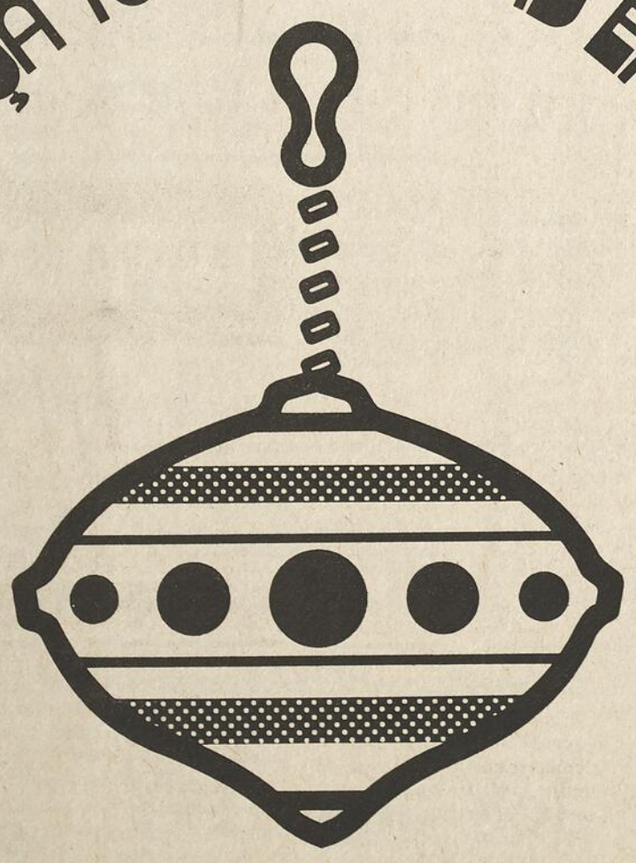
**Le moment est venu pour le Québec, a déclaré M. Deschamps, de prendre une part active, lorsqu'il s'agit de secteurs vitaux pour son développement, au dialogue qui s'est instauré entre les fonctionnaires de la CEE et ceux du gouvernement fédéral".**

**M. Deschamps n'a pas caché la détermination du Québec de saisir la chance de développer des relations suivies avec l'Europe, et il conseille fortement au gouvernement québécois d'introduire dans ses analyses une dimension européenne.**

**"Nous souhaitons, dit M. Deschamps, aller au delà du rôle d'informateur et d'observateur que nous avons été depuis un an.**

**M. Deschamps a également souhaité que le Québec puisse avoir accès à certains dossiers qui, jusqu'à présent, lui sont restés inaccessibles, et il demande que des mécanismes de participation et de consultation soient mis en place le plus tôt possible. Par exemple, il veut que le Québec soit étroitement associé aux négociations., multilatérales (GATT) qui auront lieu prochainement à Genève.**

POUR QUE ÇA TOURNE ROND EN FRANÇAIS



Dans une société
évoluée, la langue
ne peut pas servir qu'à crier:
elle est d'abord instrument de
communication. Nous tenons les uns
aux autres par le langage. Ce qui fait la
valeur d'une langue est lié à sa fonction de moyen
de communication. Elle est alors outil de précision de
la pensée, un instrument qui ne me permet plus seulement de
m'exprimer, mais qui m'assure de comprendre et d'être compris.
Notre langue vit de chacun de nous.

LE FRANÇAIS UNE RICHESSE COLLECTIVE



*Pour tous renseignements, écrire au Mois du français, C.P. 4,000, Montréal.*

## le salon de la race



### *Le français, langue du travail en 1966!*

*par Jacques Guay.*

*"Nous appuierons fermement la campagne entreprise depuis quelques années par les syndicats ouvriers en vue de permettre aux travailleurs québécois de gagner leur vie en français, notamment par la publication et la diffusion de glossaires spécialisés..."*

*Non, ce n'est pas l'article un de la loi faisant du français, la langue de travail. Messire François Cloutier ne m'a pas fait de confidences. Dormez en paix chers lecteurs.*

*Il s'agit tout simplement de ce que promettait le chef libéral en mai... 1966. C'était alors M. Jean Lesage, autrement connu aujourd'hui qui était en pleine campagne électorale et ce dimanche-là, à Saint Georges de Beauce, il dévoilait le programme linguistique de son parti.*

*A la suite de la conférence de presse de M. Bourassa, le 14 mars et celle du "on ne peut quand même pas etc.") et des déclarations de Springate, Cloutier et Ciaccia, j'ai l'impression que ce que le gouvernement a l'intention de faire sur le plan linguistique ça ressemble pas mal à ce que disait M. Lesage en ...1966. Sur la langue de Travail ça donnait ceci: "Lorsque la majorité des travailleurs intéressés est de langue française, les conventions collectives de travail seront rédigées soit en français, soit en français et en anglais mais en donnant la priorité au texte français pour fins d'interprétation.*

*Quant au gouvernement fédéral, "il est devenu courant de parler de l'ingérence systématique d'Ottawa dans les affaires municipales", a-t-il commenté.*

*Selon lui, on ne peut toutefois s'empêcher de féliciter le ministre Goldbloom d'avoir mis le hola sur la dernière offensive fédérale, celle des conférences tripartites.*

*Les solutions proposées par le PQ sont faites "en attendant l'indépendance". Comme le système fédéraliste nedonnera jamais d'argent disponible et flexible au Québec pour le diriger vers les problèmes urgents comme ceux des affaires municipales, il doit se résoudre pour le moment à quémander à Ottawa.*

*Il s'est d'autre part réjoui de l'étude confiée à l'actuaire Claude Castonguay, ancien ministre des Affaires sociales, sur les problèmes causés par l'urbanisation.*

*Yvon Charbonneau aux étudiants*

# Ne vous laissez pas happer par les partis politiques, même par le PQ

SHERBROOKE — Invité comme conférencier par les étudiants du Cegep de Sherbrooke dans le cadre d'une semaine de sinsibilisation socio-politique, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a invité les étudiants à se redonner une force de frappe sur la scène québécoise et il leur a proposé de se syndiquer pour promouvoir leurs intérêts en toute solidarité avec d'autres travailleurs.

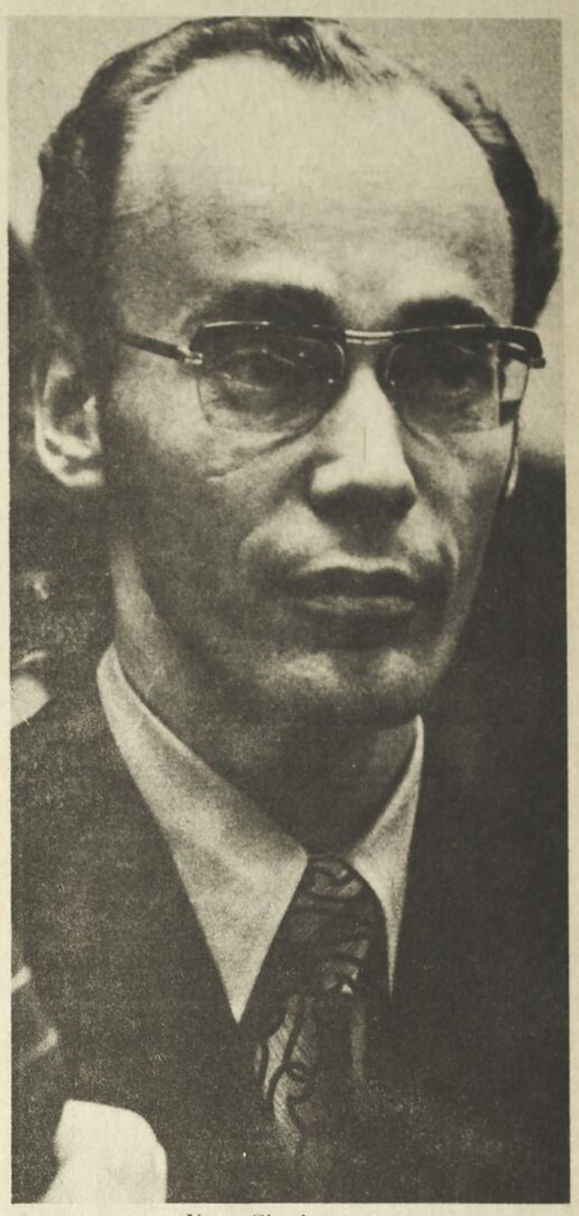
La disparition du mouvement étudiant des années '68 a causé un vide au Québec et l'apathie actuelle du milieu étudiant n'a rien de révolutionnaire, a déclaré M. Charbonneau, bien au contraire cette apathie favorise la mainmise accélérée du pouvoir sur les rouages scolaires.

Selon la CEQ, l'école reproduit les classes sociales et l'idéologie dominante et le réseau des Cegeps le prouve bien. Seulement 23% des jeunes du Québec accédent au Cegep et les fils d'ouvriers et d'agriculteurs sont nettement sous représentés à ce niveau d'enseignement. De plus, à l'intérieur des Cegeps, les fils d'ouvriers s'orientent davantage vers le secteur professionnel. L'influence de l'origine sociale des élèves sur leur chance d'accès au Cegep et sur leur orientation joue au détriment des travailleurs à qui l'on fait miroiter l'idéal de la démocratisation scolaire, a commenté le président de la Centrale syndicale.

### Quatre écueils

Le conférencier a mis les étudiants en garde contre quatre écueils principaux: l'apathie actuelle qui sert le pouvoir, la relance d'associations à caractère social juste bon à tuer le temps, la formation d'associations corporatistes destinées à défendre les étudiants repliés sur eux-mêmes et coupés des travailleurs et enfin la récupération des mouvements étudiants par les partis politiques, quels qu'il soeint.

Citant le texte de Jacques Pelletier publié dans Québec-Presse dimancher dernier, comme une tentative de récupération par le PQ du mouvement étudiant, Charbonneau a souhaité que les étudiants s'intéressent à la vie politique, mais qu'ils évitent de se laisser happer par les partis politiques. "Les étudiants auraient tout intérêt à se joindre en un premier temps au front de l'éducation que les travailleurs de l'enseignement regroupés à la CEQ essaient de bâtir, et ainsi se solidariser avec les travailleurs qui paient pour les instruire", a conclu le président de la CEQ, en suggérant à son autidoire étudiant de songer à la formule syndicale comme moyen de contribuer à la construction d'une société québécoise axée sur la solidarité et non sur le profit et l'individualisme.



Yvon Charbonneau

# Une nouvelle formule pour régler rapidement des griefs

par Paule Beaugrand-Champagne

Des griefs non réglés qui s'accumulent en cours de convention collective, cela produit de la frustation et parfois des grèves qu'on pourrait peut-être éviter. Actuellement, il faut compter en moyenne six mois pour le reglement d'un grief envoyé à l'arbitrage.

Devant cette situation, le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre (CCTM) propose une nouvelle procédure d'arbitrage plus expéditive et plus accessible à tous les syndicats, petits et gros. Il s'agirait d'abord de ramener la décision qui précède le renvoi d'un grief à l'arbitrage, au plus bas niveau hiérarchique de l'entreprise et du syndicat.

Cette décentralisation permettrait déjà un règlement plus rapide, selon les représentants du CCTM qui donnaient hier une conférence de presse à Montréal, soit MM. Fernand Morin, président, Louis Laberge, président de la FTQ, Charles Perreault, président du Conseil du patronat, Jean-Gérin Lajoie, du syndicat des Métallos, et Roger Martin, du Conseil du patronat.

À une question d'un journaliste, ces membres du CCTM ont admis, avec un sourire entendu, que leur proposition s'adressait à toutes les entreprises et à tous les syndicats, mais "particulièrement" à la Fonction publique, qui règle la plupart de ses griefs au niveau provincial.

### Plus rapide, moins cher

À défaut d'entente entre les deux parties au niveau de l'entreprise, l'enquête relative à un grief ne doit pas se prologer au-delà d'une seule journée d'audition. Par la suite, la période maximum de temps comprise entre la décision de recourir à la procédure accélérée et la décision de l'arbitre ne peut, en aucun cas, excéder 30 jours, la moyenne devant plutôt se situer à 24 jours.

Cette accélération de la procédure suppose que la décision arbitrale doit être rendue dans les cinq jours ouvrables suivant l'audition du grief. Actuellement, d'après l'enquête que le CCTM a menée sur 960 cas d'arbitrage, il peut arriver qu'on attende une décision pendant plusieurs années...

M. Fernand Morin a déclaré que la proposition du Conseil est un "document de travail" que les syndicats et les entreprises sont invités à étudier afin, soit de l'intégrer à leur convention collective comme formule générale pour tout règlement de grief, soit d'en faire une expérience-pilote pendant une certaine période, soit de ne l'utiliser que pour un ou plusieurs griefs déjà soulevés.

Les arbitres de griefs, dont le CCTM fait une liste qui est proposée annuellement aux parties, ont été rencontrés et ne sont pas très enthousiasmés par l'idée de procéder plus rapidement. Mais, selon les paroles de M. Morin, "s'ils ne veulent pas jouer le jeu, tant pis pour eux!"

### Moins cher

Selon la procédure actuelle, il en coûte environ $500 par grief pour l'arbitre, plus environ $1000 pour les procureurs des deux parties. Dans la nouvelle formule, l'arbitre serait rémunéré à l'acte, soit $200, et s'il y avait plus de trois griefs par jour, la rémunération serait de $150 par grief à compter du troisième. Ce qui comprend tous les frais d'audition et de rédaction de la sentence.

Pour M. Jean Gérin-Lajoie, c'est à l'usage qu'on pourra populariser la formule et il est difficile d'en prédire le succès, mais une meilleure application de la convention collective est importante à rechercher "parce qu'elle est proche du respect de la dignité et des droits des travailleurs entre les négociations". À son avis, l'interdiction de faire la grève entre les négociations de conventions est la cause profonde de la détérioration de l'arbitrage qui s'est embourbé dans des mesures légalistes très lentes.

Quant à la partie patronale, selon M. Roger Martin, elle est d'accord pour qu'on améliore le traitement des griefs à l'arbitrage "parce que comme patrons, nous sommes intéressés à acheter notre paix. Il est donc important que les salariés soient satisfaits des mécanismes qu'on leur offre pour régler leurs problèmes. Des coûts et des délais moindres devraient faire le test de la maturité des deux parties: ou bien elles renverront tout à l'arbitrage, ou bien elles commenceront à régler leurs problèmes elles-mêmes."

# Trudeau n'est pas sûr d'arriver à un accord

OTTAWA (PC)—Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau n'est pas sûr qu'un accord relatif à l'établissement des prix du pétrole domestique pourra intervenir lors des entretiens qu'il aura demain, mercredi, avec ses dix collègues provinciaux.

"Honnêtement, je n'en sais rien", a-t-il déclaré aux journalistes après sa rencontre d'hier avec le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, avec lequel il s'est entretenu pendant une heure et demie, avant de s'entretenir aujourd'hui avec le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney.

M. Trudeau a affirmé qu'il est désireux de pouvoir réconcilier les intérêts respectifs des provinces productrices et des provinces consommatrices.

"Si nos entretiens ne devaient pas produire un accord, a annoncé le premier ministre, le gouvernement fédéral devra intervenir par législation. Mais je ne devrais sans doute pas dire cela, s'est-il excusé, vous m'accuseriez de menacer les provinces".

Le premier ministre n'a pas précisé ce que pourrait être une législation fédérale en de telles circonstances. Des porte-paroles officiels du gouvernement central ont soutenu par ailleurs que ce dernier avait le pouvoir constitutionnel d'intervenir pour imposer un règlement aux provinces.

Le premier ministre Peter Lougheed, qui est arrivé à Ottawa à bord d'un appareil du gouvernement fédéral, a déclaré qu'au mieux, on ne pouvait s'attendre qu'à l'élaboration d'une solution provisoire.

### Toujours en négociations

"La question de l'énergie, englobant des questions connexes telles les droits des provinces, les transports et la taxe fédérale sur les exportations de pétrole, est toujours en discussions. Ce qui fait que tout ce que nous pourrons négocier mercredi ne pourra être qu'une solution temporaire. Je n'ai jamais cru, a avoué M. Lougheed qu'une solution à long terme pourrait être trouvée rapidement".

Les prix du pétrole brut produit et consommé au Canada sont volontairement gelés à $4 depuis septembre dernier. Le gel volontaire doit prendre fin dimanche prochain. L'Alberta et la Saskatchewan souhaitent pouvoir relever le prix de leur pétrole.

Sur le marché international, le prix du baril de pétrole dépasse les $10.50. Les deux provinces productrices, qui fournissent à elles seules 96 pour cent de tout le pétrole canadien, ont indiqué qu'elles entendaient vendre leur pétrole à plein prix.

Aucune d'elle n'a encore précisé le prix qu'elle entend recevoir pour chaque baril de pétrole, mais l'une et l'autre sont maintenant prêtes à adopter des lois spéciales si les entretiens des provinces avec le fédéral devaient échouer.

Des fonctionnaires fédéraux ont soutenu que le parlement du Canada a une priorité législative et que si ce dernier devait adopter une loi établissant le prix du pétrole, les provinces n'auraient d'autre choix que de s'y soumettre ou de garder leurs richesses pétrolières inexploitées.

La conférence de mercredi prochain sera la première à intervenir depuis janvier dernier alors qu'Ottawa et les provinces convenaient de fixer la levée du gel au 31 mars, soit un mois avant la date souhaitée par le gouvernement fédéral.

La conférence de janvier avait eu lieu devant les caméras de télévision, au Centre national des conférences à Ottawa. Celle de demain se déroulera à huis clos, à la résidence du premier ministre Trudeau, au 24 Sussex Drive à Ottawa.

MM. Trudeau et Lougheed ont admis que seule une solution temporaire pourrait résulter des entretiens de mercredi. "Au mieux, vous avez raison. Mais au pire? Car c'est bien ce que vous voulez savoir" a lancé M. Trudeau aux journalistes.

### $6.5 le baril?

Le premier ministre albertain a refusé de commenter une rumeur selon laquelle les délégués à la conférence accepteraient de fixer à $6.50 le prix domestique du baril de pétrole, en attendant l'élaboration d'une solution à long terme.

"Vous me posez, a déclaré M. Lougheed, une question à laquelle je ne peux répondre. Je suis ouvert à toutes les suggestions". M. Lougheed a expliqué que la question énergétique soustend des problèmes à long terme tels ceux du transport et de l'économie de l'ouest en général, question qui nécessitent qu'on les examine dans les détails.

Le gouvernement fédéral entend maintenir les prix du pétrole domestique au-dessous des niveaux internationaux. L'Alberta et la Saskatchewan ont indiqué qu'elle accepterait, en échange de certaines concessions, une hausse de prix limitée.



**La rencontre Lougheed-Trudeau**

**M. Peter Lougheed est d'accord avec M. Trudeau: il n'y aura pas d'accord permanent sur la politique du pétrole, demain, lors de la rencontre des onze premiers ministres du pays. On pourrait arriver, au mieux, à un accord temporaire de six mois à un an sur le prix du pétrole brut produit par l'Alberta et la Saskatchewan. Aujourd'hui, M. Trudeau reçoit M. Blakeney.**

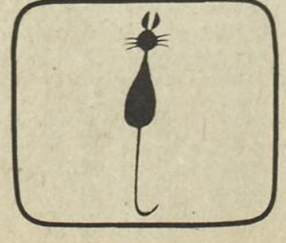
# Débrayage d'étudiants en faveur d'une secrétaire

(P.B.-C.) Les étudiants du département des Relations industrielles de l'université de Montréal ont débrayé hier après-midi à 15 heures pour protester contre l'attitude du directeur du département, M. Rondeau.

Le conflit a éclaté à la suite de la demande de transfert que M. Rondeau a déposée au sujet de Mme Sonia Aglaganian, secrétaire administrative du département, le 15 mars dernier. Devant cette demande de transfert, trois secrétaires du département ont démissionné en guise de protestation, au cours de la semaine dernière.

Une assemblée générale des 220 étudiants du département a eu lieu hier midi, lors de laquelle M. Rondeau a déclaré qu'il n'avait pas l'intention "d'ouvrir le cas devant les étudiants". Quant à Mme Aglaganian, elle considère la demande de transfert comme "injuste" et dit ne pas pouvoir se défendre face à l'administration parce qu'elle n'est pas syndiquée.

Les étudiants ont ensuite décidé d'occuper les bureaux du département et de maintenir leur débrayage jusqu'à ce midi, heure à laquelle ils ont demandé à M. Rondeau de leur fournir des explications plus précises. Selon les étudiants, cette demande de transfert ne cache qu'un problème de personnalité.



ATELIER DE COMPOSITION
INSE INC.
385 Boul. LEBEAU VILLE ST-LAURENT

PARTIE DE SUCRE
du P.Q. Viau

Dimanche le 31 mars
à St-Eustache
(Cabane Constantin)

Orchestre, dîner
Adultes: $4.00
Enfants: $2.00
Transport: $1.50

Pour renseignements et billets:
P.Q. -Viau
3765 Jean-Talon,
729-1847

# l'économie

## toronto

*Faible roulement*

**TORONTO (PC) — Le peu de nouvelles pouvant inciter à l'achat d'actions et le comportement nerveux de Wall Street ont contribué à faire tomber les prix hier à la Bourse de Toronto et le virement sur ce marché a été le plus faible depuis le début de l'année. L'indice industriel recule de .36 et tombe à 220.23. Cet indice avait fermé à la baisse au cours de six des sept dernières séances. Il a fermé hier, à son plus bas niveau depuis le 21 février.**

**Les aurifères régressent de 4.43 et tombent à 570.56, les métaux de base, de .53 et tombent à 105.75 et les pétroles de l'Ouest, de 1.44 et tombent à 257.07.**

**Le virement, le plus faible depuis le 31 décembre, se situe à 2.24 millions d'actions d'une valeur totale de $21.41 millions, au regard de 2.72 millions d'actions d'une valeur totale de $25.27 millions vendredi.**

### Cours transmis par la Presse Canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm | Chang |
|---|---|---|---|---|---|
| Atlas Yk | 1000 | 19½ | 19½ | 19½ | + ½ |
| Avoca M | 500 | 73 | 73 | 73 | |
| Bad Boy | 800 | $6⅜ | 6¾ | 6⅞ | |
| Ballndery | 1300 | 155 | 150 | 150 | − 5 |
| Banister C | 200 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| Bankeno | 2564 | 475 | 460 | 470 | −10 |
| Bk Mtl | 10644 | $20⅛ | 19⅞ | 20 | + ⅛ |
| Bank N S | 2886 | $39⅛ | 38¾ | 38¾ | − ⅛ |
| B NS r | 14660 | 48 | 47 | 48 | − 2 |
| Bary Expl | 2000 | 70 | 67 | 67 | − 5 |
| Baton B | 1900 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | − ⅛ |
| Becker B p | 3300 | 420 | 410 | 415 | + 5 |
| Bell Can | 12386 | $44⅜ | 44¼ | 44⅜ | |
| Bell A pr | 409 | $45½ | 45½ | 45½ | + ½ |
| Bell B pr | 475 | $47⅜ | 46¾ | 47⅜ | + ⅜ |
| Bell C pr | z50 | $30 | 30 | 30 | |
| Bell Knit | 600 | 90 | 90 | 90 | + 5 |
| Beth Cop | 2670 | $14⅜ | 14¼ | 14⅜ | + ⅛ |
| Bl Hawk | 1000 | 57 | 57 | 57 | − 1 |
| Black P A | 200 | 455 | 455 | 455 | + 5 |
| Blkwod A | 200 | 475 | 475 | 475 | |
| Block Bros | 3400 | 370 | 360 | 360 | − 5 |
| Bombrder | 2450 | 230 | 225 | 225 | |
| Bonanza I | 1000 | 225 | 225 | 225 | + 5 |
| Bovis Cor | 3500 | 188 | 182 | 182 | − 6 |
| Bow Valy | 2680 | $29 | 28½ | 29 | + ½ |
| BP Can | 1079 | $15⅜ | 15¼ | 15⅜ | + ⅛ |
| Brama | 10754 | $7¾ | 7⅜ | 7¾ | + ¼ |
| Brscn A | 10102 | $17¾ | 17¼ | 17¾ | − ⅛ |
| Brenda M | 2274 | $7¼ | 7⅛ | 7¼ | − ⅛ |
| BC Frest p | z45 | $39 | 38½ | 38½ | |
| BC Pack A | z10 | $44 | 44 | 44 | |
| BC Pack B | 160 | $46 | 46 | 46 | + ½ |
| BC Sugar A | 595 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| BC Sugar p | z85 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| BC Phone | 698 | $57 | 56 | 57 | |
| BCPh 1956 | z50 | $58½ | 58½ | 58½ | |
| BCPh 5.15 | 135 | $61½ | 61½ | 61½ | −1½ |
| BCP 7.04 p | 100 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| Broul R | 3200 | 74 | 68 | 73 | + 3 |
| Bruck A | 100 | $13⅛ | 13⅛ | 13⅛ | +1⅛ |
| Brunswk | 9000 | $5½ | 5⅜ | 5⅜ | + ⅛ |
| Budd Auto | 165 | $9 | 9 | 9 | − ⅛ |
| Budd A w | 115 | 375 | 375 | 375 | −10 |
| Bulora Cor | 3700 | 258 | 240 | 250 | −10 |
| Burns Fds | 1675 | $16 | 15⅞ | 16 | + ⅜ |
| | | C | | | |
| Cad Dev | 800 | $18⅜ | 18¼ | 18⅜ | − ⅛ |
| Cad Dev b p | z25 | $18 | 18 | 18 | |
| CAE Ind | 756 | $10¾ | 10½ | 10¾ | + ¼ |
| Cal Pow | 350 | $24 | 24 | 24 | − ¼ |
| Cal P 4 p | z10 | $52 | 52 | 52 | |
| Cal P 5.40 p | z40 | $83 | 80½ | 83 | |
| Calvrt Dle | 3508 | 155 | 155 | 155 | |
| Camfl | 10936 | $21¼ | 20½ | 20⅝ | − ⅛ |
| Cam Chib | 3100 | $8¼ | 8 | 8 | − ⅜ |
| Camp RL | 198 | $88¾ | 88¾ | 88¾ | − ¼ |
| CampauA | 1415 | $9¾ | 9½ | 9½ | − ⅛ |
| Campu 7p | 950 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Can Cem L | 812 | $13⅞ | 13½ | 13½ | − ¼ |
| C Geother | 5000 | 165 | 160 | 160 | − 8 |
| Can Malt A | 500 | $30½ | 30½ | 30½ | |
| C Nor West | 7525 | $7¼ | 7 | 7 | − ¼ |
| C Pakrs C | 350 | $25⅜ | 25½ | 25⅜ | + ⅛ |
| Can Perm | 1333 | $19 | 19 | 19 | |
| CS Pete | 6900 | $5 | 480 | 490 | −22 |
| CSL pr | 600 | 450 | 450 | 450 | + 5 |
| C Tung | 8200 | 360 | 355 | 360 | |
| Cdn Arrow | 2000 | 34 | 34 | 34 | − 1 |
| C Cablesy | 450 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | + ⅛ |
| C Cable w | 510 | 260 | 260 | 260 | −10 |
| Cdn Can A | 200 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Cdn Cel | 700 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | |
| C Curtis | 500 | 60 | 60 | 60 | |
| Cdn Equty | 1525 | $20½ | 20⅜ | 20½ | |
| C Ex Gas | 4700 | 325 | 320 | 325 | |
| C Found pr | 302 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | |
| CG Invest | z45 | $75 | 74½ | 74½ | |
| C Homestd | 2200 | $6¾ | 6½ | 6⅝ | − ¼ |
| C Hydr | 500 | $8½ | 8⅜ | 8⅜ | − ⅛ |
| C Hydr pr | 100 | $13 | 13 | 13 | − ½ |
| C Imp Bank | 6558 | $30⅜ | 30 | 30⅛ | − ⅛ |
| C Ind Gas | 2122 | $10 | 9⅝ | 9¾ | − ¼ |
| CIL | 1585 | $19 | 18⅞ | 18⅞ | − ¼ |
| CLI Pete | 500 | 23 | 23 | 23 | + 4 |
| C Manoir | 5300 | 460 | 455 | 460 | |
| C Malart | 1970 | 48 | 48 | 48 | − 1 |
| C Marconi | 600 | 360 | 355 | 355 | − 5 |
| C Memoial | 1000 | 275 | 275 | 275 | − 2 |
| C Merrill | 300 | 490 | 490 | 490 | −10 |
| C Ocdental | 206 | $13 | 13 | 13 | − ¼ |
| CP Inve | 2515 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| CP Inve pr | 780 | $34⅝ | 34¼ | 34¼ | − ⅛ |
| CP In w | 12170 | 325 | 310 | 325 | − 5 |
| CP Ltd | 13610 | $16¾ | 16¼ | 16½ | |
| CPL A p | 100 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ⅛ |
| CPL UK p | 100 | $7 | 7 | 7 | + ⅜ |
| C Reserve | 600 | 435 | 435 | 435 | + 5 |
| Cdn Sup O | 1650 | $55¾ | 55⅜ | 55⅜ | − ⅜ |
| Cdn Tire A | 664 | $41¾ | 41½ | 41¾ | + ¼ |
| C Uilties | 400 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | − ¼ |
| C Util 6 pr | 170 | $76 | 76 | 76 | |
| C Util $1.25 | 465 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| C Util w | z40 | 295 | 295 | 295 | |
| C Vickers | 125 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| CWN G 4 pr | 100 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Candel Oil | z50 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | |
| Canron | 450 | $21⅞ | 21⅜ | 21⅞ | + ⅜ |
| Capit Div | 1000 | 31 | 31 | 31 | − 2 |
| Cara | 500 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | − ⅛ |
| Carl OK | 2875 | 355 | 350 | 350 | |
| Carl OK A p | 400 | $23 | 23 | 23 | − ½ |
| Carl OK B p | z60 | $28 | 28 | 28 | |
| Carma D | 800 | $12⅞ | 12¾ | 12¾ | − ¾ |
| Cassiar | 580 | $11 | 10¾ | 11 | + ⅛ |
| CC Yachts | 525 | 450 | 445 | 450 | |
| Celanese | 1325 | $6⅛ | 5⅞ | 6 | − ⅛ |
| Celan 175 p | 400 | $20⅛ | 19⅞ | 20 | |
| Cent Pat | 1400 | 100 | 100 | 100 | − 5 |
| Charter Oil | 200 | 400 | 400 | 400 | |
| Chmly | 11900 | 277 | 270 | 276 | + 1 |
| Chestrvile | 5000 | 16½ | 16½ | 16½ | |
| Chib-K | 33500 | 36½ | 34 | 36 | + ½ |
| Chieftan D | 1188 | $9¾ | 9¼ | 9⅜ | |
| Chimo | 2300 | 115 | 110 | 110 | + 2 |
| Chrysler | 3365 | $18½ | 18⅛ | 18½ | + ⅛ |
| CHUM B | 200 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | − ¼ |
| City Sav T | 500 | $11 | 11 | 11 | |
| Clarcan | 940 | $5⅛ | 495 | 5⅛ | + ⅛ |
| Coch W | 20300 | 218 | 210 | 210 | − 7 |
| CWill r | 109325 | 14 | 12 | 14 | |
| Cokfield | 100 | $5 | 5 | 5 | − ⅛ |
| Coin Lake | 4800 | 29 | 28 | 28 | −2½ |
| Coldstm | 108 | 270 | 270 | 270 | |
| Coles Book | z50 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| Compro | 200 | 290 | 290 | 290 | +10 |
| Cominco | 1967 | $32½ | 32⅛ | 32⅛ | − ½ |
| Com Cap | 4625 | 255 | 240 | 255 | +15 |
| C Holiday I | 710 | $7½ | 7½ | 7½ | − ¼ |
| Comtech | 200 | 310 | 310 | 310 | −15 |
| Conduit A | 1475 | $5⅜ | 5¼ | 5½ | + ¼ |
| Coniagas | 4200 | 194 | 185 | 189 | − 1 |
| Con Bath | 900 | $28 | 27⅞ | 28 | + ⅛ |
| Con Bath p | 2760 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Con Bath w | 725 | 184 | 177 | 184 | + 4 |
| C Bath 68 w | 195 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | |
| Con Bldg | 2900 | 345 | 340 | 345 | + 5 |
| Con Fardy | 2266 | 136 | 132 | 134 | − 6 |
| C Durm | 13000 | 77 | 73 | 73 | − 1 |
| C Marben | 2000 | 81 | 80 | 81 | − 3 |
| C Morisn | 900 | 219 | 217 | 219 | |
| C Nichl | 17000 | 16 | 14 | 14 | − 3 |
| Cons Pr | 12900 | 150 | 144 | 144 | − 6 |
| C Rambler | 900 | 310 | 300 | 300 | −15 |
| C Rexspar | 1000 | 29½ | 29½ | 29½ | + ½ |
| Con Textle | 350 | 430 | 425 | 430 | |
| Con Distrb | 2250 | $13¼ | 12⅞ | 13 | − ½ |
| Cons Gas | 3528 | $17¼ | 17 | 17 | − ¼ |
| Con Gas B | z25 | $69½ | 69½ | 69½ | |
| Con Glass | z64 | $93⅜ | 93⅜ | 93⅜ | |
| Control F | 1200 | 195 | 195 | 195 | −25 |
| Conwest | 650 | 480 | 480 | 480 | −20 |
| Cooper C | 9900 | $8 | 7¾ | 8 | |
| Cop Fields | 3633 | 146 | 145 | 145 | − 3 |
| Cornat Ind | 1050 | 490 | 480 | 485 | |
| Coronatn | 500 | 240 | 230 | 230 | −10 |
| Corp Food | z80 | 420 | 420 | 420 | |
| Cr Food A | z50 | $28⅜ | 28¼ | 28¼ | |
| Coseka R | 2811 | 240 | 230 | 236 | + 6 |
| Costin R w | 500 | 365 | 365 | 365 | |
| Craigmt | 1054 | $5⅞ | 5¾ | 5⅞ | |
| Crain R L | 650 | $10¼ | 9⅝ | 9⅝ | − ½ |
| Crestbrk | 515 | $9½ | 9¼ | 9½ | |
| Cstland | 6000 | 21 | 19 | 19 | − 2 |
| Crwn Life | z5 | $68 | 68 | 68 | |
| Crush Intl | 2110 | $9½ | 9⅜ | 9½ | − ⅛ |
| Cuvier M | 7400 | 243 | 236 | 236 | − 6 |
| | | D to G | | | |
| Dale R | 250 | $9 | 9 | 9 | + ½ |
| Daon Dev | 1050 | $10⅜ | 10⅛ | 10⅜ | + ⅛ |
| D Ara | 10000 | 18 | 18 | 18 | − ½ |
| Decca R | 600 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | + ⅛ |
| D Eldona | 6300 | 45 | 44 | 45 | |
| Denison | 1583 | $48 | 47½ | 48 | + ½ |
| Dicken | 13865 | $9⅜ | 9¼ | 9½ | − ⅛ |
| Discovry | 6860 | 230 | 220 | 221 | + 1 |
| Distl Seag | 4286 | $44½ | 44 | 44⅛ | − ⅛ |
| Doman I | 350 | $8½ | 8⅜ | 8⅜ | − ⅛ |
| Dome | 562 | $178½ | 175 | 175 | − 1 |
| Dome Pete | 7100 | $40⅛ | 39⅜ | 40 | − ½ |
| D Bridge | 100 | $42 | 42 | 42 | + ½ |
| D Explor | | See list below. | | | |
| Dofasco | 1910 | $32 | 31⅞ | 32 | + ⅛ |
| Dom Glass | 525 | $10⅜ | 10½ | 10⅜ | |
| D Glass pr | 200 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Dom Store | 800 | $14½ | 14¼ | 14¼ | |
| D Textie | 3630 | $11¼ | 11 | 11¼ | + ⅜ |
| Domtar | 7093 | $27 | 26¾ | 27 | − ⅛ |
| Donlee M | 1200 | $5⅜ | 5¼ | 5⅜ | + ⅛ |
| Douglas L | 100 | 350 | 350 | 350 | |
| Dover Ind | 250 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | − ⅜ |
| Dr Mc C A | 100 | $18 | 18 | 18 | − ½ |
| Dunde Pal | 1000 | 40 | 40 | 40 | + 1 |
| Dunraie | z446 | 23 | 23 | 23 | |
| Du Pont | 655 | $28½ | 28⅛ | 28½ | |
| Dylex Ltd | 400 | $7⅜ | 7⅛ | 7⅛ | − ⅛ |
| Dylex L A | 2600 | $7⅛ | 6⅞ | 6⅞ | − ⅛ |
| Dynasty | 5525 | $10¾ | 10⅛ | 10⅛ | − ½ |
| East Mal | 5150 | $9 | 8⅝ | 8⅝ | − ⅜ |
| East Sull | 437 | 340 | 340 | 340 | |
| Econ Inv | 200 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| EL Fin | 17515 | $7½ | 7 | 7¼ | |
| E-L Fin w | 300 | 210 | 210 | 210 | |
| Electro ltd | 550 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Emco | 4770 | $7⅜ | 7 | 7¼ | + ¼ |
| Extndcar | 2500 | $8⅝ | 8½ | 8½ | +' |
| Fairview | 1300 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | + ⅜ |
| Falcon C | 8682 | $12⅜ | 12⅛ | 12¼ | |
| Falcon | 3641 | $60¾ | 59¼ | 60 | − 1 |
| Fed Diver | 1300 | 131 | 130 | 130 | − 5 |
| Fed Lnd | 15100 | $7⅜ | 7⅛ | 7⅜ | − ⅛ |
| Fields S | 405 | $18⅛ | 18 | 18⅛ | + ⅛ |
| Finning T | 1000 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | + ⅝ |
| F City Fin | 550 | $11 | 11 | 11 | − ½ |
| F Mar | 2000 | 68 | 66 | 66 | − 4 |
| Foodcrp L | 1420 | 135 | 130 | 135 | + 5 |
| Foodex S | 1200 | $5⅜ | 5¼ | 5¼ | − ¼ |
| Ford Cnda | z10 | $88 | 88 | 88 | |
| Francana | 150 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | − ⅛ |
| Fraser A | 200 | $23½ | 23¼ | 23¼ | − ¾ |
| Frobex | 500 | 31 | 31 | 31 | |
| GH Steel | 100 | $7⅝ | 7⅜ | 7⅜ | − ⅛ |
| Gaz Metr | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Gaz 5.40 p | 100 | $64½ | 64½ | 64½ | − ½ |
| Gaz 5½ p | 100 | $65 | 65 | 65 | + ½ |
| Gen Distrb | 1190 | $10½ | 10¼ | 10¼ | − ¼ |
| GMC | 2132 | $50⅜ | 49¾ | 50 | − ½ |
| Gerin 1st p | 500 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | − ¼ |
| Genstar L | 5700 | $19½ | 19⅜ | 19⅜ | − ⅛ |
| Gnstar L w | 500 | $6¼ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Gesco Dis | z50 | $6 | 6 | 6 | |
| Gnt Masct | 1000 | 195 | 190 | 190 | |
| Giant Yk | 522 | $21¾ | 21¼ | 21¼ | − 1 |
| Gibral | 14635 | $11¾ | 11⅜ | 11⅜ | − ⅛ |
| Gold Crest | 4000 | $8⅛ | 7⅞ | 7⅞ | + ⅛ |
| Goldund M | 4500 | 99 | 90 | 90 | −15 |
| Goodyear | 100 | $17 | 17 | 17 | + ½ |
| Gozlan | 2250 | $9½ | 9¼ | 9½ | + ⅛ |
| Graft G | 375 | $26½ | 26½ | 26½ | − ½ |
| Granby | 3000 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | |
| Granduc | 1700 | 295 | 285 | 294 | + 4 |
| Gt COilsds | 1435 | $10⅜ | 10¼ | 10⅜ | + ⅛ |
| GL Nickl | 4200 | 280 | 270 | 280 | + 9 |
| GL Paper | 500 | $25½ | 25¼ | 25¼ | + ¼ |
| GL Pap w | 140 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| GN Capital | 1600 | $8⅜ | 8¼ | 8¼ | − ⅛ |
| Gr Plains | 325 | $29 | 28⅞ | 29 | |
| Gt W Life | 484 | $65 | 65 | 65 | |
| Gt West S | 700 | 460 | 450 | 460 | +10 |
| G West wt | 1100 | 115 | 115 | 115 | |
| Greb I B | 400 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | − ⅛ |
| Grn Pt | 17000 | 8 | 8 | 8 | |
| Greyhnd | z80 | $17 | 17 | 17 | |
| Guar Trst | 650 | $9⅞ | 9¾ | 9⅞ | + ⅛ |
| Guard Cap | 390 | $5½ | 5½ | 5½ | + ½ |
| Gulf Can | 4681 | $34¾ | 34¼ | 34⅜ | + ⅜ |
| Gulf Corp | 300 | $22⅝ | 22½ | 22½ | + ¼ |
| Gulfstr | 14200 | 128 | 121 | 126 | − 4 |
| | | H to L | | | |
| Hambro C | 2325 | 365 | 360 | 365 | |
| H Group | 3750 | $6⅛ | 5⅞ | 5⅞ | |
| Ham Tr | 200 | $11⅜ | 11⅛ | 11⅛ | |
| Hardee | 2500 | 116 | 115 | 116 | + 1 |
| Hard Crp A | 700 | $7 | 7 | 7 | − ¼ |
| Hard Crp C | 735 | $6⅞ | 6⅜ | 6⅜ | − ¼ |
| Harlequin | 100 | $14½ | 14½ | 14½ | + ⅛ |
| Harris J S | 500 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | + ⅛ |
| HWood A | 1000 | 260 | 250 | 260 | |
| Hawker S | 4734 | $6⅞ | 6¾ | 6⅞ | |
| Hawker pr | 300 | $65 | 63 | 63 | −2⅛ |
| Hayes D A | 586 | $6¾ | 6½ | 6⅝ | − ⅜ |
| Highmont | 2500 | 140 | 140 | 140 | − 5 |
| Hollinger | 655 | $41⅝ | 41¼ | 41¼ | − ½ |
| Homco Ind | 200 | 470 | 470 | 470 | |
| Home A | 1275 | $52½ | 52¼ | 52¼ | + ⅜ |
| H Bramor | 200 | $5⅝ | 5⅜ | 5⅜ | − ⅛ |
| Houston O | 5800 | 272 | 269 | 270 | − 4 |
| Huds Bay | 5675 | $25½ | 25⅛ | 25¼ | + ⅛ |
| H Bay Co | 6045 | $19⅜ | 19¼ | 19⅜ | + ⅛ |
| HB Oil Gas | 1140 | $43¼ | 42¾ | 43 | − ½ |
| Hu-Pam | 5000 | 38 | 34 | 36 | + 5 |
| HD nv | 100 | $12 | 12 | 12 | − ¼ |
| Huron Eri | 590 | $29¾ | 29¾ | 29¾ | + ⅛ |
| Husky Oil | 4301 | $21½ | 21¼ | 21⅜ | − ⅛ |
| Husky D w | 3612 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Husky E w | 1800 | $9¼ | 9 | 9 | − ⅛ |
| Hydrd | 26565 | 115 | 106 | 107 | − 5 |
| IAC | 2940 | $18½ | 18⅛ | 18⅛ | − ⅜ |
| IAC wt | 100 | $6 | 6 | 6 | − ⅛ |
| Imasco | 790 | $32⅜ | 32 | 32⅜ | + ⅜ |
| Imp Oil | 7589 | $40 | 38⅞ | 39 | − 1 |
| Indal Can | 200 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Inland Gas | 400 | $9⅞ | 9⅜ | 9⅞ | |
| Inter-City | 2060 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Inter C B p | 100 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | − ⅞ |
| Inter C B w | 2400 | 385 | 375 | 385 | |
| Intrmetco | 2000 | 480 | 480 | 480 | |
| IBM | 162 | $233 | 230 | 233 | |
| Int Mogul | 400 | $10 | 10 | 10 | |
| Inco | 50140 | $35⅜ | 34⅞ | 35⅜ | + ⅜ |
| I Obask | 24500 | 48 | 45 | 45 | |
| Interpool | 1400 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | − ⅛ |
| Int Div | 600 | 265 | 260 | 260 | |
| Intpr Pipe | 4240 | $21¼ | 20⅞ | 20⅞ | − ⅛ |
| Int Pipe w | 8030 | $6¾ | 6½ | 6½ | − ¼ |
| Ipsco | 400 | $16¾ | 16½ | 16¾ | + ⅛ |
| Inter Tech | 7500 | 27 | 26 | 26 | − ½ |
| Inv Grp A | 2300 | $8½ | 8⅜ | 8½ | + ⅛ |
| Inv Grp 5 p | 400 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | − ¼ |
| Irish Cop | 5000 | 7 | 7 | 7 | |
| Iron Bay T | 800 | 425 | 420 | 425 | + 5 |
| Irwin T A | 410 | 300 | 295 | 300 | + 5 |
| Iso | 2400 | 185 | 180 | 180 | |
| ITL Ind | 1100 | 275 | 266 | 275 | + 5 |
| IU Intl | 11335 | $18¾ | 18⅜ | 18¾ | |
| IU Intl A | 100 | $46⅞ | 46⅞ | 46⅞ | + ⅞ |
| Ivaco Ind | 700 | $12⅛ | 12 | 12w1 | − 1 |
| Jannock | 2075 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | − ⅛ |
| Jannock D | 265 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Janock 6 p | z5 | $66 | 66 | 66 | |
| Jannock B | 225 | $13⅛ | 13⅛ | 13⅛ | |
| Jelex | 1000 | 21 | 21 | 21 | − 1 |
| Joliet | 1000 | 25½ | 25½ | 25½ | + ½ |
| Jonsmith | 3000 | 8 | 7½ | 7½ | − ½ |
| Jorex Ltd | 9500 | 70 | 67 | 67 | − 3 |
| Joutel | 500 | 52 | 52 | 52 | − 1 |
| Kaiser Re | 2400 | 350 | 340 | 345 | |
| Ksr w | 20775 | 155 | 145 | 150 | |
| Lm Kta | 11270 | 89 | 85 | 86 | + 6 |
| Kaps Tran | 800 | 435 | 430 | 435 | |
| Keen Ind | 200 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | − ¼ |
| Kelly D A | 125 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Kelsey H | 150 | $9½ | 9½ | 9½ | − ¼ |
| Kenting | z25 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Kerr Add | 6472 | $15¼ | 14¾ | 15⅛ | + ⅛ |
| K Anacon | 2600 | 35 | 34 | 35 | + 2 |
| Koffler | 8100 | $5½ | 5⅜ | 5½ | + ¼ |
| Koffler w | 100 | 185 | 185 | 185 | − 4 |
| Labatt A | 1250 | $24⅜ | 24 | 24⅜ | + ⅜ |
| Labatt A p | 690 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | + ⅜ |
| Lab Min | 100 | $39 | 39 | 39 | |
| Lacanex | 4150 | 96 | 90 | 96 | + 7 |
| Lacroix I | 400 | $6 | 6 | 6 | |
| Laidlaw T | 500 | $8⅞ | 8¾ | 8⅞ | + ⅛ |
| LOnt Cem | 7400 | 420 | 400 | 410 | − 5 |
| L Shore | 889 | $7⅜ | 7¼ | 7¼ | |
| Langis | 500 | 14½ | 14½ | 14½ | − ½ |
| Lasitr Km | 600 | 56 | 56 | 56 | + 1 |
| Laura Sec | z40 | 450 | 450 | 450 | |
| Laurasia | 2000 | 69 | 67 | 67 | |
| Lau Fin | 275 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ⅛ |
| Lau F 1.25 | z25 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Lau F 2.00 | 200 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | − ¼ |
| L J A | 100 | $17½ | 17½ | 17½ | + ½ |
| Leigh Inst | 940 | 380 | 365 | 365 | −15 |
| Levy | 200 | $12 | 12 | 12 | |
| Linc A p | 500 | $25 | 25 | 25 | |
| LL Lac | 1100 | 350 | 335 | 335 | −15 |
| Livingsto | 300 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | + ⅜ |
| Living w | 198 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Lob Co A | 1350 | $6⅝ | 6½ | 6⅝ | − ⅛ |
| Lob Co B | 750 | $6⅝ | 6⅜ | 6⅝ | − ⅛ |
| Lob Co pr | 125 | $28½ | 28 | 28 | − ¼ |
| Lob Ltd Ap | z35 | $17⅛ | 17⅛ | 17⅛ | |
| Lochiel | 1300 | 288 | 285 | 285 | − 5 |
| Loeb M | 800 | 400 | 395 | 400 | + 5 |
| Lost River | 1800 | 290 | 290 | 290 | − 5 |
| Lytton M | 850 | 147 | 145 | 145 | − 5 |
| | | M to O | | | |
| Maclarn A | 600 | $31⅜ | 31 | 31 | − ⅛ |
| Mclan H A | z20 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | |
| MH Cable | 250 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | − ¼ |
| MB Ltd | 2663 | $31¾ | 31⅝ | 31¾ | + ⅛ |
| Madeline | 3075 | $5⅛ | 5 | 5 | − ⅛ |
| Madsn | 12900 | 325 | 305 | 305 | −20 |
| Magna Int | 1300 | $11⅛ | 10½ | 10½ | −1¼ |
| Magnason | 3400 | $5⅝ | 400 | 440 | −147 |
| Magnetcs | 2000 | 70 | 68 | 68 | − 2 |
| Maher pr | 100 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | |
| Maislin I | 610 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | − ¼ |
| Malartic | 2400 | 260 | 250 | 260 | |
| Man Bar | 4900 | 173 | 165 | 170 | + 2 |
| M Lf Mills | 511 | $23½ | 23 | 23 | − ¾ |
| M L Mills p | z5 | $100 | 100 | 100 | |
| Marcana | 5000 | 20 | 20 | 20 | + 1 |
| Markboro | 100 | $16½ | 16½ | 16½ | + ¾ |
| Martin | 5250 | 52 | 49 | 49 | − 2 |
| Mass Fer | 5575 | $18¾ | 18⅜ | 18¾ | |
| Matchan | 9000 | 18½ | 17½ | 18 | − ½ |
| Mattgmi | 185 | $32 | 32 | 32 | − ¾ |
| M Adam | 11300 | 48 | 47 | 47 | − 2 |
| Mc Intyre | 1220 | $54¼ | 54⅛ | 54⅛ | − ⅜ |
| McLaghln | 4600 | $21⅞ | 21⅝ | 21¾ | − ⅛ |
| MDS Helth | 100 | 310 | 310 | 310 | −10 |
| Melchers | 200 | $6 | 5⅞ | 6 | + ¼ |
| Melton R E | 1400 | 415 | 415 | 415 | |
| Melton A w | 3900 | 275 | 270 | 275 | + 5 |
| Mentor | 3600 | 245 | 230 | 240 | + 5 |
| MEPC | 100 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | − ⅛ |
| MEPC w | 200 | 410 | 405 | 405 | − 5 |
| Mercantil | 1330 | $22¼ | 22 | 22 | − ½ |
| Merland E | 1000 | 218 | 205 | 218 | + 8 |
| Meta Uran | 3000 | 21 | 21 | 21 | + 1 |
| Met Stores | 200 | $15 | 15 | 15 | |
| Met Trust | z20 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | |
| Microsyst | 1104 | $7⅞ | 7⅝ | 7⅞ | + ¼ |
| Micrsys w | 100 | 360 | 360 | 360 | |
| Midcon | 1000 | 67 | 67 | 67 | |
| Mindamr | 2100 | 400 | 360 | 375 | −25 |
| Moffat | 250 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | |
| Molson A | 1950 | $23⅜ | 23⅛ | 23⅛ | − ¼ |
| Molson B | 400 | $22 | 22 | 22 | |
| Molson D | 1000 | $23 | 23 | 23 | − ¼ |
| Montrey A | 8500 | 22 | 21 | 22 | |
| Moore | 24117 | $50⅜ | 50 | 50¼ | + ¼ |
| Morse A | 200 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Morse pr | 200 | $38½ | 38½ | 38½ | + ¼ |
| Morse B pr | z10 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | |
| Mt Wright | 1000 | 19 | 19 | 19 | + ½ |
| MTS Inter | 9140 | 52 | 44 | 44 | − 6 |
| Multi-Mi | 6500 | 70 | 67 | 67 | − 3 |
| Multi Acc | z64 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Murphy | 100 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | − ⅛ |
| NaChrs I | 3535 | $8¾ | 8½ | 8¾ | + ⅛ |
| N Hees Ent | 100 | 281 | 281 | 281 | +18 |
| Nat Pete | z200 | 35 | 35 | 35 | |
| Nat Sea A | 200 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | − ⅜ |
| Nat Trust | 250 | $18⅛ | 18 | 18 | − ½ |
| NBU Mine | 4900 | 425 | 425 | 425 | |
| Neonex | 5740 | 240 | 230 | 230 | − 5 |
| New Cal | 3000 | 33 | 33 | 33 | |
| Newconx | 200 | $5⅜ | 5 | 5 | − ⅜ |
| N Dimens | 2268 | 20 | 20 | 20 | |
| N Goldvue | 5000 | 18 | 18 | 18 | − ½ |
| Newnor | 7000 | 10 | 10 | 10 | |
| N Senator | 2000 | 22 | 22 | 22 | − 3 |
| N York Oil | z138 | 63 | 63 | 63 | |
| Nfld LP | 325 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Nick Rim | 7000 | 11 | 10½ | 10½ | − ½ |
| Noble M | 3000 | 86 | 86 | 86 | − 3 |
| Noma Ind | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | − ¼ |
| Nor Acme | 500 | 22 | 22 | 22 | + 2 |
| Noranda A | 8209 | $51½ | 51 | 51¼ | + ¼ |
| Norbaska | 2000 | 26 | 26 | 26 | |
| Nordair L | 1100 | 375 | 350 | 350 | −25 |
| Norlex e | | See list below. | | | |
| NC Oils | 500 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | |
| N Canada | 500 | 73 | 73 | 73 | − 1 |
| Nor Ctl G | 4160 | $12⅝ | 12½ | 12½ | |
| Nor Ctl B p | 150 | $23½ | 23½ | 23½ | − ½ |
| NCG 150 | 12860 | $23⅝ | 23½ | 23½ | |
| Nor Ctl w | 600 | 325 | 325 | 325 | |
| Nor Elect | 3420 | $22 | 21⅞ | 21⅞ | + ¼ |
| N Gate | 35252 | $8½ | 8¼ | 8⅜ | + ⅛ |
| Northld | 9500 | 24 | 22½ | 24 | |
| NW Util p | z25 | $52 | 52 | 52 | |
| NS Savngs | 500 | $20¼ | 20 | 20 | + 1 |
| Nowsco W | 500 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ¼ |
| NRD Min | 2000 | 41 | 41 | 41 | − 3 |
| NSI Mark | 1400 | 115 | 115 | 115 | +10 |
| Numac | 4300 | $17¼ | 17 | 17 | − ¼ |
| NuWest D | 3950 | $11⅞ | 11½ | 11⅞ | |
| NW Fin | 936 | 140 | 140 | 140 | |
| Okwd | 13644 | 197 | 190 | 193 | + 6 |
| Obrien | 3100 | 137 | 131 | 132 | − 3 |
| Occdentl Pt | 100 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | − ⅛ |
| Oceanus I | z100 | 70 | 70 | 70 | |
| Ocelot Ind | 200 | 480 | 480 | 480 | − 5 |
| Oil Patch | 100 | 300 | 300 | 300 | |
| Ontario Tr | 200 | $7 | 7 | 7 | |
| Orchan | 1700 | 435 | 435 | 435 | |
| Orlando R | 300 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | − ¾ |
| OSF Ind | 275 | $6 | 6 | 6 | |
| Oshawa A | 7402 | $8 | 7¾ | 7¾ | − ¼ |
| Osisko | 2000 | 26 | 26 | 26 | |
| | | P to S | | | |
| Pac West A | 250 | $8¾ | 8⅝ | 8⅝ | − ¼ |
| Pac WA A p | z50 | $35½ | 35½ | 35½ | |
|

# l'économie

*La nouvelle usine Alcan au Saguenay:*

## L'énergie redevient un facteur majeur de localisation

par Jean Chartier

La récente annonce à l'effet que l'Alcan envisage de construire une nouvelle usine d'électrolyse au Saguenay en a surpris plusieurs. Depuis le début des années '60, la grande compagnie canadienne avait, en effet, adopté comme politique d'établir un peu partout dans le monde de nouvelles usines de fabrications et de créer à proximité des marchés tout un réseau d'usines de transformations du métal.

l'origine de cette compagnie survient d'une séparation avec Lalcoa, l'Aluminium compagny of América. La loi sur les coalitions avait en effet conduit les tribunaux américains à ordonner le fractionnement des deux compagnies.

Comme la marché américain est devenu plus difficile à conquérir pour l'Alcan puisqu'elle n'a pu s'y installer solidement que récemment. le grand

| | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1970 | 1971 | 1971 | 1972 | 1973 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Production d'aluminium de première fusion | | | | | | | | | | |
| Filiale canadienne | 740 | 728 | 788 | 878 | 873 | 969 | 903 | 945 | 880 | 878 |
| Filiales et participations hors du Canada | 245 | 269 | 286 | 521 | 585 | 720 | 849 | 935 | 981 | 1 142 |
| Ventes de produits de transformation par l'ensemble des filiales et participations | 579 | 629 | 725 | 701 | 800 | 862 | 937 | 1 033 | 1 178 | 1 388 |

### La montée de la transformation (en millier de tonnes)

Aussi, depuis dix ans, le nombre de filiales de l'Alcan a crû d'une façon considérable, en Amérique Latine et en Europe principalement face à la montée des exigences nationalistes, l'Alcan a aussi colletourné les participations dans un grand nombre de nouvelles compagnies partout dans le monde. L'intention était claire. La grande compagnie canadienne voulait envahir le marché international avant que l'Alcoa, Kaiser, Reynolds et les autres géants de l'aluminium ne le fassent.

La vocation de l'Alcan avait tout naturellement été définie du fait que défi consistait en la conquête des marchés internationaux.

Les usines de fabrication ont donc essaimé un peu partout dans le monde. Parallèlement, l'Alcan voulait aussi établir un vaste réseau de transformation du métal brut. Car, on avait constaté à la direction qu'il était nettement avantageux d'occuper soi-même une partie des marchés de transformation. La vente des lingots devenait plus facile et l'opération était davantage rentable. Au Canada de tels développements se sont principalement effectuées en Ontario, selon le "Pattern" habituel, soit à proximité des grands lacs.

Depuis quelques années l'Alcan au Canada, ce n'est donc plus seulement la grande aluminerie d'Arvida et les trois alumineries d'Alma, de Shawinigan et de Beauharnois, c'est de plus en plus les usines de transformation de l'Ontario de même que la nouvelle grande usine de fabrication sur la Côte Ouest.

### Une nouvelle problématique?

Aujourd'hui, l'Alcan modifie quelque peu sa politique. Ce n'est plus seulement une usine de cable-machine qu'on agrandit au Québec dans la but de profiter du marché préférentiel de l'Hydro-Québec, ce n'est pas non plus une usine mineure de tôle d'aluminium qu'on veut installer, c'est une nouvelle usine de fabrication de lingots, une usine qui agrandit le complexe de base du Saguenay et lui donne plus de force.

À l'assemblée annuelle de la compagnie, le président M. Nathanael Davis, rappelait qu'au départ "l'indistrie de l'aluminium au Canada s'est dondée sur l'énergie hydro-électrique et que c'est sur cette base que s'est faite la forte expansion qu'elle a connue entre 1940 et 1960."

Il ajoutait que "le coût de l'énergie a repris la vedette comme facteur déterminant "d'établissement ce qui a conduit L'alcan à juger que le temps était venue d'entreprendre un programme d'expansion et de modernisation à moyen terme de ses installations canadiennes d'électrolyse.

Le programme envisagé par l'Alcan, a précisé M. Davis, demeure souple mais la direction envisage une augmentation d'environ 30% de la production canadienne en dix ans soit de 300,000 tonnes. "De cette quantité, a-t-il ajouté, la moitié découlerait de l'utilisation optimale des ressources hydro-électriques d'Alcan et l'autre moitié d'un meilleur emploi de l'énergie par la modernisation de ses installations actuelles."

Somme toute, l'Alcan ne se demande plus si elle a choisi le meilleur endroit pour construire le plus grand complexe d'aluminium au monde, elle consolide à nouveau ses positions. Il restera à savoir si la nouvelle usine de fabrication attirera des usines de transformations à proximité du Saguenay ou si les données du marché continueront à déterminer l'emplacement des usines canadiennes principalement dans les régions des Grands-Lacs.



De haut en bas — On est loin du temps où les constructeurs devraient ériger, pierre par pierre, les longues cheminées industrielles. À la nouvelle usine de General Motors, à Toronto, c'est un conducteur d'hélicoptère qui a placé au sommet de l'édifice les nombreuses cheminées (plus de 50 selon les plans) dont chacune mesurait près de 25 pieds. Et pourquoi tant de cheminées sur une fabrique d'automobiles? C'est simple. Elles serviront à évacuer les vapeurs toxiques dans la section où se fait la peinture.

## *La conjoncture mondiale a changé du tout au tout en un an*

La conjoncture mondiale de l'aluminium a complètement changé au cours des derniers mois. En effet, l'année '73 a commencé dans l'inquiétude quant au niveau des prix et aux excédents de stocks partout dans le monde. À la fin de l'année, l'offre ne parvient plus à répondre aux demandes qui affluent et les prix se redressent.

Tel est le fait majeur dont a fait part aux actionnaires réunis en assemblée générale, le président du Groupe Alcan, M. Nathanael V. Davis. Celui-ci a précisé que depuis plusieurs années, le prix de l'aluminium est demeuré passablement stable alors que le prix de la plupart des autres matériaux concurrentiels augmentait et même montait en flèche dans certains cas. M. Davis en dégage que l'aluminium continuera de s'affirmer comme métal indispensable et concurrentiel.

Dans les pays de l'hémisphère ouest, la consommation d'aluminium de première fusion a atteint 12 millions de tonnes l'année dernière. Ce ce total, l'Alcan a livré 1,676,000 tonnes sous toutes ses formes. Ceci constitue un accroissement record de 15% pour la firme multinationale qui a son siège social à la Place Ville-Marie. Toutefois, les installations du Québec n'ont pas été utilisées à pleine capacité étant donné que les ouvriers ont déclenché une grève en '73. Nonobstant celle-ci, le niveau de la production a atteint près de 90% de la capacité des usines du Saguenay, ce qui est nettement supérieur à la performance de ces dernières années.

### Bénéfices nets de $82 millions.

Le bénéfice net du Groupe Alcan a grimpé de $61.2 millions en '72 à $82.6 millions en '73, soit de $1.78 l'action en '72 à $2.42 en '73. Le Groupe a décidé à son assemblée annuelle d'investir un nouveau $600 millions au cours des dix prochaines années. En fait, ce montant demeure inférieur aux investissements de la compagnie depuis le début des années '60 étant donné que la moyenne annuelle s'établit pour cette période à plus de $100 millions par année.

La direction a fait part de sa volonté de construire de nouvelles unités d'électrolyse au Saguenay et en Colombie Britannique. Il n'a pas été précisé s'il s'agissait d'un agrandissement du complexe d'Arvida, de celui d'Alma ou d'une nouvelle construction tout à fait indépendante. En Colombie-Britannique, on peut s'attendre à l'agrandissement du complexe géant d'une capacité de 300,000 tonnes par année à Keteanat.

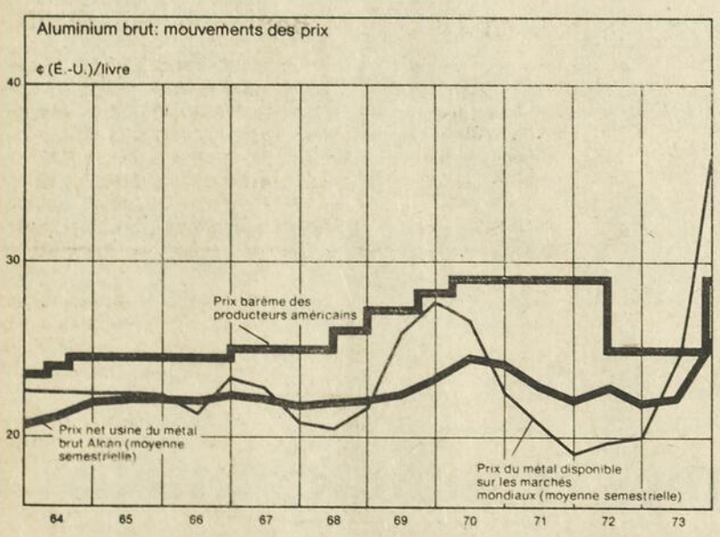
On s'aperçoit à cette annonce que les nouveaux complexes du Royaume-Uni, du Japon, de la Norvège, de l'Australie, du Brésil, de l'Inde ou de l'Espagne, même s'ils se situent tous à proximité de marchés diversifiés, n'ont pas déclassé les conditions de rentabilité des usines saguenayennes.

Au chapitre de la transformation, la montée de l'Alcan a été fulgurante et la direction se propose de continuer sur cette lancée. L'année dernière, 1,013,400 tonnes d'aluminium ont été transformées par l'une ou l'autre des filiales ou sociétés dont le Groupe détient plus de 20% des actions; ce tonnage de produits transformés est trois fois plus élevé qu'il ne l'était en 1962. M. Davis devait préciser à ce sujet que cela vérifie la justesse de la pratique qu'a l'Alcan d'élargir les débouchés pour le métal produit dans ses usines d'électrolyse par l'exploitation de son propre réseau d'usines de transformation.

La valeur d'acquisition des immobilisations de l'Alcan se situe maintenant à quelque $2 milliards et 548 millions. De ceux-ci, 983 millions ont été investi dans des installations pour la fourniture de matières premières, déménagements hydro-électriques et autres; $761 millions ont été investi dans des usines d'électrolyse et 723 millions dans des usines de transformation. Cela signifie que le groupe a pratiquement atteint un équilibre entre ses différentes opérations. Une consolidation dans un secteur qui était considéré comme trop fort au début des années '60 s'explique donc.

Le coût des immobilisations au Canada atteint maintenant le montant de $1404 millions. En Amérique du Sud, la valeur de celles-ci s'établit à $312 millions; Viennent ensuite dans l'ordre le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Europe continentale où le Groupe a dépensé en immobilisations, respectivement, $275 millions, $203 millions et $173 millions.

Bref, l'Alcan doit porter de plus en plus le nom de société multinationale et de conflomérat qui a considérablement étandu son champ d'activité même s'il ne s'intéresse toujours qu'aux différents produits dérivés de la bauxite et de l'alumine.




Répartition géographique des capitaux engagés

| | Canada | Etats-Unis | Amérique du Sud et Antilles | Royaume-Uni | Europe continentale | Autres pays | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fonds de roulement | $ 179 | $ 85 | $ 55 | $ 55 | $ 38 | $ 30 | $ 442 |
| Immobilisations | 1 404 | 203 | 312 | 275 | 123 | 231 | 2 548 |
| Moins: amortissements | (855) | (81) | (164) | (80) | (59) | (92) | (1 331) |
| Investissements et autres éléments de l'actif | 15 | 10 | 67 | 7 | 102 | 69 | 270 |
| Capitaux engagés: 31 décembre 1973 | $ 743 | $ 217 | $ 270 | $ 257 | $ 204 | $ 238 | $1 929 |

## La balance commerciale canadienne se détériore

OTTAWA (PC) — Après désaissonnalisation, la balance commerciale du Canada a indiqué un déficit de $47 millions en février, contre un excédent de $219 millions enregistré en janvier, a annoncé, hier, Statistique Canada.

La balance commerciale s'est détériorée sur tous les fronts, aussi bien avec les États-Unis, où l'excédent de $54 millions de janvier est devenu un déficit de $37 millions en février, qu'avec les pays d'outre-mer, pour lesquels l'excédent de $165 millions en janvier est suivi d'un déficit de $10 millions en février. Au cours de décembre, janvier et février, l'ensemble des exportations a réussi à avancer d'environ 5% mais les importations ont progressé de 11% grimpant à $2,249 millions.

Les proportions d'exportation des aliments, des matières brutes et des demi-produits ont augmenté aux dépens des produits finis, pour représenter 57.5% de l'ensemble pour les deux premiers mois de 1974.

D'autre part, comme pour les exportations, les proportions d'importation des aliments, des matières brutes et des demi-produits ont augmenté au détriment des produits finis pour représenter 30.5- du total.

### Le commerce canado-américain

Le commerce du Canada avec les États-Unis a été marqué, pour février 1974, par rapport à février 1973, par une hausse de $76 et $22 millions des exportations de pétrole brut et de produits pétroliers; une hausse de $35 millions pour les moteurs et pièces de véhicules; une hausse de $20 millions pour les exportations de nickel, de cuivre et de zinc; une autre de $49 millions pour le bois à pâte et le papier journal mais une baisse de $34 millions pour le bois de sciage.

Du côté des importations en provenance des États-Unis, qui représentent 71% des importations totales, on remarque principalement que les produits de l'automobile ont augmenté de presque $94 millions tandis que l'achat d'un avion à réaction et d'aéronefs plus petits coûtait $32 millions. D'autre part, les importations de matériel de communication, d'ordinateurs et de pièces d'ordinateurs ont légèrement augmenté.

### Les pays d'outre-mer

Avec les pays d'outre-mer, le commerce canadien a été surtout marqué par une augmentation de $107 millions pour l'importation de pétrole.

Côté exportations, celles du bois de sciage et du bois de pâte ont enregistré une augmentation de $51 millions, les expéditions de blé, de $35 millions, les livraisons de cuivre et de nickel, de $30 millions alors que les expéditions de produits automobiles et connexes ont baissé de $16 millions et celles de colza, de $6 millions.

## Expropriation de sept banques en Argentine

BUENOS AIRES (Reuter)—Le gouvernement argentin a décrété hier l'expropriation de sept banques appartenant partiellement ou totalement à des sociétés étrangères.

Ces banques sont les suivantes: la banque française du Rio de la Plata contrôlée par la Morgan Garanty Trust de New-York, une succursale de la First National City Bank, deux succursales de la banque espagnole de Santander, la banque populaire argentine contrôlée depuis 1966 par la Banque centrale d'Espagne, la Banque argentine de l'Atlantique, contrôlée par la National City Bank, la Banque argentine de commerce, contrôlée par la Chase Manhattant Bank et la Dresdner Bank d'Allemagne de l'Ouest.

Dans le cas de la First National City Bank et de la Banque de Santander, seul le capital passe sous le contrôle de l'État, les obligations demeurant à la charge des banques. Dans le cas des autres banques, capitaux et obligations sont pris en charge par l'État. Les sociétés expropriées seront indemnisées.

# bref économie

## Le Mexique protège mieux ses intérêts

Un porte-parole officiel d'une firme étatisée mexicaine produisant des petites voitures a demandé au gouvernement principal actionnaire de cette compagnie d'empêcher les É-U. d'y importer leurs mini-compactes actuelles ou celles qui seront bientôt mises sur le marché, pour répondre à la crise de l'énergie.

Emilio Krieger, qui s'oppose ainsi à une demande d'autorisation pour l'importation de la part des quatre grands de l'automobile aux É.U., affirme que cette entrée des petites américaines débalancerait le marché actuel, et serait fatale à la firme gouvernementale.

Cela nous rappelle le sort tristement célèbre de l'usine Soma-Renault, à Saint-Bruno. Ici, non seulement le gouvernement n'a-t-il pas empêché la concurrence américaine, mais on n'a même pas su adopter des politiques encourageant les représentants gouvernementaux de voyager dans ces voitures faites au Québec, avec l'argent de la SGF, dont le gouvernement était pourtant principal actionnaire.

Les mexicains seraient-ils plus fins que nous?

## Programme de constructions peu chères

Le gouvernement fédéral accordera cette année environ $190 millions sous forme de prêts et d'octrois pour divers projets coopératifs d'habitation sans but lucratif. C'est du moins ce qu'a annoncé hier le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. Ron Basford.

Le ministre, qui prenait la parole au cours d'un colloque réunissant à Toronto des responsables fédéraux et provinciaux dans le secteur de l'habitation, a révélé que le gouvernement central avait déjà approuvé des crédits pour des prêts d'un montant de $61 millions depuis la mise sur pied du nouveau programme d'habitation, en juin dernier.

"Et ça ne fait que commencer", de poursuivre le ministre, qui a ajouté que cette aide s'intensifierait au cours des prochains mois.

Le ministre de l'Habitation de l'Ontario, M. Sidney Handleman, a déclaré pour sa part qu'un nouveau programme mis sur pied dans cette province, pour construire des habitations communautaires sans but lucratif, pourra aussi contribuer à réduire les coûts inflationnistes de construction.

## Satellites: Philco-Ford profite

De la ville de Dearborn, au Michigan, on apprenait hier que la corporation Philco-Ford, une filiale du géant de l'automobile, a décroché un contrat de $20 millions pour la conception d'un satellite de contrôle technique (Engineering Test Satellite) pour le compte de la firme japonaise Mitsubishi. En fait, le Japon est en train de construire ses propres fusées, en vue du lancement éventuel de satellistes "domestiques", mais il leur faut d'abord "vérifier" le comportement des lanceurs.

À première vue, direz-vous, ce contrat n'est que routine chez les grands de l'électronique. En fait, il faut se rappeler que Philco-Ford participait aussi à la création des premiers satellites canadiens Anik, dont la réputation internationale est en train de se faire.

Lorsque le gouvernement avait confié à des entreprises étrangères ce contrat (RCA de Montréal était pourtant prêt pour le défi) on avait affirmé qu'en associant des sous-contractants canadiens à des firmes internationales, on s'assurait une meilleure place dans les contrats internationaux à venir.

Attendons maintenant de voir si Philco-Ford saura se souvenir de ses collaborateurs canadiens, et si le pays profitera d'un ou deux millions, dans l'aventure spatiale japonaise!

la première compagnie de réassurance du Québec
L'ASSURANCE-VIE DU ST-LAURENT


Gaston Paradis
B. COMM., A.S.A., F.I.C.A.


Pierre Genest
B.A., F.S.A., F.I.C.A.

Le Conseil d'Administration de l'Assurance-Vie du St-Laurent a le plaisir de faire part de la nomination de monsieur Gaston Paradis au poste d'administrateur de la compagnie. Monsieur Paradis est le directeur du département d'actuariat de l'Université Laval. Le Conseil est également heureux de mentionner que monsieur Pierre Genest a réussi les examens conduisant au titre de Fellow de la "Society of Actuaries" et de Fellow de l'Institut Canadien des Actuaires. Monsieur Genest est l'actuaire de la compagnie.

# le monde

### *Dans une atmosphère amicale*

# Kissinger et Brejnev se divisent le globe

MOSCOU (AFP( — M. Henry Kissinger s'est entretenu pendant huit heures hier avec M. Léonide Brejnev dans une atmosphère "extrêmement amicale et cordiale", a déclaré le porte-parole américain à l'issue de la première journée des conversations américano-sociétiques.

Le secrétaire d'État américain et le secrétaire général du parti communiste de l'URSS se sont séparés à vingt-trois heures locales. Il s'étaient entretenus pendant trois heures hier matin, et, toujours entourés des mêmes conseillers, pendant plus de cinq heures dans la soirée.

Outre la limitation des armements stratégiques, sujet principal de la visite de M. Kissinger, ils ont échangé leurs vues sur la Conférence sur la sécurité et la coopération européenne. Les conversations reprennent ce matin.

La matinée a été principalement consacrée aux déclarations préliminaires et la soirée à la limitation des armes nucléaires, sans qu'aucune indication ne soit donnée d'un côté ni de l'autre sur la substance des entretiens.

En ce qui concerne la Conférence sur la sécurité européenne, on ne dissimule guère du côté américain que le sujet a été soulevé par les soviétiques, qui y attachent le plus grand intérêt. M. Brejnev s'en est déjà entretenu ce mois-ci avec le président Pompidou au sommet franco-soviétique de Pitsounda, et à nouveau à Moscou au cours des derniers jours avec le premier ministre norvégien.



(téléphoto AP)

**Si la partied'échecs que jouent MM. Brejnev et Kissinger est serrée, elle n'interdit pas comme le soulignait un porte-parole, la "cordialité et l'amitié".**

# ... et Kissinger assouplit sa position européenne

WASHINGTON (AFP)—Le secrétaire d'État Henry Kissinger est maintenant tenté d'abandonner les projets de déclarations de principe sur les relations entre les États-Unis et leurs alliés européens, apprend-on à Washington.

Les journalistes américains qui accompagnent M. Kissinger au cours de son voyage à Moscou, rapportent que M. Kissinger estime que les controverses provoquées entre alliés par la préparation des déclarations ont compromis leur utilité.

Ces confidences ont apparemment été faites par M. Kissinger lui-même aux journalistes dans l'avion qui le conduisait, dimanche, de Bonn à Moscou, à la suite de ses entretiens avec le chancelier Willy Brandt et M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne fédérale.

Il est déjà clair depuis deux semaines que la procédure de consultation entre les États-Unis et les pays de la Communauté européenne constitue le souci principal de M. Kissinger, et que les projets de déclarations ne sont plus qu'un symbole de coopération vidé de son sens par les réticences de certains pays européens.

**Déclarations séparées**

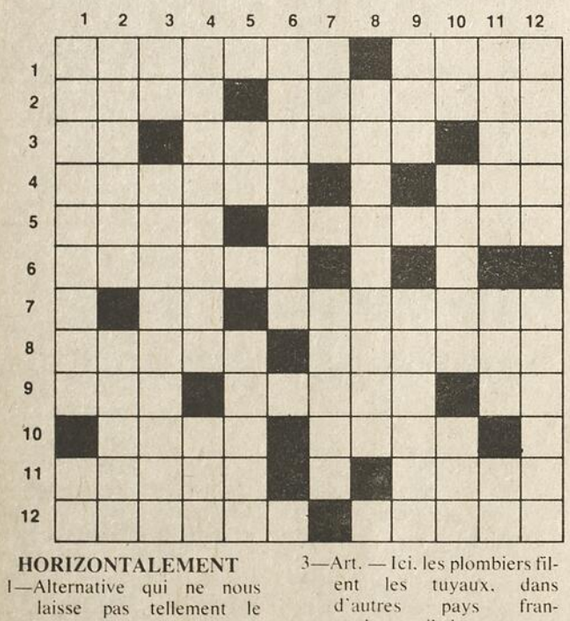
Les projets de déclaration de principe sont nés de l'appel lancé le 23 avril 1973 par M. Kissinger pour une revitalisation de l'Alliance atlantique.

Le secrétaire d'État n'envisageait à l'origine qu'une seule déclaration englobant la coopération dans tous les domaines: militaire, politique et économique, à laquelle le Japon aurait été invité à souscrire. Dans une première concession aux Européens, les États-Unis avaient accepté deux déclarations différentes, l'une portant sur les questions de défense entre les pays de l'OTAN, et l'autre sur les problèmes économiques et politiques entre les États-Unis et les neuf pays de la communauté.

Plutôt que de s'évertuer à mettre au point une déclaration sur les relations avec la CEE, M. Kissinger appuie maintenant les efforts du gouvernement allemand pour faire participer régulièrement des représentants des États-Unis aux délibérations du comité des directeurs politiques de la communauté.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

PAR GERMAIN.



**HORIZONTALEMENT**

1—Alternative qui ne nous laisse pas tellement le choix. - Cassure, fracture.
2—La même chose. — Bien bâtie de sa personne.
3—Bien des montréalais ignorent qu'il aime l'imparfait. — Rôle des Desrochers auprès de Bourassa (s.) — Bien enfoncé dans la caboche.
4—Ce qu'ils font des actions à la bourse (part. prés.) — Si c'en est un "de sac", vaut mieux faire demi-tour.
5—Curé arabe. — Quand une chose n'est plus là, c'est qu'elle l'a été (adj.)
6—Pour traverser un ruisseau celui ou celle qui en est une n'en a pas besoin.
7—Interj. — Péter, voler en 1000 morceaux.
8—Troublées dans leur féminité. — Marque que laisse un coup de poing dans un oeil ou un coup de pied au derrière.
9—Lieu de villégiature préféré des Québécois. — Lieu préféré des jeunes naïades dans un lieu de villégiature. — Entre zéro et l'infini.
10—Dirigé. — Entre l'infini et zéro.
11—Pièce de trente sous en or que ramasse le curé arabe de tantôt. — Là où se concentre tout l'orgueil de l'homme.
12—Arbustres péjoratif. — Types dont le crâne est légèrement craquelé (qual).

**VERTICALEMENT**

1—Il répètent religieusement ce que dit le maître. — Note qui chantée deux fois, sinon mille, finit par endormir le touti-bébé.
2—Langue propre à une nation. — Commencer à avoir du bon sens, en parlant d'une femme. Et aussi d'un homme, bien oui!
3—Art. — Ici, les plombiers filent les tuyaux, dans d'autres pays francophones, ils les...
4—Arrange (verbe passe-partout fort usité au Québec). — Bonhomme qui fait des diguedi-guedi-ah-ah (qual.).
5—Pré. — Sale flic.
6—Se dit d'une poitrine dépoitraillée.
7—Vieux truc de sorcier qui peut vous rendre très très malade.
9—Royaume du touti-bébé. — Personne qui s'embarque volontairement dans un système, une idéologie, une doctrine, etc.
10—Coule dans les mots croisés. — Appendice érotique chez le coq (parlez-en à une poule pour voir...) — Semblable à lui-même.
11—Si on veut s'en sortir, l'indépendance est la seule... — Bouleversé dans sa virilité. — Pr. pers.
12—Unique dans l'esprit de son amant, ou délaissée si elle n'a pas d'amant. — Attelage du Père Noël.

**Solution d'hier** 17/20

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | I | N | D | I | F | F | É | R | E | N | C | E |
| 2 | M | O | R | N | E | ■ | M | E | N | E | U | R |
| 3 | P | R | O | U | E | ■ | P | A | R | T | I | ■ |
| 4 | O | M | I | S | ■ | A | L | L | A | ■ | R | E |
| 5 | R | A | T | A | S | ■ | O | I | G | N | O | N |
| 6 | T | U | ■ | B | A | L | I | S | E | ■ | N | N |
| 7 | E | X | C | L | U | E | ■ | É | ■ | O | T | E |
| 8 | R | ■ | R | E | L | U | I | R | A | S | ■ | M |
| 9 | A | M | E | ■ | E | R | R | E | S | ■ | M | I |
| 10 | S | O | D | A | S | ■ | A | N | T | R | E | ■ |
| 11 | ■ | L | I | N | ■ | V | I | T | R | I | N | E |
| 12 | R | E | T | E | N | U | S | ■ | E | T | A | T |

**EVALUATION. On admet vingt noirs. Chaque carré noir supplémentaire fait perdre un point. On admet seulement des mots français. Deux lettres qui ne forment pas un mot (ex.: er, in, nn, ee...) constituent une erreur et font perdre deux points. Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.**

### *Chili*

# Le journalisme est un dur métier

PRAGUE, (AFP) — Plus de 60 journalistes chiliens de la presse écrite et parlée ont dû quitter leur pays à la suite du putsch du 11 septembre dernier, indique un rapport de l'Organisation internationale des journalistes (dont le siège est à Prague) sur la situation dans les moyens d'information chiliens avant, pendant et après le coup d'État contre le président Salvador Allende.

Selon ce document, dix rédactions ont été occupées le jour du putsch, leur sièges détruits et leurs collaborateur blessés et arrêtés.

Plusieurs journalistes se trouvent dans des prisons de Santiago, de Valparaiso, de conception et ailleurs. Nombre d'entre eux figurent parmi les déportés aux Iles Dawson et Quiriquine et dans d'autres lieux, souvent inconnus. Quelques uns ont réussi à se réfugier dans des représentations diplomatiques.

La censure militaire pour tous les moyens d'information a été décidé dès le jour de putsch. Même les journalistes étrangers ont dû se soumettre aux règles de la censure de la junte. Progressivement, selon le rapport, la publication des journaux et les émissions de la radio et de la télévision ont été confiées à des gens qui avaient participé au coup d'État contre le gouvernement de l'Unite populaire ou qui sont entrés aux services de la junte militaire.

### *Angleterre*

# Le budget travailliste présage d'élections?

LONDRES (AFP) — Le contenu du budget de la Grande-Bretagne pour 1974-1975, que M. Denis Healey, chancelier de l'Échiquier, présentera aujourd'hui à la Chambre des communes, devrait permettre de savoir si M. Harold Wilson se décidera pour des élections rapides ou préférera attendre l'année prochaine, estimaient, hier, les observateurs.

Si le premier ministre souhaite demander, dès l'automne, au pays de donner aux travaillistes la majorité absolue des sièges aux Communes qu'ils n'ont pas dans le présent Parlement, le budget devra contenir davantage de mesures populaires que de demandes de sacrifices.

Dans cette optique pré-électorale, M. Healey annoncerait une sugmentation massive des retraites, l'introduction de subventions alimentaires, des réductions d'impôts pour les catégories les plus défavorisées, et peut-être même la réduction de certains impôts indirects. L'accroissement des dépenses publiques qui en résulterait serait compensé par une augmentation frappant les riches, un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale et la spéculation immobilière et confière.

Un tel budget de caractère expansionniste ne pouvant qu'accélérer l'inflation, les travaillistes pourraient alors précéder à un coup d'arrêt en présentant un budget dur à l'automne dans la foulée d'une victoire électorale qui leur donnerait le pouvroi pour cinq ans.

**Inflation ou déflation**

Pris entre deux exigences contradictoires-satisfaire la majorité de l'opinion, et notamment les syndicats, auxquels a été promis une redistribution de la richesse, sans s'aliéner les financiers internationaux - le chancelier de l'Échiquier devra en outre trouver un moyen terme entre deux écueils, la récession ou l'inflation.

Un budget déflationniste risquerait de précipiter dans le marasme une économie mal remise du régime de la semaine de trois jours, et de provoquer un chômage massif avant la fin de l'année. A l'inverse un budget expansionniste riaquerait d'alimenter une inflation déjà alarmante. Aussi, si le budget porte sur toute l'année, il pourrait être neutre, l'augmentation des dépenses publiques étant alors équilibrée par une hausse des impôts qui, directement ou indirectement, touchera le gros de la population.

# John Dean accusé à nouveau

**NEW YORK (AFP) — Le procès des deux anciens ministres de l'administration Nixon, Maurice Stans (Commerce) et John Mitchell (Justice) a repris hier, à New York par un coup de théâtre. M. John Dean, ancien conseiller juridique de la Maison Blanche, appelé comme témoin a affirmé que Mitchel avait menti à une chambre de mise en accusation.**

**Poursuivi comme Stans pour faux témoignage, trafic d'influence et obstruction à la justice dans l'affaire Vesco, Mitchel, avait déclaré sous serment devant un grand jury n'avoir jamais cherché à étouffer l'enquête de la Commission fédérale de contrôle des bourses et des valeurs (SEC) sur les activités du financier. Ce dernier, accusé par la SEC de détournement de fonds, avait fourni en 1972 une contribution secrète de $200,000 au Comité la réélection du président Nixon dirigé à l'époque par MM. Mitchel et Stans.**

**M. John Dean a déclaré devant le tribunal que M. Mitchel lui avait demandé en juillet 1972 au cours d'un entretien de prendre contact avec M. William Casey, alors président de la "SEC". Il voulait que l'instruction (De l'affaire Besco) soit retardée" parce que "nous n'avons pas besoin de toute cette affaire avant les élections."**

# Pompidou serait-il plus malade qu'on ne veut le laisser croire?

PARIS (AFP) — Le président Georges Pompidou continue à alléger les tâches qui lui incombent en raison d'un état de santé qui demeure un sujet de préoccupation général.

Ainsi, le chef de l'État n'a pas repris, hier, ses activités habituelles au palais de l'Elysée et s'est reposé dans son appartement privé du Quai de Béthume, dans l'île Saint-Louis.

De fait, l'audience qu'il devait accorder lundi après-midi au premier ambassadeur de la république démocratique d'Allemagne RDA, à Paris, M. Ernst Scholz (pour lui présenter ses lettres de créance) a été reportée à mercredi, après l'avoir été d'abord mardi.

D'autre part, la visite que M. Pompidou projetait d'effectuer au Japon est officiellement reportée à une date indéterminée.

Un communiqué du Quai d'Orsay, publié dans la nuit de dimanche à lundi, précise en effet que "le gouvernement français et le gouvernement japonais ont décidé, d'un commun accord, de reporter la visite officielle que le président de la république française devait effectuer au Japon dans le courant du printemps". Ce communiqué n'indique pas de nouvelle date pour ce voyage.

Toutefois, l'état de santé du président Pompidou n'est pas invoqué officiellement comme élément de cet "ajournement" qui serait surtout dû, selon des renseignements puisés à bonne source, à la complexité des problèmes actuels, tant sur le plan intérieur que sur le plan international, ainsi qu'à des difficultés de protocole.

Enfin, le deuxième dîner diplomatique, prévu pour le 29 mars et que le chef de l'État devait présider, a été, de son côté, définitivement annulé.

D'autre part, l'état de santé du président de la république reste l'une des préoccupations essentielles des hebdomadaires comme des quotidiens français, malgré les exhortations du journal "La Nation", organe de l'UDR, qui a souhaité lundi que "les spéculations et supputations" cessent. Car, écrit-il, "M. Pompidou a trop le sens de l'État... pour ne point s'observer sérieusement sous le contrôle de ses médecins et donc juger lui-même de ses capacités à poursuivre ou non sa tâche".

Ainsi, toute la presse parisienne du soir revient sur ce sujet. "France-Soir" consacre à ce problème, sans commentaire particulier, une demi-colonne en page intérieure.

"La Croix" signale, en première page que les "spéculations sur la santé de M. Pompidou reprennent" et souligne que "à nouveau on évoque l'éventualité d'élections présidentielles anticipées".

Plus catégorique, "Le Monde" titre, en première page également, que "l'état de santé de M. Pompidou entretient un climat d'incertitude politique".

### *Messmer en Corse*

# Bombes et manifestations

(AFP) — La visite de M. Pierre Messmer en Corse a été plus que mouvementée.

Sa visite à Corte, ville du coeur de la Corse, a été marquée hier matin, par des manifestations violentes. Une grenade lacrymogène a été lancée par un gendarme mobile sour les roues de la voiture qui suivait immédiatement celle de M. Messmer. Le gendarme mobile a été arrêté. Pendant ce temps, la route principale était barrée par plus d'une centaine de jeunes manifestants qui chantaient des chants corses en brandissant des drapeaux blancs frappés de le tête de maure, emblême de la Corse.

Peu avant 20h, une explosion sourde a été entendue dans tout Bastia, faisant vibrer les vitres des maisons situées à plusieurs centaines de mètres de là. Les C.R.S. qui faisaient des rondes se trouvaient de l'autre côté du bâtiment, ce qui explique qu'aucun d'entre eux n'a été blessé par la déflagration. Ils n'ont pu que constater les dégâts commis.

SPÉCIAL ÉTÉ
ACCÉLÉRES JOUR-SOIR
DACTYLO-STENO bil.
ANGLAIS
CONVERSATION
INSCRIPTIONS SEPT. 74 IMMÉDIATEMENT
CARRIÈRES & PROFILS
PL. BONAVENTURE 875-6870
ÉCOLE DE SECRÉTARIAT PERMIS 749525

Journal offset inc. 254, Benjamin-Hudon, Montréal 379e, Qué. Tél.: (514) 331-9721

# petites annonces

**Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.**

**331-8961 POSTE 38**

## IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

### 116 Appartements à louer

APPARTEMENTS MEUBLÉS à louer 399 Gilford, Métro Laurier, 1 1/2 pièce. Tapis moderne. Tél.: 843-5544.

## DIVERS

### 200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnable, ouvert 7 jours — 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

Salle à dîner à vendre, antiquité, 11 morceaux en chêne $500. Mme Andre David, tél.: 1—436-7048.

### 201 Antiquités demandés

**On demande à acheter** besoin antiquités de toutes sortes, salle à diner, porcelaine, etc. Tél.: 374-1224.

### 205 Impôts - tenue de livres

**DÉCLARATION D'IMPÔT**
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

**IMPÔT** particulier propriétaire, tenue de livre complète, commerce, paye, etc. Tél.: 388-8803.

**IMPÔT** jour ou soir, travail garanti assumons pénalité s'il y a erreur de notre part. Prix suivant travail à compléter. Domicile, bureau, allons chercher et livrons. Yves Rozand, tél.: 276-4823.

**IMPÔT QUÉBEC**
**TAXE ENRG.**
**363-0636**
Rapport d'impôt de tous genres, ouvert à l'année $5., minimum pour les 2. 7663 Centrale, angle 5e Ave, Lasalle. Michel Ferland, conseiller fiscal.

### 207 Meubles à vendre

Pour des meubles différents: tables, bibliothèques, étagères, cubes et autres articles fonctionnels, communiquez 274-1653 après 5 h. J'en fabrique.

## INDEX DES RUBRIQUES

### IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles.
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente.
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

### DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandés
202 Animaux à vendre
203 Achèterait animaux
204 Caméras achat- vendre
205 Impots - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Achèterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois - huile - charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio

### SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoléum
311 Déménagements - transports

### EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés

### AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pièces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - autos
504 Bâteaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - byciclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Équipement lourd

## 207 Meubles à vendre

Vendons, achetons, échangeons meubles neufs et usagés, 10200 Boul. Saint-Michel, coin Fleury. Tél.: 381-9434 ou 381-8354.

**Meubles non peints:** vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier. Simple, double Queen, King, lits-ronds. Sofa-lits aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

### 212 Terrains à vendre

**A Beloeil:** 3 grands terrains à vendre ensemble ou séparément, vue sur la rivière Richelieu. Tél.: 467-1741.

Terrains à vendre. $0.10/pi. car. St-Jean d'Iberville. Tél: $514) 581-0364.

### 224 Divers

**LEÇONS DE PIANO**
Classique seulement. Théorie solfège. Jour information de 9 h. A.M. à midi. Tél.: 482-3399.

### 225 T.V. Stéréo radio

**VENTE ET SERVICE**
**JEAN MATTE T.V.**
**N&B., COULEUR**
**523-7735**
(Chargex)

## SERVICES

### 300 Menuiserie - ébénistes

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escaliers. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077.

### 301 Rembourage

**SOULIÈRE REMBOURREUR**
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

### 303 Denturologiste

**Denturologiste J. Gauthier,** fabrication de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401.

### 307 Peinture et décoration

**20% d'Escompte**
Peinture intérieure et extérieure! Lavage de mur, plafond et tapis, posage de gyprox, tapisserie, tirage de joints. Estimation gratuite. Tél.: 270-2766.

### 309 Planchers

**PLANCHER**
Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

**SPÉCIALITÉ VIEUX PLANCHER**
**REMIS À NEUF**
**FINITION PLASTIQUE**
**526-7455**

## EMPLOIS

### 400 Hommes demandés

**Chauffeur camion,** 30 ans environ, livraison bois de construction. 707 St-Charles (Oak), St-Lambert.

**Journaliers** 25 à 35 ans, travail extérieur, cour à bois. 707 St-Charles (Oak) St-Lambert.

### 401 Hommes femmes demandés

**AMASO**
Service de rencontre sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. l ès lettres. Tél.: 524-3852.

### 402 Femmes filles demandées

**Assistante-dentaire** apparence soignée avec expérience de travail à la chaise. 35 heures par semaine, bon salaire, dans quartier Ville Emard. Tél.: 767-6313 sauf jeudi.

**CROYEZ-LE OU NON**
**A 16 ans vous pouvez apprendre à conduire à :**
**L'Ecole de conduite**
**Villeneuve**
**843-8822**

## AUTOMIBILES

### 500 Autos à vendre

**AUTOS A VENDRE**
**M.G.B. '70,** excellente condition, concessionnaire 658-6623.

**Volkswagen '71,** toit ouvrant, excellente condition, concessionnaire, 658-6623.

**Datsun 240Z, '71,** voiture impeccable, équipée, concessionnaire Volvo, tél.: 658-6623.

**Fiat '74,** prix en bas de toute compétition, concessionnaire, tél.: 658-6623 (Bel) 467-0641.

**Volvo usagées 68 à 73,** tous modèles, prix compétitifs. Tél.: 658-6624 ou (Bel) 467-0641.

**Volvo,** Voyez le plus petit vendeur au meilleur prix. Tél.: 658-6623 ou (Bel) 467-0641.

**Pontiac 1970,** décapotable, **Catalina** roues magnum. Prix discutable, après 5 heures, tél.: 722-2332.

**Renault R16,** Ts, 1971, radio AM-FM, vraiment impeccable. Aubaine. Tél.: 324-4395.

**Dodge Coronet** 68, très propre, radio. Bonne condition: $675. Tél.: 351-8908.

### 505 Roulottes - remorques

**Achèterais TENTE ROULOTTE** usagée, mais en bon état, ayant de la place pour 4 personnes. Téléphoner, après 6 heures p.m. à 521-8155, demandez Jocelyn.

## AVIS PUBLICS

**Avis est donné** par les présentes que Henri Abboud, étudiant, domicilié à Montréal et résidant au 4820 Plamondon, présentera une requête pour changer son nom en celui de Henri Simon.

**Avis est donné** par les présentes que Léon Abboud, domicilié à Montréal et résidant au 4837 Vézina, présentera une requête pour changer son nom en celui de Léon Simon. Ce changement sera également applicable à son épouse, Francine Monette, et sa fille Katie Abboud.

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**
Prenez avis que Georgina Bernier du 381 nord, rue Fontainebleau, Longueuil, district de Montréal, s'adressera à l'Honorable Ministre de la Justice pour changer son nom en celui de Georgette Bernier.
Montréal, le 20 mars 1974.
Pierre Bernier, avocat,
210 est, Ste-Catherine,
Montréal H2X 1L1.

Prenez avis que St-Jacques Express Enr., s'adressera à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis spécial d'une durée de 1 an pour le transport d'engrais chimiques en sac originant de St-Léonard de Nicolet à St-Jacques de Montcalm et dans un rayon de 25 milles de ce dernier point. Ce transport se fera par semi-remorque pour le compte de William Houde Ltée. Il n'y aura jamais aucun retour. Toute personne intéressée peut contester la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 800, est boul. de Maisonneuve, Montréal, dans les 4 jours de la première publication de cet avis.

**Canada**
**Province de Québec**
**District de Montréal**
**Commission des transports du Québec**

**AVIS POUR PERMIS SPÉCIAL**

**Prenez avis que Transport Blainville Inc.,** 925 boul. Labelle, Blainville, Prov. Québec, permis no: 3557-A s'adressera à la Commission des transports du Québec pour que le service no. 3 dudit permis soit modifié pour se lire à l'avenir comme suit:

Transport d'écoliers et d'étudiants fréquentant les écoles sous la juridiction de la Régionale Deux-Montagnes à l'occasion de voyages spéciaux ou à charte-partie, originant des écoles sous la juridiction de ladite Régionale, à destination de tous les endroits situés dans un rayon de 75 milles desdits endroits, et retour; à l'exception de la Ville de Montréal.

La condition no. 1 à ce service no. 3 doit être amendée pour se lire comme suit:

Cette demande est restreinte au transport d'écoliers et d'étudiants fréquentant les écoles sous la juridiction de la Régionale Deux-Montagnes.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

Signé: Adrien R. Paquette,
Procureur de la requérante.

**ATELIER DE COMPOSITION**
**DISE INC.**
385 Boul. LEBEAU VILLE ST-LAURENT

## OFFRE D'EMPLOI

Le CEGEP de Rouyn-Noranda requiert les services de personnes qualifiées dans les domaines suivants:
* Techniques administratives (enseignement)
* Bibliotechnique (enseignement)
* Techniques d'éducation spécialisée (coordination et supervision de stages, enseignement).

**QUALIFICATIONS REQUISES**
Diplôme de premier ou second cycle dans la discipline appropriée; préférence accordée aux candidats avec expérience.

**RÉMUNÉRATION**
* Selon scolarité et expérience
* Bénéfices marginaux intéressants
* Possibilité de perfectionnement.

Faire parvenir attestations d'études et curriculum vitae avant le 1er avril 1974 à:

**M. Yvon Lafond**
**Bureau des secteurs**
**CEGEP de Rouyn-Noranda**
**C.P. 1500, ROUYN, P.Q. J9X 5E5**

**cegep de rouyn-noranda**

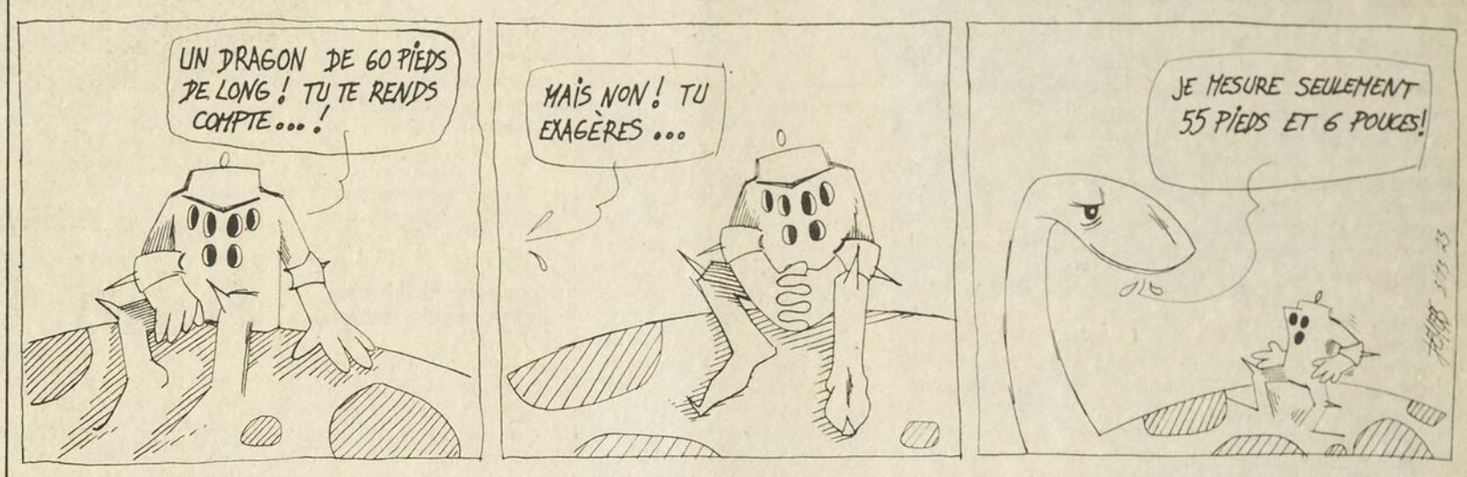
**La Coopérative** les petits dessins **et LE JOUR présentent**

# Les bandes dessinées québecoises

## LES TERRIENS par Réal Godbout



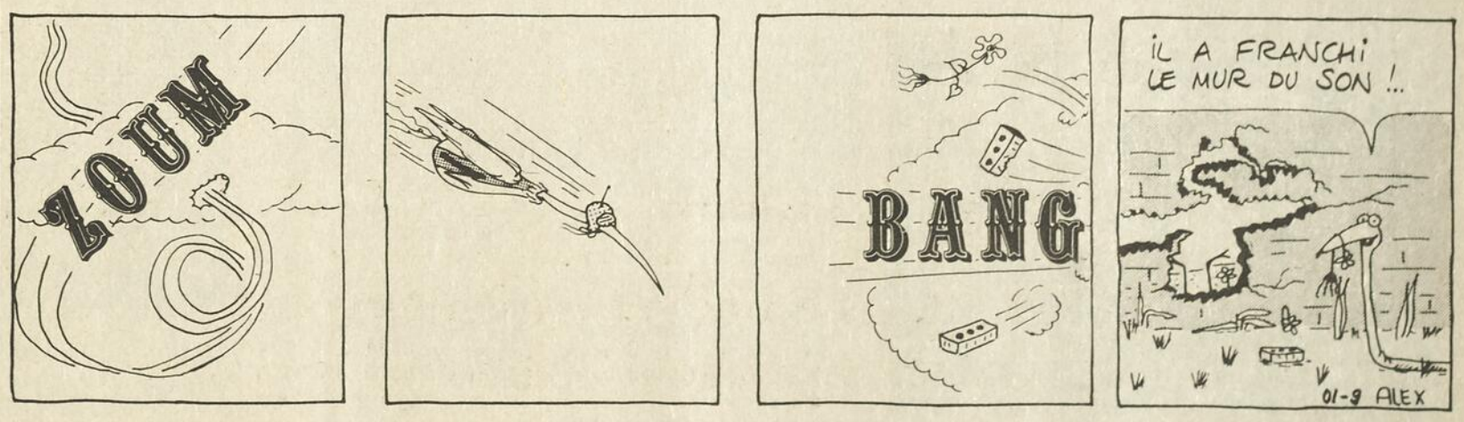

## celestin par DEMERS



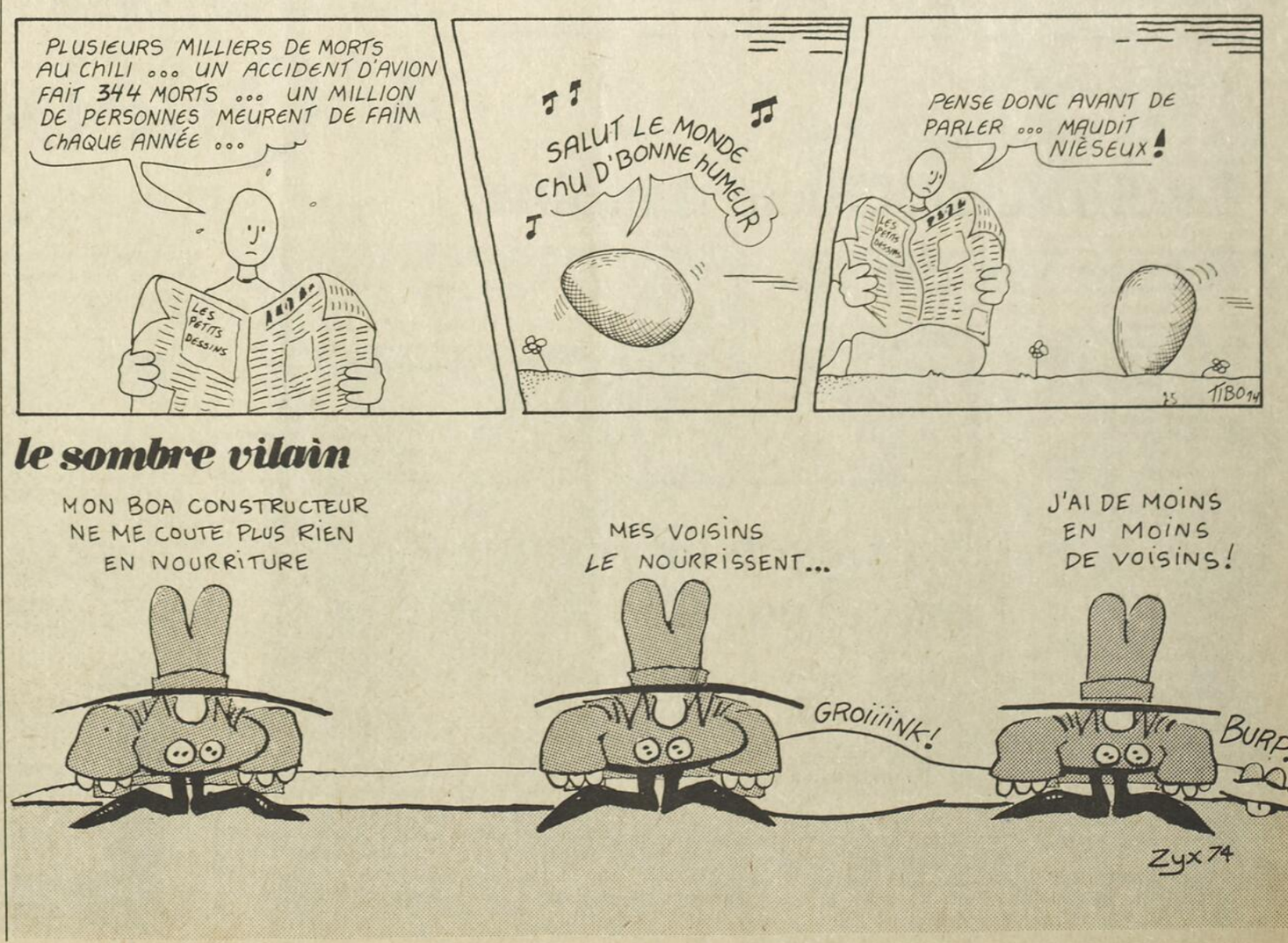

## JAUNES D'OEUFS par TANGUAY




## les âmes limpides de Richard Côté et Claude Croteau




## lunambule par tibo




## le sombre vilain

# le consommateur

## *Les "projets citrons" et la Société centrale d'hypothèques et de logement*

# Faut–il blâmer les normes ou les inspecteurs?

**par Marie Vallée**

***La Société centrale d'Hypothèques et de logements (SCHL) est d'abord et avant tout une société "prêteuse" d'argent. C'est à tort que les citoyens la considèrent comme un organisme de protection du consommateur en matière de qualité de construction d'habitation. Voilà ce qu'ont reconnu trois cadres supérieurs de la succursale de Montréal que nous avons rencontrés la semaine dernière, pour discuter des problèmes des propriétaires des "Prairies de Montréal".***

Lors d'une réunion convoquée récemment, quarante-sept propriétaires avaient informé publiquement leur député fédéral, M. Prosper Boulanger, et M. Jean Benedetti, agent négociateur du Service des prêts à la SCHL, de l'état encore pitoyable de leurs maisons, et ce deux ans après avoir emménagé, et des démarches nombreuses, pénibles et insatisfaisantes auprès du contracteur et de la SCHL pour obtenir la finition d'abord, puis les réparations nécessaires pour rendre leurs maisons convenables. On se souviendra, entre autres défauts, que l'eau gèle dans plusieurs maisons, que plusieurs toitures coulent et qu'il y a des problèmes sérieux d'électricité.

Tout ce que M. Bendetti avait alors trouvé pour répondre aux récriminations des propriétaires, notamment sur le comportement des inspecteurs de la Centrale, a été d'expliquer les trois inspections nécessaires en cours de construction des maisons. L'inspection finale étant faite pour toutes les propriétés du projet, le contracteur ayant reçu la dernière tranche du paiement de la construction, officiellement le rôle de la Société est terminé. N'ayant pu cacher son embarras tout le long de la réunion, il s'en est tenu à des généralités lors de son intervention.



*Normales et satisfaisantes, des maisons neuves où il faut ouvrir murs et plafonds pour des problèmes d'électricité...*

C'est pour avoir plus d'éclaircissement que nous lui avons demandé une entrevue. Mais pour répondre à nos questions, M. Benedetti s'était entouré du gérant-adjoint aux prêts hypothéquaires, M. Pierre Ferland, et de M. Gilles Mérineau, inspecteur en chef pour la succursale de Montréal.

Les constructeurs ne sont pas subventionnés

### Les constructeurs ne sont pas subventionnés

J'ai ainsi appris que les constructeurs d'habitations à loyer modique ne sont pas subventionnés. Certains programmes de la Société, pour favoriser la construction de maisons à coût modique mettent à la disposition des contracteurs des sommes qui leur permettront de construire. Il s'agit strictement d'un prêt, qui leur sera versé par tranches successives, au fur et à mesure de la progression de la construction, après l'inspection d'un agent de la Société. Lorsque les maisons sont vendues, la SCHL prête auc acheteurs particuliers les montants nécessaires pour les hypothèques. Dans certains programmes, et **selon des modalités propres à chacun de ces programmes,** la Société va combler un certain montant entre le remboursement mensuel réel, et la capacité de payer du nouveau propriétaire. Ce sont donc les propriétaires individuels qui sont subventionnés, pas les contracteurs. C'est l'explication de M. Ferland.

### Choix des constructeurs

Sur quels critères choisit-on les contracteurs qui profitent de ces prêts pour rendre possible aux petites gens l'accès à la propriété? Tout ce qu'on leur demande c'est de disposer de 5% de la mise de fond nécessaire à la réalisation de leur "projet". La Société versant elle-même la différence de 95% en trois tranches, selon la progression des travaux. Aucun critère de qualité n'intervient. **Les contracteurs sont toutefois tenus de construire selon les normes de la SCHL pour se voir verser les montants pour la poursuite des travaux.**

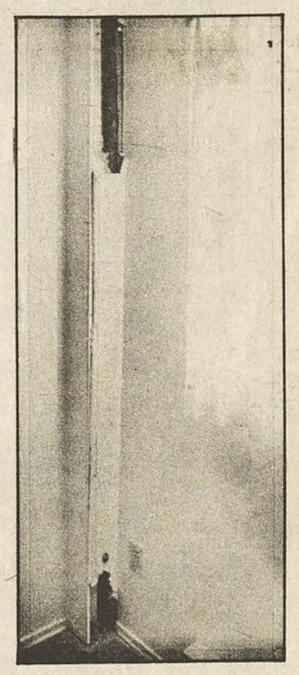
### Aux "Prairies de Montréal"

Non, les inspecteurs de la Centrale n'ont pas recommandé de retenir les versements à M. Luger de Stonecrest Development. **Ce qui implique que chaque inspection a été satisfaisante.**

**Comment expliquer alors les défauts graves qui ont été mentionnés par les propriétaires? Comment se fait-il qu'un éclat de rire a salué la question "dans quelles maisons la toiture coule"? M. Benedetti, répond que ce soir-là il y avait un sentiment de solidarité qui jouait... Peut-être. Évidemment un homme qui invite deux collègues pour répondre aux questions d'une journaliste, peut comprendre ça. Mais pour M. Mérineau, qui a visité certaines maisons en tant que inspecteur en chef, il n'y aurait que une ou deux toitures vraiment défectueuses. Le problème majeur de ces maisons, en est un de condensation.**

### Condensation et mode de vie

Je relève les réflexions faites à plusieurs propriétaires par des inspecteurs: trop de soupe, trop de bains trop de lessive. C'est vraiment sérieux ces arguments? Non. Mais ils ont été répétés à beaucoup de gens! Et M. Mérineau d'expliquer très sérieusement cette fois, que le problème de condensation extrême n'est pas dû à un défaut de construction, mais au contraire parce que les maisons sont trop bien construites! Elles sont trop étanches. Autrefois les maisons avaient des murs épais d'un pied, elles pouvaient respirer. Tandis que maintenant, les murs sont plus étanches, il faut aérer davantage pour que l'humidité puisse sortir. Et plusieurs propriétaires ont reconnu ne pas ouvrir leur fenêtres. En face du fait que ces maisons chauffées à l'électricité coûtent environ $150 d'électricité par deux mois l'hiver, M. Mérineau reste inébranlable: "Ce n'est pas surprenant l'air appauvri en oxygène est bien plus difficile à réchauffer".



*...ou de plomberie?*

### Des maisons de qualité?

Ces maisons de Prairies de Montréal" sont-elles des maisons de qualité satisfaisante? Après une hésitation, M. Mérineau répond "oui, puisque la dernière inspection a été faite". Ce sont des maisons dans la moyenne".

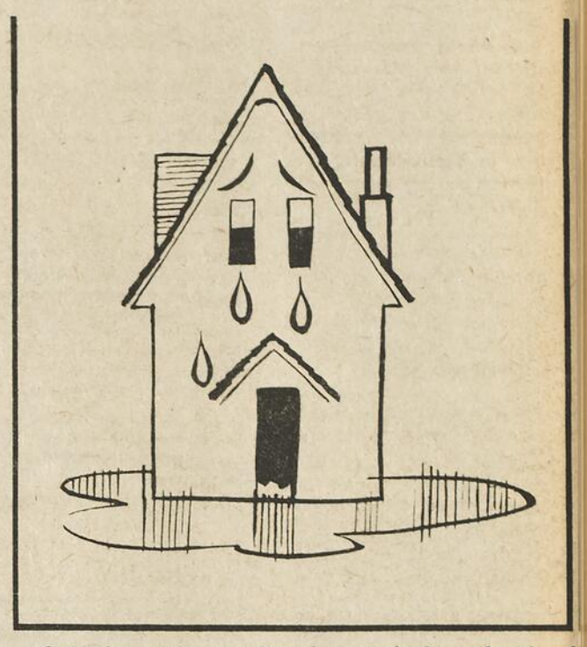
Et pourtant, à d'autres moments de la conversation qui a duré plus d'une heure, on dira que M. Luger a été vertement semoncé, même menacé de ne plus avoir de prêts s'il ne réparait pas les maisons. On reconnait que beaucoup de réparations ont été faites depuis quinze jours?

Le problème reste donc entier. Des maisons jugées conformes aux normes de la SCHL à trois reprises, ont eu besoin de réparations multiples, d'importance diverses, sitôt habitées. Pour menacer le constructeur de ne plus avoir de prêts, fallait que ce soit sérieux. Mais officiellement, on essaie de trouver tout cela normal.

Où est le problème?

"Autrefois, il n'y avait pas de problème, parce que les contracteurs construisaient automatiquement au-dessus des normes. Maintenant beaucoup de contracteurs s'en tiennent à la limite minimum de chaque norme", déclare M. Mérineau.

Mais alors, n'y aurait-il pas lieu de relever ces normes, puisqu'elles semblent produire systématiquement des citrons lorsqu'on se contente de les suivre à la lettre?



***Cette vignette est tirée d'un dépliant du Conseil national de recherches que la SCHL a distribué aux propriétaires des "Prairies de Montréal". On y explique les sources normales d'humidité d'une maison.***

# Un colloque bilingue pour femmes de carrières

Qu'est-ce qu'une commission sur les droits de l'homme accomplira pour nous aux niveaux provincial et fédéral? Cette question sera l'un des sujets que ces centaines de femmes discuteront au colloque de samedi, 30 mars qui aura lieu à l'Hôtel Bonaventure. Le colloque, commandité par The Business And Professionnal Women's Club of Montreal, est intitulé "Le statut de la femme - les droits de l'homme", aura comme principale conférencière Marguerite Ritchie, Q.C., vice-présidente du tribunal anti-dumping, à Ottawa. Mme Ritchie, avant sa nomination au tribunal, a travaillé pendant 20 ans au ministère de la justice, et elle avoue qu'elle a été l'objet de discrimination à cause de son statut féminin. La fédération canadienne des clubs de femmes de carrières libérales et commerciales a récemment proposé la nomination de Mme Ritchie au poste de commissaire à la tête de la commission fédérale sur les droits de l'homme qui a été annoncé récemment..

Le programme sera réparti en trois ateliers de travail qui étudieront les aspects suivants: Où en sommes-nous maintenant? Où voulons-nous aller? Comment y arriver?

Le conférencier au déjeuner-causerie sera nul autre l'avocat Claude Armand Sheppard, membre du conseil consultatif national sur la situation de la femme. La traduction simultanée sera disponible à toutes les participantes, le programme étant bilingue.

Plusieurs membres des clubs féminins de Montréal assisteront à ce colloque. Si vous croyez avoir quelque chose à dire sur les droits de l'homme et/ou si vous désirez en connaître plus long sur les lois actuelles régissant le statut de la femme aux niveaux fédéral et provincial, pourquoi ne vous joignez vous pas à d'autres femmes intéressées (et intéressantes) le 30 mars. Pour de plus amples renseignements et pour inscription, veuillez communiquer avec Joan Macklin à 878-2496.

## vous avez la parole

*En lisant l'article paru dans le JOUR du 19 du mois courant intitulé: "Pommes de terre frites ou publicité mensongère", je me suis mis à penser à Nestlé Quick (le chocolat détruit l'équilibre de Calcium), au sel de terre, au Coffee Mate, aux TV Dinners, aux pains blancs lessivés (bleached white flour) et aux fromages fondus en tranches (j'nomme pas de nom, j'ai pas d'argent pour un avocat).*

*C'est pourquoi, en face de ces étalages de monstruosités alimentaires, je lance un appel à tous les nutritionnistes conscients de leur savoir, devoir et pouvoir de parole, afin que naisse une chronique régulière sur l'alimentation dans la section "Consommateurs" du journal le JOUR, pour que ce soit lu par tous.*

*Cette chronique aurait pour but de démystifier tout ce qui se vend dans un magasin d'alimentation.*

*Comment? En reprenant un par un tous ces produits et en les jugeant (j'essaie d'instituer un tribunal de guerre) selon ces critères: Liste des ingrédients (tous les...), effets de ces ingrédients sur nous (si connus), méthode de fabrication (produits super-finis), effets de ces méthodes sur la valeur nutritive des ingrédients, coût (ce que vous payez pour ça), exemple de publicité (on pourrait bien en voir des bonnes).*

*Donc, avec un moyen d'information comme le JOUR, il serait enfin possible à tous d'avoir une vraie information sur ce que l'on mange (c'est drôle à dire, mais j'en pleure).*

*Cette chronique aurait l'avantage d'être synthétisée, facile à lire pour tous ceux qui ne pensent pas trop à ça.*

*Ce qui serait donc beaucoup plus populaire qu'une chronique dans un magazine naturiste quelconque qui n'est lu que par du monde déjà conscient du trip (pardon JM).*

*Ainsi, aussi serait-il possible de compiler un almanach de contre-publicité des aliments, donc enfin d'aboutir à une action vraiment radicale à l'intérieur du monde de l'alimentation.*

*Les compagnies d'alimentation se bourrent la face de piasses, mais ce sera bientôt à notre tour de bien manger.*

*Espérons qu'il y aura suite à cette humble, petite idée pas nouvelle ni originale, mais qui pourrait bien déboucher...*

*Richard Favreau*
*R.R. 2, Côteau-du-lac*
*P.Q.*

*À Montréal*

# La librairie Oncle Antoine ferme ses portes

Eh! oui, Oncle Antoine est malade. Il doit abandonner son commerce, du 521 de la rue Bélanger.

S'il vaut la peine d'en parler, c'est parce que cette librairie avait quelque chose de tout à fait original. Ce n'était pas un de ces lieux saints où on défend aux enfants de toucher à tout. Au contraire, oncle Antoine avait aménagé un gentil petit coin où les enfants pouvaient s'asseoir pour consulter les livres tout à leur aise, parce qu'il croit que le choix fait par l'enfant, sur place, en face de l'objet réel vaut bien des fois celui qu'il peut faire devant l'écran de télévision. Même si les risques sont plus grands pour le marchand.

Mais oncle Antoine n'était pas un marchand comme les autres. Malheureusement il n'a pu réussir à vendre son commerce: trois approches distinctes ont échoué. Mais comme en toute chose malheur est bon, dit-il, c'est la jeunesse qui profitera de la circonstance, en bénéficiant pour un temps limité, du prix de gros pour tous les livres, disques et jeux éducatifs qu'il doit écouler d'ici le premier mai.

# Au Cégep de Victoriaville, une exposition de meubles

Au Cégep de Victoriaville, des étudiants apprennent à fabriquer des meubles. C'est avec fierté qu'ils invitent le public à venir à voir le résultat de leurs travaux.

Les visiteurs pourront examiner plusieurs mobiliers de divers styles, moderne, colonial, espagnol etc., disposés dans une douzaine de kiosques. En plus de cette exposition, la visite de cette usine-école, unique en Amérique du nord, permettra d'assister à des opérations effectuées par des étudiants sur l'outillage spécialisé.

Afin d'encourager la population à participer à cet événement annuel et d'intérêt provincial, un ameublement complet de salle de séjour (style moderne), sera offert comme prix de présence.

L'exposition aura lieu au **Pavillon du Meuble et Bois ouvré, au 765 est, rue Notre-Dame à Victoriaville,** du samedi 30 mars au 7 avril inclusivement. Sur semaine, on accueille le public de 19h. à 21h30, les samedi et dimanche on reçoit également l'après-midi de 13h30 à 17h. Le dimanche 7 avril, on clôturera l'activité à 16h.

*Subventions aux garderies*

# A Québec de décider

**MONTRÉAL (PC) — Selon M. Marc Lalonde, ministre fédéral de la Santé, le gouvernement du Québec, a l'option de choisir ou rejeter un plan fédéral de partage des coûts pour subventionner les garderies de jour, sans qu'Ottawa intervienne.**

**"Il appartient à chaque gouvernement individuel d'établir ses priorités, a dit M. Lalonde en fin de semaine.**

**Nous ne pouvons forcer aucun gouvernement à prendre une décision à laquelle il ne tient pas."**

**M. Lalonde a fait cette déclaration alors qu'il inaugurait le Salon du camping à Montréal.**

**On a dit, la semaine dernière, que le Québec trouvait trop coûteux le plan du gouvernement fédéral concernant le partage des coûts des garderies. M. Claude Forget, ministre québécois des Affaires sociales, a déclaré que la province ne peut se permettre de dépenser $1.4 million en contributions à 60 garderies, mais il a promis de prendre une décision définitive à ce sujet d'ici deux semaines, "après consultation publique."**




# vie et culture

A la Galerie de la Société des Artistes

## Reynald Piché ou le chant de l'aluchromie

R. Piché présentera sa production récente à la Galerie de la Société des Artistes professionnels du Québec, 411 St-Nicholas, dans le Vieux-Montréal, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 2 avril prochain.

Cette exposition sera constituée d'une vingtaine de tableaux baptisés "aluchromies" parce qu'ils sont réalisés sur des plaques d'aluminium anodisé.

Cette exposition marque une autre étape dans la recherche de cet artiste sur la lumière et la forme. Le résultat est étonnant, le métal perd sa froideur et devient source de lumière chaude et rayonnante.

**Des formes étonnantes**

Déjà, en 1966, à l'occasion de l'exposition particulière à la Galerie Libre, Claude Jasmin écrivait dans La Presse:... "Piché utilise la matière... et c'est étonnant, c'est aérien, c'est léger. On oublie de quoi est fait e tableau,on ne voit plus que la lumière..." Cette exposition d'huiles sur toiles où flottaient des bulles lumineuses dans de vastes espaces de lumière laiteuse n'était que le départ d'un travail qui n'a cessé de mener le peintre à travers divers matériaux vers la naissance de nouvelles formes issues de la lumière.

L'exposition de cette année apporte des tableaux d'une facture soignée, méticuleuse, au fini satiné et voluptueux et des formes étonnantes, filles de la couleur et de la lumière.

Le nom d'aluchromie désigne la forme artistique de la coloration de l'aluminium après anodisation. La couche d'alumine est constituée de milliards de pores que l'on peut remplir de colorants lorsqu'ils sont encore ouverts. Le métal absorbe alors la couleur comme un tissu. Les colorants sont appliqués comme sur une toile mais ne peuvent être retouchés. Un colmatage termine l'opération en fixant les colorants.



**À la recherche d'un interlocuteur, Microft Mixeudeim (Gilles Renaud), héros de la pièce de Claude Gauvreau, "La Charge de l'orignal épormyable", ne trouve à s'adresser qu'à son reflet ou à ses persécuteurs. Un spectacle de violence hallucinée, lyrique et profonde à ne pas manquer au Théâtre du Nouveau Monde tous les soirs à 20 heures.**

## La tournée Charlebois:

### *25 villes et 46 spectacles*

Après l'Olympia et une tournée à travers la France, après des vacances bien méritées, avec de nouveaux musiciens, Robert Charlesbois est reparti, mais cette fois au Québec et au Canada.

Voici un horaire complet de sa tournée, horaire d'ailleurs toujours sujet à des additions.

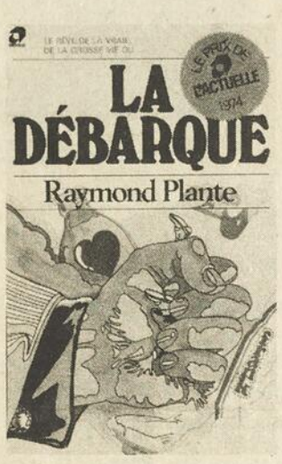
Robert Charlebois sera aujourd'hui à la Polyvalente de Pierrefond, le 28 mars, au Cegep Saint-Laurent à Montréal, le 29 mars, au Cegep Saint-Laurent à Montréal, le 1er et le 2 avril à Jonquière, le 4 avril, à Saint-Hyacinthe, le 6 avril au Patriote de Sainte-Agathe, le 7 avril à Saint-Jean, le 8 avril à Sainte-Thérèse, le 10 avril à Granby, le 13 avril au Patriote de Sainte-Agathe, le 17 avril à Rimouski, le 18 avril à Rivière-du-Loup, le 19 avril à la Pocatière, le 23 et le 24 avril à Trois-Rivières, le 26 avril à Victoriaville, le 27 et le 28 avril à Sherbrooke, le 4 mai à Shawinigan, le 5 mai à Valleyfield, le 7 et 8 à Chicoutimi, le 9 mai à Sorel, le 11 mai à Drummondville, le 13 mai à Toronto (au Massey Hull), le 15 mai à Rigaud, le 17 et le 18 mai à Ottawa (au centre national des Arts), enfin les 22, 23, 24, 25 et 27 mai à la Salle Wilfrid-Pelletier à Montréal, et du 28 au 2 juin à Québec (Grand Théâtre).



(Photo Antoine Desilets)

## Le Prix de l'Actuelle à Raymond Plante et à son roman "La Débarque"

Le Prix littéraire de "L'Actuelle" a été décerné hier midi au cours d'une réception présidée par MM. Lespérance et Laurin, représentant les Éditions Sogidès, à un jeune écrivain, Raymond Plante, pour son roman intitulé "La Débarque".



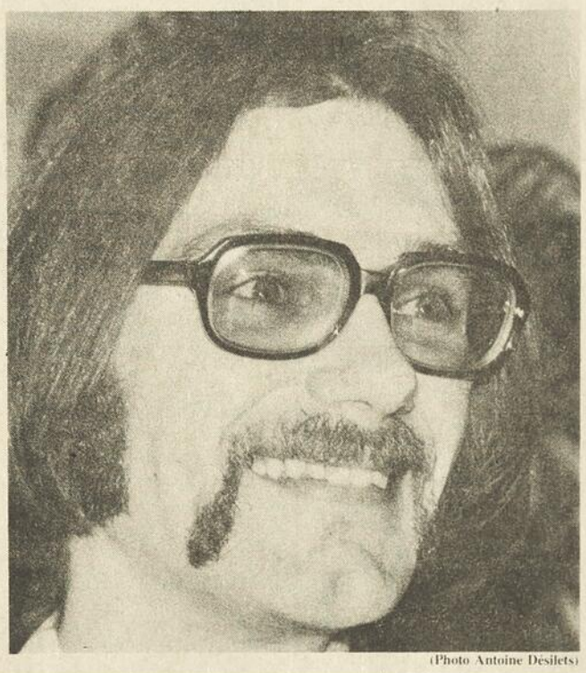

Le Jury du Prix de l'Actuelle est composé de Mme Michèle Lalonde et de MM. Jacques Godbout et André Belleau. Présentant le lauréat, Michèle Lalonde a signalé ses remarquables qualités d'écriture, tranchant avec le reste des envois (21 candidats venant de tous les milieux et représentant une moyenne d'âge de 25 ans). "Il y avait dans ces textes, a dit le président du Jury, beaucoup d'idées et de dons inventifs mais une absence assez générale de qualités techniques, de mise en forme et de soutien par l'écriture."

**Fiction et réalité**

Le lauréat, Raymond Plante, a abandonné le professorat, qu'il a pratiqué cinq ans, pour devenir chroniqueur et écrivain à la pige. Il collabore ainsi à la rédaction des textes de l'émission télévisée pour enfants, "Minute Moumoute". Il nous a confié avoir peu lu de romans ces temps derniers, ou n'en avoir pas gardé grand souvenir, à l'exception de "L'épouvantail" d'André Major qui l'a, dit-il "fasciné".

Raymond Plante a dans ses cartons quelque six manuscrits de romans qu'il considère plutôt comme des brouillons et un autre manuscrit qu'il souhaiterait, celui-là, publier.

Axé sur l'existance de jeunes "bums" qui quittent l'école et leur entourage familial et ouvrier pour voler des voitures et monter une bande "à leur compte", "La Débarque" recoupe, sans que l'auteur l'ait nullement cherché, un certain nombre de faits divers et d'évènements récents de notre actualité socio-politique. (Nous présenterons dans notre édition de samedi une critique du roman de Raymond Plante).



(Photo Antoine Désilets)

## Pélo se multiplie...

Le poète Claude Péloquin présentera un spectacle au TNM le 15 avril prochain à 20h. 30. Son quatorzième livre, "Les Chômeurs de la mort", sera lancé à Montréal le lundi 1er avril et on se prépare à Paris, nous dit-il, à publier ses "oeuvres complètes".

Sur le plan musical, se réjouissant que "M. L'Indien" "tourne" beaucoup en Europe, Pélo prépare actuellement un autre disque avec Jean Sauvageau et vient d'écrire une chanson pour Robert Charlebois qui s'intitule "La Rhapsodie".

### *Si LE JOUR se fait rare...*

**Des échos nous parviennent de divers coins du Québec à l'effet qu'il manquerait d'exemplaires du JOUR dans certains points de vente. Nous ferons l'impossible pour remédier à cette rareté, si vous nous écrivez en nous donnant de façon précise le *nom* et l'*adresse* du poste de vente où les exemplaires s'enlevent trop rapidement. Écrivez au Service du tirage, quotidien LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal H4N 1S2. Les lecteurs de la région de Montréal peuvent téléphoner au journal au no. 331-8961, en demandant le service du tirage. Merci.**

Dimanche prochain à l'UQAM

## *"La Marmaille" et ses oeuvres*

Le Centre d'essai des Auteurs Dramatiques lance une invitation pour la représentation de **Tu viendras pas patiner dans ma cour** et de **C'est assez plate**, le dimanche 31 mars à 14h00.



(Photo Marcel Lemyre)

Deux textes pour enfants par Marie-Francine Hébert à partir d'ateliers d'écritures dirigés par Monique Rioux-Boisvert.

Les ateliers ont été faits avec des enfants de dix ans de milieu ouvrier et de milieu moyen, et ce sont ces deux scénarios réécrits par l'auteur que **La Marmaille** présentera.

Le principe de l'atelier d'écriture est que l'enfant, après avoir choisi le personnage qu'il voudrait voir jouer sur scène, choisit un des comédiens qui devient alors une marionette entre ses mains et ce jusqu'à la création des scénarios.

Un montage vidéo, réalisé pendant les ateliers d'écriture, sera présenté après les deux pièces. Une discussion sur les buts et résultats de l'expérience terminera l'après-midi.

L'entrée est libre et les spectacles se donneront à L'Université du Québec (pavillon des Arts) 125 Sherbrooke ouest, Montréal.

Bienvenus aux parents accompagnés de leurs enfants.

Pour tout renseignements: Claude Des Landes 845-6208.

## Cinéma

**Films québécois**

AU BOUTT — **Vieux-Montréal (Studio A):** 18.00, 19.45, 21.30.
BINGO — **Parisien, Papineau:** 12.45, 15.00, 17.15, 19.30, 21.45. **Greenfield 1, Laval 1, Versailles (Salon bleu):** 19.30, 21.45.

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST — **Cinéma de Paris, Cinéma Fleur de Lys:** 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30. - **Jean-Talon:** 19.30, 21.30.
REJEANNE PADOVANI — **Elysée (salle Eisenstein):** 19.30, 21.30.

**Films en français**

L'AFFAIRE DOMINICI — **Vieux-Montréal (Studio B):** 19.00, 21.00.

CRIS ET CHUCHOTEMENTS — **Cinéma V (salon bleu):** 19.30.

LA DIALECTIQUE PEUT-ELLE CASSER DES BRIQUES? — **Arlequin:** 12.30, 15.25, 18.35, 21.45. - JUSTICIER DE HONK-KONG — **Arlequin:** 13.55, 17.00, 20.10.
L'EMMERDEUR — **Dauphin (Renoir):** 19.30, 21.30.
GUERRE ET PAIX (1ère partie) — **Le septième art:** 20.00.
L'HOMME DES HAUTES PLAINES — **Mercier, Villeray, Verdun:** 20.00. - TUEZ CHARLEY VARRICK — **Mercier, Villeray:** 18.05, 21.50, **Verdun:** 18.15, 22.00.
MATRICULE 373; LIBRE À EN CREVER — **Berri:** 14.10, 18.00, 21.45, 12.30, 16.10, 20.00.
NADA - **Elysée (Salle Resnais):** 19.30, 21.45.
NOS PLUS BELLES ANNÉES — **Champlain:** 14.10, 18.10, 22.10 — **Crémazie:** 20.00. — L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA — **Champlain:** 12.05, 16.10, 20.10. — **Crémazie:** 18.00, 22.00

LA NUIT AMÉRICAINE — **Dauphin (McLaren):** 19.30, 21.30.
PAPILLON — **Rivoli:** 12.40, 15.25, 18.15, 21.00. **Greenfield 2, Granada, Laval 2:** 18.15, 21.00.

**Films en anglais**

ALFREDO, ALFREDO — **Place Ville-Marie (petit cinéma):** 12.30, 14.20, 16.15, 18.10, 10.05, 22.00.
AMERICAN GRAFFITI — **York:** 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10.
BLAZING SADDLES — **Van Horne:** 13.10, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.
CONRACK — **Avenue:** 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.
CRIES & WHISPERS — **Cinéma V (salon bleu):** 21.30.
CRY OF THE WILD — **Kent:** 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

DON'T LOOK KNOW — **Place Ville-Marie (grand cinéma):** 13.00, 15.05, 17.15, 19.25, 21.35.
THE EXORCIST — **Loew's:** 14.00, 16.30, 19.00, 21.30.
HARLIS — **Vendôme:** 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15.
JIMI HENDRIX — **Séville:** 12.30, 14.15, 16.00, 17.50, 19.35, 21.20.
THE LAST DETAIL — **Côte-des-Neiges:** 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.
LAST TANGO IN PARIS — **Atwater 2:** 19.15, 21.30.
MEAN STREETS — **Claremont:** 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10.
SERPICO — **Westmount Square:** 13.30, 16.10, 18.50, 21.20.
THE STING — **Atwater 1:** 12.20, 14.30, 16.50, 19.20, 21.30.
A TOUCH OF CLASS — **Monkland:** 14.45, 16.15, 21.55. - NIGHT WATCH — **Monkland:** 13.00, 16.30, 20.10.
WEST WORLD — **Pigale:** 12.45, 14.35, 16.20, 18.10, 19.55, 21.45.
ZARDOZ — **Place du Canada:** 19.15, 21.15.

**Circuit parallèle**

**Cinémathèque québécoise** — 19.30: animation canadienne; 21.30: "Flesh and the Devil" (1927) de Clarence Brown.
**Conservatoire d'art cinématographique** — 20.00: "Variety Light" (1951), de Federico Fellini.
**Outremont** — 19.00: "Calcutta" de Louis Malle — 21.30: "Une journée d'Ivan Denissovitch" (1970) de Gasper Wrede.

## Théâtre

**Wilfrid Pelletier:** Orchestre Symphonique de Montréal. 20.30.

**Théâtre Maisonneuve: Labiche et Feydeau par la Comédie-Française. 20.30.**

**Théâtre Maisonneuve:** Labiche et Feydeau par la Comédie-Française. 20.30.
**Port Royal:** Relâche.

**Le patriote en haut:** "Un prince, mon joue viendra." 20h30.
**Le Patriote:** Renée Claude. 20.30.

**Nouvele Compagnie Théâtrale:** "Cyrano de Bergerac" (horaire irrégulier)
**Rideau-Vert:** "Un chapeau de paille d'Italie. 20.00.

**Théâtre du Nouveau-Monde:** "La charge de l'orignal épormyable". 20.00.

**Théâtre de Quat-sous:** "L'Aide-mémoire". 20.30.
**Théâtre d'Aujourd'hui:** "Salut Galarneau". 20.30.
**Restaurant Van Lang:** Gurik Obaldia, Ionesco. 12.30.

## Musique

**20h—Concert du Choeur de chambre de l'Université de Cambridge, à l'église Saint-Mathias, 131, chemin de la côte Saint-Antoine. - Entrée libre.**

**20h30—Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Rafael Frühbeck de Burgos, à la salle Wilfrid-Pelletier de la place des Arts. - Soliste: Kyung-Wha Chung, violoniste. Programme: *Sinfonia concertante*, de Gluck; Concerto de violon no 5, de Vieuxtemps, et extraits de *L'anneau des Nibelungen*, de Wagner.**

**20h30—Récital des pianistes duettiste Pastorelli et Perrota, sous les auspices de l'Institut culturel italien, à la salle Redpath, rue McTavish. - Programme: Sonate K, 448, de Mozart; Sonate (1942), de Hindemith, et Sonate opus 34 bis, de Brahms. - Entrée libre.**

Vient de paraître

## *Un bilan du Québec des années 1972-73*

***L'actualité atteint chacun de nous, mais elle est aussitôt emportée par d'autres informations portant sur des événements plus bruyants, choquants, heureux ou inédits. Vécue quotidiennement, l'actualité mérite d'être replacée dans un contexte qui la tiendra à l'abri de l'instantanéité. Malheureusement, peu d'instruments permettent de bien saisir l'évolution d'une question ou d'un problème.***

*Publié ches Fides le livre intitulé* **QUÉBEC 72-73: Bilan** par Jacques Lacoursière et Hélène-Andrée Huguet, avec la collaboration du journaliste François Béliveau, bilan des principales activités de la vie québécoise pour la période allant du 1er septembre 1972 au 31 août 1973. L'attention des auteurs s'est donc portée sur les événements qui se sont déroulés au Québec, qui sont dus à l'initiative de Québécois ou qui ont influencé le Québec.

**Les évènements de notre vie**

La lecture, la compilation et l'analyse des critiques, des chroniques et des articles publiés dans une grande partie des revues et journaux québécois et canadiens; l'audition d'émission télédiffusées ou radiodiffusées, ainsi que des rencontres et entrevues, constituent la base de cette recherche.

**QUÉBEC 72-73: Bilan** ne s'adresse pas aux spécialistes, mais au grand public qui trouvera ici un survol de ce qui s'est passé dans différents domaines tels que la politique, l'économie, le syndicalisme, les arts, les sports, la religion, etc. Certains chapitres, entre autres ceux portant sur la littérature, le théâtre et le cinéma, sont davantage un bilan de la critique qu'une étude détaillée.

Sur la scène de la vie québécoise, les acteurs sont de plus en plus nombreux. Leurs propos sont souvent rapportés mot pour mot. Les auteurs ont parfois cité longuement certains textes et certaines déclarations afin de les replacer dans une perspective suffisamment large pour ne pas les déformer.













# Horaires Télévision

## matinée

**9.00**
④ Au bout du fil
④ The Friendly Giant
⑥ Répondez, s'il vous plait (cours de français)
⑥ Ciné-matin: "Les snobs" (1961), comédie burlesque de J-P Mocky avec Francis Blanche
⑦ La santé à l'horizon
⑩ Les bouts d'chou
⑫ Yoga

**9.15**
② ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ En mouvement
④ Quebec School
⑦ Sans détour

**9.30**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Les Oraliens
⑤ ⑥ Quebec School
⑩ Pour vous mesdames
⑫ The Community (information)

**9.45**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Les aventures de Saturnin
④ Ontario School

**10.00**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Minute Moumoute
④ ⑤ ⑥ Canadian School
⑫ Eye Bet (jeu)

**10.15**
② ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Les contes de la rive
⑦ Informa 7

**10.20**
⑦ Filmatin: "Maldonne" (1968), drame policier de S. Gobbi avec Elsa Martinelli et Robert Hossein.

**10.30**
② ⑪ ⑬ Personnalité féminine
④ Pour vous mesdames
④ ⑤ ⑥ Mr. Dressup
⑥ Toucher du bois
⑨ Cours scolaires de l'Ontario
⑫ The Art of Cooking
⑫ Dossiers: "Des enfants comme les autres".

**10.45**
⑥ Pour vous mesdames

**11.00**
② ⑪ ⑫ ⑬ Les recettes de Juliette, avec Juliette Huot
④ Doigts de fée (conseils)
④ ⑤ ⑥ Sesame Street
⑥ Les bouts d'chou
⑩ Les Tannants (variétés)
⑫ Hercules (dessins animés)

**11.30**
② ⑪ Laurel et Hardy: "À l'américaine"
④ ⑥ Dessins animés
⑨ Les recettes de Juliette
⑫ McGowan 9 Co. (magazine)
⑫ De jour en jour
⑬ Rue principale

**11.45**
⑥ Aujourd'hui

### Choix d'émissions

**18.00** — 7 10 **À Pierre, Jean jasent,** aujourd'hui, on parlera de système métrique avec Jacques Lebrun, de greffe de cheveux avec les docteurs Bernard et Guy Blanchard, et de sciences occultes avec Yvon Yva. Quant à Lionel Villeneuve il viendra tout simplement nous parler de sa carrière de comédien. (1h).

**21.30** — 2 7 9 11 12 13 **Le 60.** Cette émission commence avec un reportage sur les phoques et les loups-marins des Îles-de-la-Madeleine. On se pose ensuite une double question: "La table du Québec devrait-elle être Québécoise?" et "Notre table est-elle française?". On passe ensuite à une entrevue avec M. Alfred Rouleau, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins. Enfin on se penchera sur les difficultés d'implantation à Granby d'un centre de transition pour ex-détenus.

**23.00** — 2 7 9 11 12 13 **Appelez-moi Lise.** Le plat de résistance, ce soir, sera une entrevue d'une demi-heure et réalisée à Paris, de la comédienne Viviane Romance. Ensuite, Marie-Christine Deyglun, et Manuel Maitre

## après-midi

**12.00**
② ⑨ ⑪ Francis aux paradis perdus (documentaire)
④ ⑤ Luncheon Date (interview)
⑥ The Phil Silvers Show (comédie)
⑥ À votre service
⑦ Intercom (ligne ouverte)
⑩ Les p'tits bonshommes (dessins animés)
⑫ The Flintstones (dessins animés)

**12.15**
④ De tout de tous
⑦ Informa 7
⑩ Ligne ouverte

**12.30**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Boubou (variétés)
⑥ Luncheon Date (interview)
⑥ Nouvelles du midi
⑫ Movie Matinee: "Love American Style" (1969), film à sketches américain

**12.45**
⑤ Rond Point

**13.00**
④ Four For the Road
⑤ ⑥ One O'Clock Report

**13.15**
④ Entre vous et moi
⑤ ⑥ Job Line
⑩ Ciné-mardi: "Madame porte la culotte (1949), comédie américaine de G. Cukor avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn et Judy Holliday.

**13.30**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Téléjournal
④ ⑤ ⑥ Audubon Wildlife: "Queen of the Cascade" (documentaire)
⑥ Cinéma: "Prison de femmes" (1958) drame social français de M. Cloche avec Danielle Delorme.

**13.35**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Femme d'aujourd'hui: Mme Thérèse Gouin-Décarie

**13.45**
④ La santé à l'horizon

**14.00**
④ Cinéma: "La dernière victoire (1970), drame américain de science-fiction de G. McGowan avec Angie Dickinson
④ ⑤ ⑥ Juliette 9 Friends (magazine)

**14.30**
② ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Cinéma: "La couronne de fer" (1940) drame historique d'A. Blasetti (Italie).
④ My Three Sons (comédie)
⑤ Star Performance
⑥ Coronation Street (téléroman)
⑦ Informa 7
⑫ Somerset (téléroman)

**14.35**
⑦ Ciné-jour: "L'impossible monsieur Pipelet" (1955), comédie de A. Hunebelle avec Michel Simon et Gaby Morlay (France).

**15.00**
④ ⑤ ⑥ Take 30 (actualité)
⑥ Pour vous mesdames
⑫ Another World (téléroman)
⑨ NC Sesame Street
⑩ Adèle (comédie)

**15.30**
④ Dessins animés
④ ⑤ ⑥ The Edge of Night (téléroman)
⑫ What's The Good Word? (jeu)
⑩ Personnalités (jeu)

**16.00**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Bobino
④ Allons au cirque
④ ⑤ ⑥ Family Court (drame)
⑥ La soeur volante (comédie)
⑫ Anything You Can Do (jeu)
⑨ NC Income Tax Service
10 Patofville

**16.30**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Nic et Pic (marionnettes)
④ Jinny (comédie)
④ ⑤ ⑥ The Fit Stop: "Estonian Dancers"
⑥ Patofville
⑨ NC L'impôt et vous
⑩ L'enfant du cirque (aventure)
⑫ Pay Cards (jeu)

**17.00**
② ⑨ ⑪ ⑫ Daniel Boone (aventure)
④ Le Baron (aventure)
④ ⑤ ⑥ Marc's Grab Bag
⑥ Les Tannants (variétés)
⑦ Le Saint (suspense)
⑨ NC À la tricoteuse
⑩ Le justicier (western)
⑫ Truth or Consequences (jeu)
⑬ Cinéma de 5 heures: "Les hors-la-loi de Casa Grande" (1962), western de R. Rowland (Espagne)

**17.30**
④ ⑤ ⑥ That Girl (comédie)
⑨ NC L'Église au présent
⑫ The New Beat The Clock (jeu)

## soirée

**18.00**
② ⑫ Toumai (aventure)
④ Les Tannants (variétés)
④ Reach for the Top (jeu)
⑤ ⑥ The City At Six (information)
⑥ Studio Six (information)
⑦ ⑩ Pierre, Jean jasent...
⑨ Outaouais 30 (affaires publiques)
⑨ C 33-45 avec Rémi Migneault
⑨ NC 50 activités olympiques
⑪ Le joint (variétés)
⑪ Le monde merveilleux de l'occultisme
⑫ Pulse (information)

**18.30**
② ⑨ ⑪ Actualités 24
④ This Day (information)
⑥ Pierre, Jean jasent...
⑨ C It's Debatable
⑨ NC Rendez-vous avec Suzanne
⑫ Téléjournal

**18.40**
⑫ Information première

**18.55**
⑫ Sports

**19.00**
④ Panoramonde (information)
⑤ This Land Is Not For Sale
⑥ This City Is For Sale
⑦ Les grands cirques
Radio-Québec: "Rendez-vous 76"
⑩ Le 10 vous informe
⑪ Sortez vos pinceaux
⑫ Adam-12 (policier)
⑫ 7 Extra (variétés)
⑬ Le 13 vous informe

**19.30**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ La p'tite semaine (téléroman)
④ ⑥ ⑩ Hawaii 5-0 (policier)
④ Cajun: "The Louisiana Story"
⑤ The Protectors (policier)
⑪ Emerec
⑫ Tuesday Mystery Movie: "Banacek - Let's Hear It For A Living Legend"
Radio-Québec: "Au pays des lutrins"

**20.00**
② ⑨ ⑪ Vedettes en direct: Jacques Michel
④ ⑤ ⑥ Nex Year In Jerusalem
⑦ Les Protecteurs (policier)
⑪ Les conférences Bardy
⑫ Jason King (suspense)
⑬ Madame et son fantôme
Radio-Québec: "C'est quoi ça?"

**20.30**
④ ⑥ ⑦ ⑩ ⑬ Symphorien (comédie)

**21.00**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Rue des pignons (téléroman)
④ Dialogue (affaires publiques
⑥ ⑩ Les protecteurs (policier)
⑫ Marcus Welby, M.D.
Radio-Québec: "La vie qu'on mène"

**21.30**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Le 60 (information)
④ ⑥ ⑩ Que reste-t-il... (variétés)
④ ⑤ ⑥ Front Page Challenge

**22.00**
④ ⑤ ⑥ Up Canada (affaires publiques)
⑫ Kojak (policier)
⑨ C Irish Weekly
⑨ NC Motivation

**22.30**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Téléjournal
④ ⑥ ⑩ Les Nouvelles TVA
④ ⑤ ⑥ Somme Honourable Members, avec Patrick Watson (affaires publiques)
⑨ C Here and Now
⑨ NC Education permanente

**22.50**
② ⑨ ⑪ ⑫ Sport et météo
⑦ Informa 7
⑬ Le 13 vous informe

**23.00**
② ⑦ ⑨ ⑪ ⑫ ⑬ Appelez-moi Lise
④ Ciné-4: "Chasseurs de Scalpes" (1968), western de S. Pollack avec Burt Lancaster et Shelley Winters (USA)
④ ⑤ ⑥ ⑫ News
⑥ En fin de soirée: "Traffics dans l'ombre" (1963), drame policier d'A. D'Ormesson.
⑨ NC Big Fight of the Decade: "Les grands combats de boxe du siècle"
⑩ La couleur du temps

**23.15**
⑩ Sans pantoufles: "Quelques dollars pour Django" (1966), western de L. Klimovsky (Italie)

**23.10**
⑫ Pulse (information)

**23.22**
④ ⑤ ⑥ Viewpoint (information)

**23.30**
④ CBOT Tonight
⑤ After Eleven: "Anything Can Happen" (1952), comédie de G. Seaton (USA).
⑥ Montreal Tonight

**23.45**
④ Sports

**23.55**
④ Fright Night Theatre: "Murders In The Rue Morgue" (1971), drame d'horreur avec Jason Robarts (Britannique)
⑥ Ciné-Six: "Keeper of the Flame" (1942), drame de G. Cukor avec Spencer Tracy et Katharine Hepburn (USA).

**24.00**
② ⑨ ⑪ Cinéma: "L'amour physique" (1969) drame passionnel de T. Longo (Italien)
⑦ Le Baron (aventure)
⑨ NC Informa 9
⑫ Feature Movie: "The Great Sioux Massacre" (1965), western de S. Salkow (USA).
⑫ Ciné-Art: "L'accident" (1967), drame de J. Losey avec Dirk Bogarde.
⑬ Ciné-soir: "La vengeance des Borgia" (1949), drame de M. Leisen avec Paulette Goddard.

**24.45**
⑩ Le 10 vous informe

**1.30**
② Téléjournal

② CBFT (R-C), Montréal
④ CFCM (TVA), Québec
④ CBOT (CBC), Ottawa-Hull
⑤ CKMI, Québec
⑥ CBMT (CBC), Montréal
⑥ CJPM (TVA), Chicoutimi
⑦ CHLT, Sherbrooke
⑨ C Câble TV, Montréal
⑨ NC National Cablevision, Montréal
⑨ CBOFT (R-C), Ottawa-Hull
⑩ CFTM (TVA), Montréal
⑪ CBVT (R-C), Québec
⑪ TCQ (câble), Québec
⑫ CFCF (CTV), Montréal
⑫ CKRS, Jonquière
⑬ CKTM, Trois-Rivières
⑬ CJOH (CTV), Ottawa-Hull

# le sport

*Moins de deux semaines avant la fin de la saison*

# Les Bruins sont seuls assurés de leur position dans la LNH

Le calendrier régulier de la ligue Nationale de hockey a moins de deux semaines à courir et le tableau des séries éliminatoires est encore loin d'être clair dans les deux sections.

Les Bruins de Boston, en triomphant dimanche des Canadiens, se sont assurés du championnat de la section est, du trophée Prince de Galles et du boni de $4,000 par joueur qui l'accompagne.

Mais la deuxième place est encore incertaine. Deux points seulement séparent les Canadiens des Rangers de New York en troisième place. La deuxième place pourrait n'être décidée qu'à la toute dernière partie de la saison, le 7 avril, lorsque les Canadiens affronteront les Rangers au Garden de New York.

Les Canadiens ne peuvent pas finir moins bien que troisième tandis que les Rangers ne sont pas tout à fait assurés de la troisième place. Le chiffre magique est 1: il faudrait ou bien que les Rangers annulent et marquent un point au classement ou bien que les Leafs perdent pour assurer aux Rangers la troisième place.

Les Sabres de Buffalo, en cinquième place avec 71 points, huit de moins que les Leafs, ont peu d'espoir de se classer dans les éliminatoires.

Toute combinaison de cinq points — gain de trois points par les Leafs et manque à gagner de deux points par les Sabres - assurera aux Leafs la quatrième place et la chance de participer aux éliminatoires.

**A l'ouest, c'est serré!**

La lutte est plus corsée, dans la section Ouest. Les Black Hawks de Chicago, maintenant en deuxième place, pourraient encore remporter le championnat et le trophée Clarence Campbell. Les Flyers de Philadelphie ont besoin d'une combinaison de six points - gain de quatre points et manque à gagner de deux points pour les Hawks - pour s'assurer le championnat.

Cinq équipes ont encore des chances de prendre part aux éliminatoires, outre les Hawks et les Flyers.

Les Kings de Los Angeles, qui sont en troisième place avec 72 points, ont une avance de cinq points sur les Flames d'Atlanta et de 12 points sur les North Stars du Miniesota. Les Stars, en cinquième place avec 60 points, ont un point d'avance sur les Blues de Saint-Louis et deux sur les Pingouins de Pittsburgh.

Les Kings et les Flames ont tous deux disputé 72 parties, de même que les Blues. Les North Stars et les Pingouins n'en ont disputé que 71.

**Bris d'égalité**

En cas d'égalité entre deux ou trois équipes au classement final, la procédure suivante servira à déterminer l'ordre des équipes.

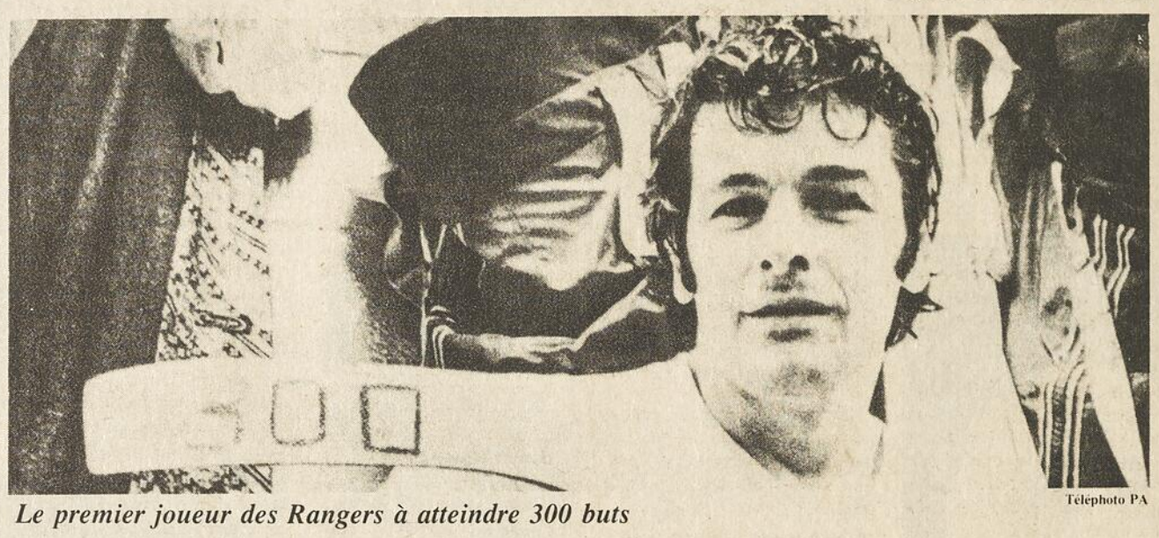
L'équipe avec le plus grand nombre de victoires aura priorité. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur dossier dans les matches disputés contre ses ex-aequo, sera prioritaire. Si l'égalité persiste toujours, l'équipe ayant le meilleur dossier dans les matches qu'elle aura disputés contre les sept autres équipes de la ligue remportera la palme. Enfin, dernier critère, l'équipe ayant compté le plus grand nombre de buts.

**Les compteurs**

Chez les compteurs, Phil Esposito paraît bien s'être assuré de son quatrième championnat consécutif, son cinquième en six campagnes.

Esposito a marqué 138 points, 27 de plus que son suivant Bobby Orr et 38 de plus que Ken Hodge, aussi des Bruins, qui est en troisième place.

Chez les gardiens de buts, la course au trophée Vézina est loin d'être réglée. Bernie Parent et Bobby Taylor, des Flyers, ont une avance de deux buts sur Tony Esposito et la recrue Mike Veisor, des Black Hawks.



Téléphoto PA

*Le premier joueur des Rangers à atteindre 300 buts*

**L'ailier droit Rodrigue Gilbert a compté ses 299e et 300e buts dimanche soir contre les Sabres de Buffalo et il est devenu le premier joueur des Rangers à atteindre ce chiffre**

# Le combat Foreman-Norton est déjà un anachronisme

CARACAS (AFP Reuter) — Le championnat du monde des poids-lourds qui, ce soir, opposera George Foreman à Ken Norton n'est pas encore disputé qu'il est déjà dépassé. L'annonce de la conclusion d'un super-championnat toutes catégories entre Foreman et Mohammed Ali pour septembre prochain à Kinsaska, Zaïre, a relégué le match de Caracas au rang d'un simple combat d'entraînement pour le tenant du titre avant qu'il affronte son illustre aîné dans un combat qui fera histoire à double titre puisqu'il s'agira du premier championnat du monde des poids-lourds jamais organisé en Afrique et qu'il battra - et de loin - tous les records de recettes, y compris celles du "combat du siècle" Frazier - Ali de mars 1971.

Comparés aux cinq millions de dollars qu'il encaissera pour mettre son titre en jeu devant Mohammed Ali, les 700,000 dollars, dont Foreman a été assuré pour risquer sa couronne contre Norton, sont de la grenaille.

Du même coup, la cote qui était de 3 contre 1 déjà en faveur de l'ancien champion olympique de Mexico s'est accrue. On souligne que les promoteurs du super-combat, la compagnie de télévision Vidéo-Technique, également co-promotrice du match de Caracas, n'a pas agi à la légère bien qu'elle ait enfreint une règle d'or du "boxing business" américain, à savoir qu'on annonce jamais un combat d'un champion du monde — même s'il est officiellement conclu — si celui-ci doit défendre son titre auparavant, quelle que soit la renommée de son challenger.

**Norton**

En agissant ainsi, les responsables de la compagnie de télévision américaine, Hank Schwartz et Barry Burnstein, font la preuve qu'ils ne tiennent pas en grande estime Ken Norton, pourtant l'un des deux vainqueurs d'Ali avec Joe Frazier, et qu'ils pensent ouvertement que la confrontation avec l'ancien fusilier marin californien, ne constitue qu'une simple formalité pour Foreman. Pourtant, Norton n'est pas le premier venu. Égal au champion du monde en taille et en poids, l'ancien partenaire de Frazier possède un palmarès éloquent, deux défaites en 32 combats, 24 victoires avant la limite. L'une de ses deux défaites était aux mains d'Ali — de justesse d'ailleurs.

Dans un combat de poids-lourds, dit-on tout est possible et l'on peut s'imaginer la déconvenue générale à commencer par Foreman, si Norton parvenait à tromper les pronostics. C'est dans cette perspective que le combat de Caracas garde son intérêt. Mais, malgré toute sa détermination et ses moyens athlétiques hors de pair, Norton paraît avoir peu de chances de résister à la puissance presque surhumaine de Foreman qui doit logiquement l'emporter avant la mi-combat

**Pesée**

George Foreman accusait un avantage de 12 livres sur son challenger lors de la pesée, Foreman pesait 224 3-4 livres — il n'a jamais été aussi lourd - et Norton 212 3-4. Le tenant du titre est favori à 5 contre 2.

En ce qui concerne les règles du combat de mardi soir, le système des "10 points" par reprise sera appliqué: le vainqueur de chaque round obtiendra 10 points, le battu 9 ou moins.

Chaque boxeur envoyé au tapis sera ensuite obligatoirement compté huit, mais la règle des trois "knock-down" donnant la victoire par K.O. technique n'a pas été retenue.

Si un boxeur est à terre lorsque la cloche annonce la fin de la reprise, l'arbitre continuera à compter. Si le boxeur compté n'est pas debout à "10", il sera proclamé battu par K.O.

L'arbitre et les deux juges, tous Vénézuéliens, seront désignés une heure avant le début du match.

**C.M.B.**

Foreman et Norton utiliseront des gants de huit onces. Les organisateurs, les managers et les deux boxeurs se sont mis d'accord sur le poids des gants, qui seront de fabrication américaine, les deux paires étant contenues dans une même boîte.

Roman Velasquez, président du conseil mondial de la boxe (W.B.C.) a réaffirmé hier, que son organisme ne reconnaîtra pas la rencontre. Il a indiqué qu'il était spécialement venu à Caracas pour faire respecter les règlements de la rencontre, mais qu'au cours de la réunion tenue dimanche, il lui fut "impossible de se mettre d'accord avec la commission de boxe de Caracas et l'Association mondial de la boxe (W.B.A.)"

Cette non-reconnaissance du combat par Velasquez avait été la cause du départ, au cours de la réunion, de Dick Saddler, manager de George Foreman.

A la suite de ce départ, Sadder a été condamné à $2000 d'amende par la Commission de boxe vénézuélienne qui a suspendu les débats et annoncé que ses règlements seraient adoptés "de facto"

*La crosse*

## La nouvelle ligue tient un repêchage

Le ligue Nationale de crosse a procédé, hier, à sa première séance de repêchage et les six équipes ont surtout retenu des joueurs de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

La nouvelle ligue professionnelle ouvrira sa saison régulière le 15 avril. Le calendrier conduira jusqu'au 30 août et les éliminatoires seront disputées en septembre. Des équipes de Montréal, Toronto, Syracuse, Rochester, Philadelphie et du Maryland font partie de la ligue.

Les six clubs prévoient repêcher près de 300 joueurs. La ligue tiendra une deuxième séance de repêchage à Washington le 8 avril.

Dans la première phase du repêchage, les équipes ont choisi chacune deux gardiens de buts.

Les Québécois de Montréal avaient le premier choix et ils ont arrêté leur choix sur Dave Wedlock, des Adanacs de Coquitlam, C.-B., et Bob Hall, des Excelsiors de Brampton, Ont.

Chez les joueurs, Kevin Parsons, du Coquitlam, le meilleur compteur dans l'ouest l'an dernier (109 points), a eu l'honneur d'être le premier choisi. Il a été repêché par les Griffins de Rochester.

Après avoir exercé leurs premiers choix, les équipes sont passés à une phase spéciale de repêchage portant sur des joueurs exclus de la phase initiale. Dans cette catégorie, on a repêché deux joueurs de la ligue Nationale de hockey: le gardien de buts Doug Favell, des Maple Leafs de Toronto, et l'avant Rick Dudley, des Sabres de Buffalo, le premier par les Wings de Philadelphie et le second par les Griffins de Rochester. Les Québécois de Montréal ont repêché le journaliste montréalais Michel Blanchard.

Les six clubs prévoient repêcher près de 300 joueurs. La sont: John Davis, des Lakers de Peterborough; Dale McKenzie, des Shooting Stars de Toronto; Dave Litzenberger, des Burrards de Vancouver; Dave Tesker, de la même équipe; Gord Floyd, des Lakers, et Jim Lynch, des Burrard.

SUZUKI
NEUF
A PARTIR DE
$449.00
Aussi: grand choix de motos usagées
MOTO LAVAL
488, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
667-2551

LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE
RENAULT
AU GRAND SALON LIMITÉE
Vous invite à combattre L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE en roulant dans une voiture confortable, sûre, puissante et économique. DE PLUS, EN EXCLUSIVITE CHEZ NOUS VOUS EST OFFERTE LA GARANTIE DE 2 ANS ou 40,000 MILLES. UN ESSAI VOUS CONVAINCRA.

RENAULT 17 TL
5300 est, SHERBROOKE
254-9971

ASSURANCE MOTO
L.M. DESILETS INC.
467-8311 ou
861-5395
Québec 872-7186
C.P. 266,
Station Delorimier,
Montréal

# le sport

*Sondage*

## Le sport amateur a peu d'enthousiastes

**par Gerry Bourdeau, de la PC**

OTTAWA — Les Canadiens sont indifférents, ou pis encore, vis-à-vis du sport amateur. C'est la principale conclusion d'un sondage effectué par l'Association des entraineurs du Canada auprès de dirigeants du sport amateur.

L'Association a interviewé 16 techniciens des sports. "En matière de sport, dit Barbara Graham, juge des compétitions internationales et directrice technique de l'Association canadienne de patinage de fantaisie, les Canadiens sont léthargiques.

"Les programmes de sport à l'intention des jeunes sont médiocres. Il est difficile de se ménager les services de gens compétents".

"Les Canadiens n'ont pas le sens de la compétition, dit de son côté Val Kellar, directeur technique de l'Association canadienne de volley-ball. Ils aiment s'exercer, mais non pas jouer".

Les Jeux Olympiques de 1976 approchent à grands pas et l'intérêt de la population commence à s'aiguiser. La grande question qui se pose est de savoir comment le Canada se comportera aux Jeux.

**Le passé n'est pas rassurant**

Mission 76, dont le but est d'assurer au Canada l'une des 10 premières places au classement des Jeux, part de bien loin.

Aux Jeux de Munich en 1972, le Canada a remporté cinq médailles. L'Allemagne de l'Est, dont la population est beaucoup moindre, en a remporté 63.

Neuf pays de population plus faible que le Canada et quelquefois de standard de vie moins élévé se sont classés devant le Canada.

Dans les six derniers Jeux d'été et d'hiver, le Canada a totalisé 25 millions de dollars en 1976 pour le conditionnement physique, moins de un neuvième de un pour cent de son budget total de $22 milliards pour l'exercice 1974-1975.

Les Jeux de Montréal, prévoit-on, coûteront $300 millions, 12 fois plus que ce que le gouvernement destinera aux sports cette année-là.

**Objectif ambitieux**

L'objectif de Mission 76 est ambitieux quoique l'écart entre le Canada et d'autres pays de même dimension paraisse s'être rétréci ces dernières années.

A Christchurch, aux Jeux du Commonwealth, le Canada en a surpris plusieurs en remportant 25 médaille d'or.

On se demande souvent si les jeunes Canadiens peuvent se bien classer au niveau international.

Tout le monde diffère d'opinions de l'avis général, on croit que le potentiel est là. Il s'agit de la mettre en valeur.

Dans un pays industriel, où presque la moitié des 154,447 décès en 1969 étaient causés par des maladies cardiaques, les Canadiens continuent de rechercher un moyen facile pour développer des athlètes de première classe.

Les experts soutiennent qu'il n'y a pas de manière facile. Plusieurs espèrent que les Jeux de 1976 serviront de catalyseurs. De plus en plus les gens commencent à prendre la santé et le sport sérieusement, mais, selon un expert, "les pays européens existent depuis beaucoup plus longtemps que nous, si bien que les Canadiens prendront du temps à changer".

**Championnat nord-américain de patinage de vitesse:**

## Quatre Québécois totalisent à eux seuls 10 médailles d'or

SAINTE-FOY (PC) — Près de 3,000 personnes ont assisté en fin de semaine au championnat nord-américain intérieur de patinage de vitesse qui s'est tenu dans les deux patinoires jumelées de Sainte-Foy.

Deux cents Américains et 100 Canadiens étaient inscrits à cette compétition qui s'est déroulée pour la première fois au Québec.

Un total de 355 épreuves étaient au programme, dont 53 finales. Les patineurs américains ont dominé la compétition en récoltant 40 médailles d'or, 43 d'argent et 37 de bronze. Les délégations de l'Illinois, du Michigan et du Wisconsin ont gagné la majorité des médailles. Les patineurs canadiens ont remporté 13 médailles d'or, 10 d'argent et 16 de bronze. La délégation québécoise a, pour sa part, remporté 11 médailles d'or, 6 d'argent et 13 de bronze.

Neuf patineurs américains et 5 canadiens, dont quatre du Québec se sont partagé les titres des sept classes masculines et féminines présentes à ce championnat:

Senior masculin: Bill Lanigan, (Middle Atlantic) 3 médailles d'or et 1 d'argent.

Senior féminin: Michèle Conroy (Minnesota) 2 médailles d'or et 2 d'argent.

Intermédiaire masculin: Jim Gulczynski (Wisconson) 2 médailles d'or.

Junior masculin: Jacques Thibault (Québec) 3 médailles d'or et 1 d'argent.

Intermédiaire féminin: Joyce Armstrong (Illinois) 2 médailles d'or et 2 d'argent.

Junior féminin: Patty Hoch (Ontario) 1 médaille d'or et 2 d'argent.

Juvénille masculin: Denis Gagnon, (Québec) 2 médailles d'or et 1 de bronze

Juvénile féminin: Cindy Blair (Michigan) 2 médailles d'or.

Cadet: Gregg Granaham, (Maryland) 3 médailles d'or et 1 d'argent.

Cadette: Cathy Turner (New York) 3 médailles d'or.

Benjamine: Nathalie Greiner (Québec) 2 médailles d'or.

Pee-Wee masculin: Sylvain Côté (Québec) 3 médailles d'argent.

Au classement général, l'équipe de l'Illinois a mérité la première place avec 117 points. Les équipes du Michigan et du Wisconsin se sont classées exequo au deuxième rang avec 51 points et le Québec suit en quatrième position avec 36 points.

*Pour être ville hôtesse des Jeux de 1980*

## Los Angeles, Moscou, Vancouver et Lake Placid sont en lice

LAUSANNE (Reuter et AFP)—Los Angeles et Lake Placid (NY) ont rejoint Moscou et Vancouver au rang des villes candidates pour la tenue des Jeux Olympiques de 1980 et ce seulement six jours avant la date limite pour la présentation des demandes.

Moscou et Los Angeles sont actuellement les seules villes candidates pour l'accueil des Jeux d'été. La date de clôture pour le dépôt des candidatures expire à minuit dimanche prochain.

Un porte-parole du Comité international olympique CIO a déclaré que la candidature de Los Angeles avait été reçue au siège du CIO au cours de la fin de semaine.

Les notables de Los Angeles avaient plus tôt cette année fait part au président du CIO, Lord Killanin, de leur intention d'accueillir les Jeux...

Toutes les candidatures seront soumises au Congrès du CIO le 22 octobre prochain à Vienne en Autriche avant que l'on ne procède au vote.

Los Angeles et Moscou étaient déjà parmi les villes candidates des Jeux de 1976: on sait que c'est Montréal qui l'a emporté. Pour décider de la ville élue, le CIO exigera que le pays de la ville organisatrice assure le libre accès des athèltes, des spectateurs, des journalistes de tous les pays participants, ce sera là une des conditions fondamentales. On se rappelle que lors des Jeux universitaires organisés à Moscou l'an dernier, on s'était plaint des trop grandes contraintes imposées par les autorités soviétiques notamment pour circuler à travers le pays.

M. Serge Pavlov, président des sports d'URSS a déjà donné tout apaisement à ce sujet:

"La capitale soviétique donnera la possibilité à tous les pays adhérents au mouvement olympique, à tous les journalistes sportifs de participer et d'assister aux vingt-deuxièmes Jeux Olympiques. Les mêmes conditions d'accueil seront garanties aux visiteurs étrangers qui voudront être témoins de cette grande manifestation sportive de paix et d'amitié".

Quelles que soient les critiques qui ont été formulées pour les Jeux universitaires mondiaux, il n'en est pas moins vrai que les membres du CIO présents furent fortement impressionnés par leur organisation.

Sur le plan technique, Moscou est déjà très bien équipée. 70 stades, 6 palais des sports, 26 piscines et 1,000 salles pour les réunions à l'intérieur, dont un hall des sports qui peut recevoir 103,000 spectateurs.

Si certaines garanties exigées par le CIO sont données par les autorités soviétiques, il est probable que le choix se portera sur Moscou au détriment de Los Angeles, qui a déjà organisé les Jeux Olympiques. De plus, les Jeux 1976 se dérouleront sur le continent américain du nord.

*Après Vail...*

## Les parallèles plaisent davantage aux Américains

VAIL, Colorado (AP)—Les meilleurs skieurs amateurs du Canada, d'Europe et des États-Unis n'ont participé cette année dans le cadre du tournoi des nations qu'à une seule compétition en Amérique du Nord.

Et, pour la première fois, les amateurs sont confrontés en compétition directe, un contre un dans un slalom parallèle.

Dans une épreuve parallèle, un skieur descend à côté de son concurrent direct sur une piste adjacente. Ce type d'épreuve a tout d'abord été popularisé par les concurrents du circuit professionnel. Les courses parallèles sont donc un fait nouveau dans les trois rencontres comptant pour le tournoi des nations, rencontres dont la dernière aura lieu prochainement à Heavenly (Californie) après une halte dans le Colorado à Aspen et Vail.

Sans faire preuve d'un enthousiasme démesuré, la plupart des skieurs amateurs avouent qu'ils apprécient ce genre d'épreuve. Cependant peu d'entre eux souhaiteraient voir introduire ces épreuves dans les rencontres comptant pour la coupe du monde.

**Laurie aime ça**

"On s'amuse pas mal, surtout en fin de la saison sauf en Coupe du monde" de dire Laurie Kreinerde Timmins (Ontario), l'un des membres de l'équipe du Canada engagée dans... la Coupe du monde.

"La tension est telle dans les rencontres de la Coupe du monde que skier contre quelqu'un rendrait la chose épouvantable".

L'Autrichienne Anne-Marie Proell-Moser, quatre fois détentrice de la Coupe du monde et qui a déjà gagné trois des cinq rencontres féminines des deux premières étapes de la série des nations, affirme pour sa part qu'elle aime les courses parallèles parce que, dit-elle: "Je vais plus vite lorsqu'il y a quelqu'un à côté de moi... Si vous skiez contre quelqu'un et que vous êtes derrière, cela signifie que vous ne skiez pas assez vite et que vous devez forcer davantage".

Christa Zechmeister, une Allemande de l'ouest de 16 ans battue par Anne-Marie Proell dans la finale du slalom féminin parallèle de Vail faisait montre de moins d'enthousiasme:

"Les épreuves parallèles sont trop fatiguantes" a-t-elle déclaré en faisant remarquer "qu'un skieur doit être en piste huit fois par jour pour atteindre la finale. "Peut-être pour les garçons est-ce possible. Ils sont plus forts... mais pas pour les filles et surtout pas dans la coupe du monde".

**Des duels plus rudes**

Néanmoins, le Lichensteinois Willi Frommelt, surprenant vainqueur de l'ancien détenteur de la Coupe du monde, l'Italien Gustavo Thoeni dans le parallèle de Vail pense qu'il "est plus fatiguant de courir deux slaloms géants que plusieurs courses parallèles courtes".

"...J'aime bien les parallèles. Ils m'ont permis d'améliorer ma technique et c'est un bon entrainement poursuit-il. J'aimerais faire cela tout le temps".

Thoeni, pour sa part est catégoriquement opposé aux courses parallèles: "Elles sont trop dangereuses" pense-t-il.

Généralement, les skieurs américains et canadiens sont plus favorables aux épreuves parallèles que leurs homologues européens.

Betsy Clifford d'Ottawa, médaille d'or dans le slalom géant aux championnats du monde de 1970, pense "que c'est vraiment bon pour donner confiance aux skieurs nord-américains. Les Européens sont si forts qu'il est bon pour nous de constater que nous ne sommes pas, en réalité, si loin derrière".

Le Californien, Greg Jones de Tahoe City qui s'est classé 3e dans le parallèle de Vail derrière Frommelt et Thoeni, est lui aussi enthousiaste: "Cela a favorisé tous les Américains a-t-il dit. C'est un bon entrainement: Si vous êtres derrière, vous essayez de rattraper, si vous êtes devant, vous skiez plus vite".

Don Lyons de Vancouver, entraineur de l'équipe canadienne pense également que les courses parallèles sont bonnes pour les skieurs amateurs. "Cela leur donne une occasion de se comparer avec les meilleurs concurrents du circuit et cela leur permet également de vérifier s'ils progressent. Lyons ajoute: "Ils vont aimer cela davantage au fur et à mesure qu'ils vont le pratiquer".

Apparemment les skieurs vont avoir cette possibilité. Marc Holder, président de la Fédération internationale de ski FIS qui a joué un rôle prépondérant dans l'organisation du tournoi des nations est un farouche partisan des épreuves parallèles.

Et comme l'a dit Anne-Marie Proell-Moser: "On a démarré quelque chose ici. S'ils remettent cela l'an prochain, je reviens".

# bref sport

## Chomedey domine le tournoi pee-wee de lutte olympique

L'équipe de Chomedey a dominé en fin de semaine au 1er championnat provincial pee-wee de lutte olympique avec 190 points. Elle est suivie de très loin par l'équipe Riverdale (56 points) et Hudson (55 points). En tout, 116 compétiteurs venant de 11 clubs du Québec ont disputé 203 combats dans 10 catégories. Voici les premiers de neuf des 10 catégories: (55 lbs) Tom Lewis, Riverdale; (60 lbs) John Edelmann, Chomedey; (65 lbs)Mark Edelmann, Chomedey; (69 lbs)Alan Edelmann, Chomedey; (73 lbs) Patrick Conrad, Chomedey; (77 lbs) Howard Greespoon, Chomedey; (82 lbs) John McClure, Chomedey; (88 lbs) John-Georgan Poulos, Chomedey; (105 lbs) Patrick Foody, Hudson.

## Ecole de pilotage sur circuit routier à Sanair

L'Association des coureurs automobile de Montréal organisera une école de pilotage sur circuit routier les 27 et 28 avril à la piste Sanair (St-Pie de Bagot. Les candidats devront s'inscrire le mercredi 17 avril au Holiday Inn "La Seigneurei" (côte de Liesse) à 20 heures. On y donnera un cours théorique et les recommandations nécessaires pour la fin de semaine du 27 avril. Pour toute information, communiquer avec Richard Doran aux numéros de téléphone suivant: 387-2956 (jour) et 384-6079 (soir). Le coût de l'inscription est de $40.

## Coupe Davis: l'Autriche élimine la Suisse

ZURICH, (AFP) — La Suisse n'a pu franchir le cap du premier tour de la zone européenne de la Coupe Davis. Elle a été, en effet, éliminée lundi à Zurich par l'Autriche, trois victoires à deux, après être revenue à 2/2. Dans les deux derniers simples, Peter Kanderal a battu Hans Kary de l'Autriche et Peter Pokorny, Autriche, a eu le meilleur sur le Suisse Michel Burgener.

## A New York, Maffei (sabre) a "pourfendu" ses adversaires

NEW YORK (AFP) — L'italien Michel Maffei a remporté dimanche l'épreuve au sabre du 14ème challenge martini de New York sans concéder une seule défaite dans la poule finale. L'ancien champion du monde, en grande forme, a battu les sabreurs hongrois Peter Marot et Thomas Kovacs. Mario Tullio et Tomasso Montano se sont classés aux dernières places du tableau final à huit, tandis que leur cousin, le champion du monde Mario Aldo Montano a été éliminé au tour précèdent.

L'épreuve par équipes (trois armes) n'a pas eu lieu cette année. Le classement (Sabre): 1—Michel Maffei (ITA) 7 victoires; 2—Peter Marot (HONG) 5 v; 3—Tomas Kovacs (HONG) 4 v; 4—Rigoli (ital) 4 v; 5—Orban (USA) 3 V; 6—Peter Westbrook (USA) 2 V; 7—Mario Tullio Montano (Ital) 2 v; 8—Tomasso Montano (ital) 1 v.

## Marty Riessen fera partie des As de Chicago

CHICAGO (AFP) — L'américain Marty Riessen, 33 ans, jouera pour Chicago dans le championnat "intervilles" des États-Unis de tennis. Riessen, numéro sept américain, aura le britannique Graham Stilwell et l'Australien Kim Warwick ainsi que la jeune Australienne Janet Young (22 ans) comme partenaires. Tous ces joueurs ont déjà signé un contrat avec les "Chicago Aces".

## Miller mène toujours avec 149,105 dollars

NEW YORK (AFP) — Johnny Miller qui compte déjà quatre victoires cette saison dans le circuit des golfeurs professionnels, mène au classement aux gains avec un total de $149105 devant Hubert Green, $82667. Ceci constitue un record pour un début de saison. A titre de comparaison, Johnny Miller avait gagné $127833 pendant la saison 1973 contre $308361 à Jack Nicklaus dont les gains avaient été les plus importants.

Voici le classement des gains de la P.G.A. après l'Héritage Classic à Hilton Head Island (Caroline du Sud): 1. Johnny Miller, $149105; 2. Hubert Green $82667; 3. Léonard Thompson 77614; 4. Jerry Heard $74667; 5. Jack Nicklaus $61268; 6. John Mahffey $57581; 7. Hale Irwin $56218; 8. Bobby Nichols $53425; 9. Briwn Allin $48710; 10. Dave Stockton $43592.

## le boxeur Jofre demande le report de son combat

SAO PAULO (AFP) — Le champion du monde de boxe des poids plume, le Brésilien Eder Jofre, demandera - en raison du décès de son père dimanche - un report de trois mois à l'Association mondiale de la boxe du match au cours duquel il devait, le 21 avril, défendre son titre contre le Vénézuélien Alfredo Marcano


# QUÉBEC-PRESSE

## Campagne de souscription 1974

LE QUÉBEC A BESOIN DE QUÉBEC-PRESSE
QUÉBEC-PRESSE A BESOIN DE VOUS

Depuis le 19 octobre 1969, soit depuis près de 5 ans, QUÉBEC-PRESSE a joué, au Québec, le rôle de veilleur de nuit de l'indépendance nationale.

Seul journal carrément voué à la libération politique et économique du Québec et de la majorité des Québécois que sont les travailleurs, QUÉBEC-PRESSE a besoin de $20,000 pour boucler sa cinquième année d'existence.

D'année en année, le montant requis pour boucler, a diminué. D'année en année, lentement mais sûrement, QUÉBEC-PRESSE approche du jour où il couvrira ses frais.

Voulez-vous que QUÉBEC-PRESSE continue? Faites votre part pour la liberté de presse et pour l'indépendance du Québec. Envoyez un don à QUÉBEC-PRESSE.

## Objectif: $20 000

**J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de $. . . . . en guise de don à QUEBEC-PRESSE. 9670 Péloquin Mtl. au Québec.**

**Nom.:** . . . . .
**Adresse:** . . . . .
**Occupation:** . . . . .
**Date:** . . . . .

**J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec-Presse. oui:** . . . . . **non:** . . . . .

# le sport

# Les Expos perdent encore sur une erreur de Fairly

DAYTONA BEACH, Floride (PA) — Cecil Cooper a frappé quatre coups sûrs et le frappeur d'urgence Juan Beniquez a produit le point victorieux avec un simple dans la 7e manche hier alors que les Red Sox de Boston ont supplanté les Expos de Montréal 5—4 dans un match de baseball hors concours.

C'était le 7e revers consécutif des Expos.

Alors que les Red Sox tiraient de l'arrière 4-3 dans la 7e manche, Dick McAuliffe a frappé un simple et s'est rendu au troisième but sur sur le double du receveur-recrue Vic Correll. McAuliffe a compté sur l'erreur du 1er but Ron Fairly, puis Beniquez a suivi avec son simple victorieux.

John Kennedy a bouclé le circuit pour les Red Sox.

Boston....210000020—5 12 0
Montréal.000003100—4 9 5

Cleveland, Bolin 7m Veale (9) et Correll Rodgers Montague (7) et Humphrey Boccabella (8) G-Cleveland P.-Montague C-Boston Kennedy

## hockey

CHERRY HILL (PA) — Le gardien de but Ian Wilkie qui jouait pour les Raiders de New York la saison dernière avant que la franchise ne passe à New Jersey, a ruiné les chances des Knights de jouer dans les séries éliminatoires de l'Association mondiale hier soir, lorsque les Oilers d'Edmonton ont battu les Knights 4 à 1.

**Draveurs 6, Dr'ville 3**

Dans la dernière partie au calendrier hier soir de la Ligue majeure du Québec, les Draveurs de Trois-Rivières ont défait Drummondville 6 à 3. Alain Daigle a compté deux buts pour les gagnants, les autres ont tét à Guy Dupuis, Bernard Plante, Jean Beaulieu et Daniel Horne. Pour les perdants, Claude Larose a enfilé aussi deux buts et marc Tessier a complété le pointage à la fin de la troisième période.

## Les Nordiques n'abandonnent pas leur école

QUÉBEC (PC) — Le président des Nordiques de Québec, Paul Racine, a nié une nouvelle annoncée par l'instructeur-gérant Jacques Plante à savoir que l'équipe avait décidé d'abandonner son club-école de Lewiston, dans le Maine, à compter de la prochaine saison.

"Nous ne savons rien de cette histoire et nous l'avons apprise de la même manière que tout le monde. Il ne fut pas question du club-école dans nos récentes réunions", a déclaré Racine dans un communiqué publié dimanche soir.

La décision de fermer le club-école a été annoncé par Plante dans la chronique qu'il signe tous les dimanches dans un quotidien du matin de Québec.

"Nous considérons que Jacques Plante a pleine et entière liberté en matière hockey, mais il n'est pas tenu d'élaborer les politiques administratives de l'équipe", a précisé le président de l'équipe de l'AMH dans sa mise au point.

"Nous sommes tous surpris d'apprendre à ce stade de l'année que nous abandonnerons notre club-école l'an prochain, et ce, avant même d'en avoir discuté avec les administrateurs.

"Rien n'a encore été fait dans ce domaine, parce que nous n'en savons rien. Les déclarations de Jacques Plante nous surprennent réellement, car les décisions ne sont prises qu'après avoir été soumises et étudiées par les membres de l'exécutif" a-t-il conclu.

### St. Petersburg

Pittsburgh .....200 000 002—4 8 1
St. Louis .....500 000 00X—5 2 0
Blass P, Kison 5 et Ryan Curtis G, Tatum 8 et Simmons, Haney 8.

### Tampa

Houston .....001 000 010—2 6 1
Cincinnati.....001 000 000—1 9 0
Wilson J. Johnson G 7 et M. May C Johnson 7 Nelson Carrol P 8 et Bench.

### Lakeland

New York.....000 000 000—0 6 2
Détroit .....400 306 01X—14 17 1
Détroit P Webb 5, Capra 7 et Dyer Fryman G Slayback 6 et Freehan Lamont 6 CC Det-Freehan.

### Fort Myers

New York A.....000 000 001—1 12 2
Kansas City .....000 020 02X—4 8 2
Peterson P. McDowell 6 et Dempsey Splittordff G Hoermer 7 McDaniel 8 Bird 9 et Paepke. CC KC-Paepke, Gonzales.

### Clearwater

Detroit .....004 003 101—9 12 1
Philadelphie .....200 601 20X—11 15 2
Walker P Holdsworth 6 et Didier Vega 8 Farmer G Watt 5 Scarce 7 Diorio 9 et Essian. CC: Det-Veryzer; Pha-Luzinski, Schmidt

### Palm Springs

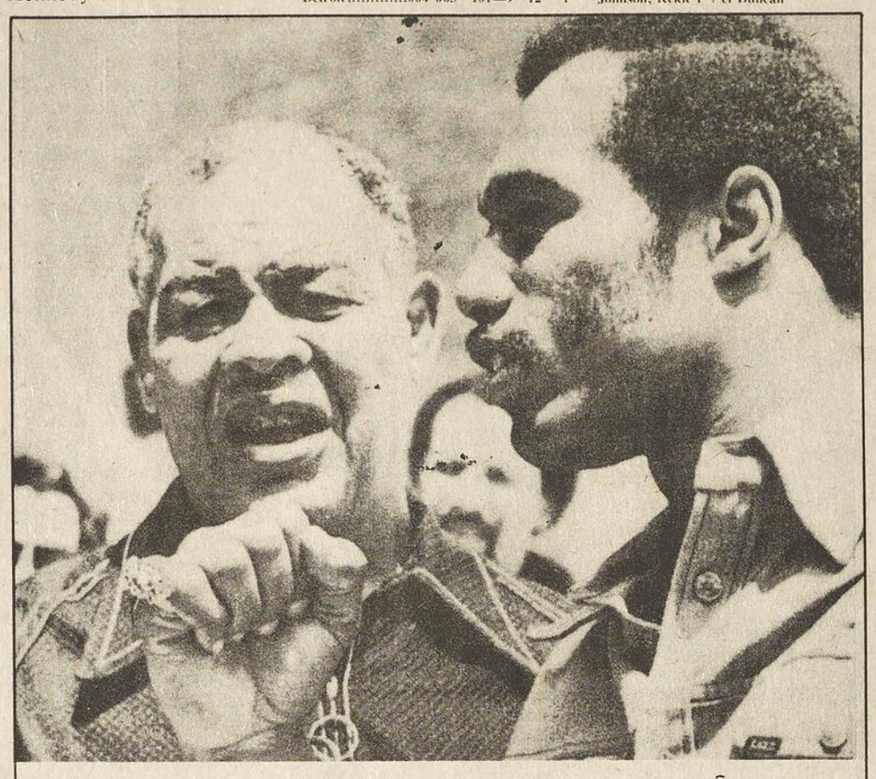
Oakland .....001 000 010—2 7 1
Californie .....003 001 00X—4 8 1
Blue P. Fingers 6, Lindblad 7 et Fosse, Nitschke 7; Singer G Sells 7 Selma 9 et Rodriguez

### Tuma

Milwaukee .....100 000 102—4 12 1
San Diego.....000 320 000—5 9 2
Golborn P, Strakler 7 et Porter McAndrew G Tomlin 7 Romo 9 et Kendall, Barton 7 CC: Mil—F. Alou. SD-Kendall.

### Tusco

Chicago.....100 031 102—8 13 2
Cleveland: .....112 001 001—6 16 0
Frailing, Hutson G 5 Laroche 7, Paul 8, Kremmel 9 et Mitterwald, Lundstedt 5; B. Johnson, Kekic P 7 et Duncan



## Ce soir: Foreman-Norton

**L'ancien champion du monde des poids lourds, Joe Louis, tâte les biceps du challenger Ken Norton avant son combat contre George Foreman ce soir, à Caracas. Foreman est favori à 5 contre 2.**

# classements

## LIGUE NATIONALE

### SECTION EST

| | J | G | P | N | BP | BC | PTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boston | 72 | 49 | 14 | 9 | 327 | 197 | 107 |
| Montréal | 72 | 41 | 22 | 9 | 267 | 219 | 91 |
| NY Rangers | 72 | 38 | 21 | 13 | 278 | 223 | 89 |
| Toronto | 72 | 32 | 25 | 15 | 249 | 209 | 79 |
| Buffalo | 72 | 30 | 31 | 11 | 225 | 235 | 71 |
| Détroit | 72 | 27 | 35 | 10 | 235 | 295 | 64 |
| Vancouver | 72 | 20 | 41 | 11 | 200 | 276 | 51 |
| Ny Islanders | 72 | 17 | 38 | 17 | 170 | 229 | 51 |

### SECTION OUEST

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 71 | 45 | 15 | 11 | 242 | 145 | 101 |
| Chicago | 71 | 36 | 14 | 21 | 242 | 147 | 93 |
| Los Angeles | 72 | 30 | 30 | 12 | 209 | 212 | 72 |
| Atlanta | 72 | 27 | 32 | 13 | 193 | 221 | 67 |
| Minnesota | 71 | 22 | 33 | 16 | 218 | 243 | 60 |
| St'Louis | 72 | 24 | 37 | 11 | 188 | 223 | 59 |
| Pittsburgh | 71 | 25 | 38 | 8 | 217 | 252 | 58 |
| Californie | 72 | 13 | 50 | 9 | 182 | 316 | 35 |

### COMPTEURS DES CANADIENS

| | B | A | PTS |
|---|---|---|---|
| Frank Mahovlich | 25 | 47 | 72 |
| Yvan Cournoyer | 37 | 32 | 69 |
| Pete Mahovlich | 36 | 33 | 69 |
| Jacques Lemaire | 26 | 26 | 36 |
| Chuck Lefley | 22 | 29 | 51 |
| Henri Richard | 17 | 33 | 50 |
| Guy Lapointe | 13 | 37 | 50 |
| Guy Lafleur | 18 | 31 | 49 |
| Steve Shutt | 13 | 20 | 33 |
| Murray Wilson | 17 | 13 | 30 |
| Larry Robinson | 5 | 17 | 22 |
| Jim Roberts | | 13 | 20 |
| Claude Larose | 13 | 6 | 19 |
| Serbe Savard | 4 | 13 | 17 |
| Yvon Lambert | 6 | 10 | 16 |
| Pierre Bouchard | 1 | 13 | 14 |
| Jacques Lapperrière | 2 | 10 | 12 |
| Bob Gainey | 3 | 6 | 9 |

**DEMAIN**
Los Angeles à Minnesota
**MERCREDI**
Boston à N.Y. Rangers
Buffalo à Détroit
Minnesota à Pittsburgh
Chicago à Toronto
Philadelphie à St-Louis
Islanders à Californie

### COMPTEURS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Esposito | 66 | 72 | 138 |
| Orr, B | 30 | 81 | 111 |
| Hodge, B | 47 | 53 | 100 |
| Martin, Buf | 46 | 34 | 80 |
| Clarke, Pha | 30 | 48 | 78 |
| Cashman, B | 24 | 58 | 78 |
| Apps, Pgh | 23 | 54 | 77 |
| Hextall, Min | 20 | 57 | 77 |
| Sittler, T | 33 | 42 | 75 |
| Dionne, D | 23 | 52 | 75 |

## ASSOCIATION MONDIALE

### SECTION EST

| | J | G | P | N | Bp | Bc | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N. Angleterre | 74 | 40 | 30 | 4 | 277 | 251 | 84 |
| Québec | 74 | 37 | 33 | 4 | 290 | 266 | 78 |
| Toronto | 74 | 37 | 33 | 4 | 287 | 260 | 78 |
| Cleveland | 74 | 34 | 31 | 9 | 250 | 251 | 77 |
| Chicago | 73 | 35 | 5 | 253 | 259 | 75 | |
| N. Jersey | 73 | 32 | 37 | 4 | 254 | 286 | 68 |

### SECTION OUEST

| | J | G | P | N | Bp | Bc | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Houston | 73 | 45 | 23 | 5 | 296 | 204 | 95 |
| Minnesota | 74 | 41 | 31 | 2 | 311 | 266 | 84 |
| Edmonton | 71 | 34 | 34 | 3 | 242 | 248 | 71 |
| Winnipeg | 74 | 32 | 37 | 5 | 246 | 278 | 69 |
| Vancouver | 73 | 26 | 46 | 1 | 268 | 317 | 53 |
| Los Angeles | 73 | 24 | 49 | 0 | 221 | 309 | 48 |

**DEMAIN**
Edmonton à Chicago
**MERCREDI**
Québec à Cleveland
Los Angeles à N. Angleterre
New Jersey à Minnesota
Houston à Vancouver

### COMPTEURS

| | Pts | B | A |
|---|---|---|---|
| Walton, M | 53 | 59 | 112 |
| Lacroix, NJ | 31 | 73 | 104 |
| G. Howe H | 31 | 69 | 100 |
| Connelly, M | 41 | 50 | 91 |
| Hull, W | 49 | 50 | 89 |
| Carleton, T | 34 | 53 | 87 |
| Lawson, V | 48 | 38 | 86 |
| Berner, Q | 35 | 48 | 83 |
| B. Campbell, V | 25 | 58 | 83 |
| Lund, H | 31 | 51 | 82 |

## LIGUE MAJEURE (QUÉ)

| | J | G | P | N | BP | BC | PTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sorel | 70 | 58 | 11 | 1 | 620 | 301 | 117 |
| Québec | 70 | 52 | 16 | 2 | 531 | 314 | 106 |
| Shawinigan | 70 | 30 | 37 | 3 | 347 | 402 | 63 |
| Trois-Rivières | 69 | 21 | 47 | 1 | 304 | 446 | 43 |
| Chicoutimi | 70 | 21 | 49 | 0 | 269 | 457 | 42 |

### SECTION OUEST

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cornwall | 70 | 46 | 22 | 2 | 438 | 328 | 94 |
| Montréal | 70 | 43 | 24 | 3 | 443 | 320 | 89 |
| Sherbrooke | 70 | 37 | 32 | 1 | 333 | 340 | 75 |
| Laval | 70 | 30 | 37 | 3 | 362 | 425 | 63 |
| Drummondville | 69 | 23 | 45 | 1 | 283 | 418 | 47 |
| Hull | 70 | 14 | 55 | 1 | 226 | 405 | 29 |

### COMPTEURS

| | B | A | P |
|---|---|---|---|
| P. Larouche, Sorel | 92 | 154 | 246 |
| M. Déziel, Sorel | 91 | 133 | 229 |
| R. Cloutier, Québec | 93 | 123 | 216 |
| J. Cossette, Sor | 95 | 117 | 212 |
| J. Locas, Québec | 99 | 107 | 206 |
| R. Nantais, Québec | 64 | 131 | 134 |
| G. MacGregor, Sor | 97 | 73 | 170 |
| G. Chouinard, Qué | 75 | 85 | 160 |
| M. Dumais, She | 58 | 100 | 158 |
| K. Treacy Cornwall | 50 | 104 | 154 |
| R. Sirois, Mtl | 72 | 81 | 153 |


*Montréal*
*Rive-sud*
*Ville de Laval*
*Granby*
*St-Jean*
*Tél.: 331-8961*

*Sorel*
*(le soir)*
*Tél.: 742-1640*

*Québec*
*Lévis*
*Tél.: 658-8920*

*Chicoutimi*
*Alma*
*Jonquière*
*et les environs*
*Tél.: 543-6921*

*Côte-Nord*
*Baie-Comeau*
*Haute-Rive*
*Tél.: 589-5017*
*Sept-Iles*
*Tél.: 968-4620*

*Port-Cartier*
*(frais virés)*
*Tél.: 589-5017*

**Abonnez-vous au journal des Québecois**

**LE JOUR**

385 BOUL. LEBEAU, MONTRÉAL H4N 1S2

**Par camelots à votre porte tous les matins dans les régions suivantes $1.25 par semaine**

Les garçons et filles âgés de dix ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-contre

**Par la poste**

Ci-joint mon chèque d'abonnement

□ de $30.00 pour 6 mois
□ de $52.00 pour 12 mois

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Code postal.....tél.: .....

**Avis aux collectionneurs**

*Il ne reste plus que quelques centaines d'exemplaires hors-série du premier numéro du JOUR sur papier spécial: CAVALIER PRINT 100M*

*Retenez votre numéro historique $5.00 l'exemplaire*

*Ci-inclus mon chèque au montant de $ .....*
*Pour ..... exemplaires hors-série.*

*Nom .....*
*Adresse .....*
*Ville .....*
*Code postal .....tél.....*


RECUE LE 27 MARS 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC